

DALCHOMP

SONY!

REVUE
historique
BRETONNE

le moyen age :
AGE D'OR DE LA BRETAGNE ?



Goañv 85

Nº 10 - 15 frs

(Cliché B.N.)



Dalc'homp soñj!

souvenons-nous

„hep istor, Breiz ebet“

Éditorial :

Le numéro 10... déjà!

Bloavezh mad evid ho lennerien, evid pobl Vreizh. Kalz traoù a zo d'ober evid an istor hag ar sevenadur Breizh med heb istor, Breizh ebet! La véritable histoire de Bretagne est le fait de tous ceux et celles qui travaillent à la reconquête de notre mémoire collective.

L'équipe de *Dalc'homp Soñj* s'est agrandie pour une efficacité accrue. Notre revue, s'améliore en qualité et elle permet au plus grand nombre de nos compatriotes de se rendre compte de la richesse incomparable de notre histoire. Et ce n'est qu'un début: la matière historique intéresse de nombreux chercheurs, de professeurs, d'érudits bretons et non-bretons. Il n'en est pour preuve que de lire la masse d'articles publiés et à paraître et qui touchent la plupart des activités de la vie bretonne, que ce soit la politique, l'art, la religion, l'économie, la sociologie, la littérature, etc...

Mais pour que l'histoire de Bretagne, devienne véritablement populaire, il est nécessaire que nos amis enseignants et éducateurs nous apportent leur concours et leurs suggestions afin de mettre entre les mains des jeunes des outils efficaces pour une meilleure approche de la réalité historique bretonne. Enfin, pour permettre aux téléspectateurs de Bretagne, de la véritable Bretagne de nous connaître nous souhaitons que cette année 1985 puisse enfin nous permettre de présenter notre revue

SOMMAIRE

Identité bretonne au XV ^e siècle	1
Parti National Ecosais	10
L'énigme du Graal	17
Anjela Duval	20
Retables de Bretagne	21
Famille royale écossaise	23
Château de Guingamp	25
A lire	27

à la télévision et de faire connaître un élément important de la vie culturelle bretonne. Après, tout c'est le rôle de l'information dans une démocratie... Ouvert à tous dans un souci d'objectivité, *Dalc'homp Soñj* souhaite l'accès de tous à la culture, à notre culture dont l'histoire est un des éléments primordiaux avec notre langue. Tous les militants de *Dalc'homp Soñj* ont à cœur d'offrir un meilleur service, à travers les comités locaux, de plus en plus nombreux et efficaces. La revue se veut soignée et attrayante. Aussi, chers amis qui nous lisez, abonnez-vous et faites lire *Dalc'homp Soñj*, car après tout, c'est seulement grâce à vous que nous continuons et que nous continuerons.

Le N° 10... déjà! Dix numéros de travail bénévole, d'efforts mais aussi de joie... Malheureusement ce N° 10 voit aussi nos coûts augmenter de manière importante. Depuis un an, nous avons réussi à stabiliser les prix aujourd'hui si nous voulons continuer et progresser, nous devons augmenter notre prix de vente et espérer que nous y résistons pendant au moins un an. Nous sommes certains que vous comprendrez ce «saut» de 11,00 F à 15,00 F et que vous continuerez à nous aider en vous abonnant et en adhérant à *Dalc'homp Soñj*.

La Rédaction

Revue historique bretonne.

Trimestrielle - hiver 85 - Tirage 3300

Rédaction, secrétariat : 36, rue Emile Zola, 56100 An Oriant/Lorient. Tél. (97) 64.11.38.

Directeur de la Publication: Jacques Yves Le Touze.

Commission paritaire: CPPAP n° 64566 ISSN 0294-4162

Composition: Atelier Le Dœuff, Lorient.

Impression: Imprimerie Régionale, Bannalec.

Ont collaboré à ce numéro :

Michael Jones, Jacques Leruez, Jakez Gaucher, Jean-Claude Lozachmeur, Shigemi Sasaki, Yann Bouëssel du Bourg, Yannick Pelletier, Bernard Le Nail, Yann Fouéré, Georges Brujan, Joseph Chardronnet, Thierry Fillaut, Harri Roberts, Daniel Andrejewski.

* La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de mention d'origine.

* La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des lettres qu'elle reçoit, sauf indication expressément formulée.

* La direction de la revue laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs articles.

Association historique bretonne

Dalc'homp Soñj est aussi une association qui :

- soutient et diffuse la revue tout en contrôlant la gestion ;
- organise à partir de comités locaux de multiples activités (conférences, visites, concerts...) dont le but est de participer à la vulgarisation de l'histoire de Bretagne.
- chaque trimestre a lieu une réunion de coordination rassemblant les représentants de chaque comité, réunion qui décide des orientations de l'association et de la revue.
- chaque adhérent peut participer à la vie de l'association soit à travers les comités locaux, soit en distribuant la revue, soit en aidant à l'administration, etc.
- chaque automne, a lieu l'Assemblée générale rassemblant tous les adhérents et qui exerce un contrôle sur la gestion, les orientations, etc...
- l'association comprend actuellement 295 adhérents.

Bulletin d'abonnement à renvoyer rempli à **Dalc'homp Soñj** (36, rue Emile Zola, 56100 An Oriant/Lorient) (l'abonnement compte 4 numéros).

Nom Prénom

Adresse

s'abonne à la revue *Dalc'homp soñj* et verse :

	Bretagne et Hexagone	Hors Hexagone
<input type="checkbox"/> 1 an (4 numéros)	55,00 F	70,00 F
<input type="checkbox"/> 2 ans (8 numéros)	100,00 F	130,00 F
<input type="checkbox"/> Soutien 8 numéros	150,00 F	150,00 F

* abonnement à partir du n°... inclus
* réabonnement

Date Signature :

(libellez votre paiement au nom de *Dalc'homp Soñj*)

Bulletin d'adhésion à renvoyer rempli à **Dalc'homp Soñj** (36, rue Emile Zola, 56100 An Oriant/Lorient) (l'abonnement de la revue est compris dans l'adhésion).

Nom Prénom

Adresse

adhère à l'association *Dalc'homp Soñj* et verse :

<input type="checkbox"/> 1 an (4 numéros)	85,00 F
<input type="checkbox"/> 2 ans (8 numéros)	160,00 F
<input type="checkbox"/> Soutien (8 numéros)	200,00 F

préciser: * adhésion * réadhésion

abonnement à partir du n°... inclus

Date Signature :

(libellez votre paiement au nom de *Dalc'homp Soñj*)

MON PAIS ET MA NATION:

L'IDENTITÉ BRETONNE AU XIV^e SIÈCLE

par Michael Jones

Actuellement, des historiens de toutes opinions ont discuté à n'en plus finir sur les diverses caractéristiques du nationalisme. Ce n'est pas mon propos d'énumérer les nombreux arguments: «le nationalisme moderne a des origines médiévales. Cet article a pour but de découvrir dans quelle mesure le sentiment national des Bretons était une expression spontanée d'une identité particulière et dans quelle mesure il était le produit de l'activité politique et administrative du duc et de ses conseillers encourageant consciemment un tel sentiment». Nous aborderons aussi le problème des forces combattant et essayant de neutraliser la montée de ce «nationalisme»; tous les points ne seront pas abordés mais nous espérons pouvoir illustrer à partir du cas breton quelques-unes des caractéristiques de ce que le Professeur Galbraith a décrit comme les regroupements premiers du Moyen Âge: les nationalités «provinciales» ou «régionales».

Un sentiment national?

Des écrivains contemporains fournissent la preuve de l'existence d'un sentiment «national» dans le Duché de Bretagne au XIV^e siècle. Guillaume de Saint-André, secrétaire et biographe du Duc Jean IV fait tenir à son héros un discours patriotique lorsque le duc décida fermement de défendre son duché contre le roi de France en 1379:

«A eulx yrai-ge vraiment!
Sanz plus tarder ne plus actendre
G'iray a eulx pour les deffendre...
Mon pais et ma nation»

Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres d'expressions indiquant un sentiment pour la Bretagne et un nationalisme naissant. Saint-André démontre que le duc n'était pas l'homme-lige du roi de France, que la Bretagne et la France étaient deux entités séparées et qu'il n'y avait guère de respect de la part des Bretons envers les Français, une «race efféminée d'hommes à la barbe fourchue» qui

«Bien danczoint en salles jonchees,
et si chantoit comme serrenes,
les plus veulx ressembloint jeunes»

D'ailleurs, les Anglais n'étaient pas beaucoup mieux considérés malgré l'aide apportée à Jean IV pour la reconquête du Duché. Il est demandé au lecteur de lire attentivement le livre de Saint-André et d'en tirer l'évidente leçon de l'Histoire: malgré les épreuves et les difficultés, le duc de Bretagne a triomphé de ses ennemis, et, implicitement, a imposé sa loi.

Un autre auteur, proche du duc et de sa cour, qui écrit la *Chronicon Briocense* en 1394, partageait cette opinion. Dans son jugement final sur Jean IV, il commente «suumque Ducatum Britannie et ejus libertates ac subditos contra quoscumque tuebatur et deffendabat atque in pace et tranquillitate servebat». Essayant de caractériser le tempérament de certaines «races», l'auteur du *Chronicon* décrit un monde ancien dans lequel les Grecs étaient futiles, les



Jean IV de Bretagne (Cl. Musée de Bretagne).

Romains jaloux, les Lombards cupides, les Franks cruels et fiers, les Saxons perfides, les Bretons courageux ou téméraires, les Slaves ivrognes, les Sarrasins débauchés, les Juifs tyranniques et les Espagnols désordonnés et odieux. Sa haine envers les Anglais émerge à chaque fois qu'il mentionne leurs ancêtres saxons. L'auteur du *Chronicon* et Saint-André montrent un intérêt tout particulier pour les origines des Bretons. Saint-André se réfère à l'illustre lignée de son maître qui remonte à Brutus; dans le *Chronicon*, l'accent est mis sur la langue bretonne comme étant la forme survivante la plus pure du troyen. Mais à part ces éléments particuliers, les idées, et la phraséologie utilisée, sur les origines de la Bretagne et l'identité du peuple breton, la particularité et l'indépendance de ses institutions suivent un modèle commun à de nombreux pays de l'Europe occidentale. Le Professeur Rubinstein, écrivant sur Florence, indique que, dans

l'ensemble, les débuts de la pensée politique sont « reliés très étroitement au réveil de l'intérêt pour l'histoire, et, dans les premières périodes de la société, l'intérêt pour le passé semble être inséparable de l'observation des conditions existantes et de l'expression d'idées dominantes ». Dans un contexte médiéval italien l'exemple de Rome fournit le point de départ à une recherche historique des origines, de l'identité et du développement de l'état urbain ; dans l'Europe du Nord les origines étaient le plus souvent liées aux légendes troyennes. Les différences entre les peuples habitant les différentes parties de l'Europe étaient fortement soulignées : la xénophobie prédominant et, comme dans les cas bretons que nous venons de citer, la plupart des descriptions peu flatteuses étaient aussi peu originales qu'obligatoires ! Les premières parties du *Chronicon Briocense*, par exemple, sont basées de manière importante, et ce n'est pas surprenant, sur l'*Historia Regum Britanniae* de Geoffrey de Monmouth.

Quelle définition ?

La recherche d'une identité « nationale » au Moyen Age rencontre donc un certain nombre d'obstacles : ceux que rencontrent les contemporains qui veulent, pour de nombreuses raisons, décrire ou encourager les différences ; ceux que rencontrent les historiens d'aujourd'hui qui essaient de comprendre la signification d'idées abstraites pour les hommes du passé. Commençons par les documents : il n'y a rien d'exceptionnel dans la façon dont les chroniques bretonnes, les lettres, les documents administratifs et légaux font références à « Le País de Bretagne » et à « la Nation de Bretagne ». Les mots *païs* et *nation* ont évolué en français dans un sens différent de leurs équivalents classiques *patria* et *natio*. Le pays d'origine, *patria*, peut être une région aussi grande qu'un duché ou un royaume : ce peut être aussi une plus petite unité. Ces mots ne sont que deux des nombreux synonymes médiévaux de « province », un mot utilisé plus tard pour décrire les différentes régions administratives et géographiques de France. En Bretagne, on se référait au « Pays de Rays », au « Pays de Dinannais », au « Pays de Guérande », etc... D'après Isidore de Séville qui résumait l'usage classique, pour l'homme médiéval, *natio* décrivait



Monnaie du règne de Jean IV
(Cl. Musée de Bretagne).

simplement un groupe d'hommes ayant une origine commune, *multitudo ab uno principio orta*, comme les étudiants de la nation bretonne à l'université d'Angers ou les bouchers de la nation bretonne à Paris dans les années 1390. Cependant, des expressions familières peuvent prendre une nouvelle dimension dans la bouche du duc et de ses conseillers, ce que nous verrons.

Les grandes principautés de France, de même que l'Etat qui les absorbera finalement, existèrent et se développèrent grâce à l'attention constante de leurs dirigeants mise à créer un sentiment de loyauté envers eux-mêmes et envers le concept de l'état « régional ». Cela est prouvé en Bretagne par les idées élaborées par des juristes représentant le duc, et par des écrivains de la cour ducal, par les formules et les usages de la chancellerie ducal, par le symbolisme visuel des monnaies d'usage quotidien et par la représentation héraldique de l'autorité ducal, par le cérémonial de la cour, tout ceci dépendant des ducs de par les traditions, les héritages et l'histoire commune. La défense d'une société « provinciale » avec ses propres privilèges n'est ni nouvelle ni limitée à la Bretagne dans la France du XIV^e siècle. Au moment où, suivant le professeur Guinée, dans un sens national, une communauté politique française reconnaît qu'elle forme une communauté ethnique, le mouvement pour les libertés « provinciales » atteint son expression. Les diverses nations de France devaient survivre encore deux siècles au moins. Quelques historiens ont réagi trop nettement contre la tradition qui voit l'histoire française simplement en terme de centralisation du pays sous une monarchie absolue, **mais il y a aussi le danger que le sentiment national « provincial » soit sous-estimé** comme élément de l'Histoire de France au Moyen Age, même si les méthodes utilisées par les gouvernements « provinciaux » doivent beaucoup à l'exemple royal.

A partir du moment où une partie de la péninsule armoricaine fut colonisée par les immigrants de l'île de Bretagne, l'histoire bretonne a suivi un cours différent de celui de l'Histoire du royaume de France. L'échec de Charlemagne pour incorporer à l'Empire ce qui allait devenir le Duché de Bretagne et la domination des Ducs de Normandie sur les Comtes de Bretagne au XI^e et XII^e siècles ont réduit, sinon supprimé les contacts entre la Bretagne et la monarchie française. Les liens entre le Duc, sensu lato, et le Roi de France n'étaient guère précis jusqu'aux accords du XIII^e siècle et jusqu'à l'octroi du titre de pair du royaume au Duc de Bretagne en 1297. Bien que Philippe III et Philippe IV aient commencé à interférer dans les affaires du duché, la Bretagne reste, en quelque sorte, **à part et différente** du royaume de France au début du XIV^e siècle, **au moment où certains groupes de la société bretonne commencent à s'interroger sur la nature et la situation du duché**. En 1314-1315, par exemple, il est peut-être symbolique que de telles aspirations soient canalisées et conduites par le Duc afin d'obtenir la confirmation des privilèges et droits concédés par les Capétiens en 1297, avec, en supplément, des restrictions sur l'action des sergents royaux qui essayaient de s'introduire, à plus grande échelle, à l'intérieur du duché. Il n'y a pas encore de mouvement général au sein de la noblesse bretonne mais, quand un tel mouvement apparaît au XIV^e siècle, il favorise le renforcement du pouvoir ducal contre toutes les actions menées par le roi français pour diriger le duché. Ces actions des Bretons pour limiter l'extension du pouvoir royal à travers ses représentants locaux, tels les baillis du Cotentin, de Touraine et du Poitou (régions françaises limitrophes de la Bretagne) à travers l'acceptation des appels des cours de justice ducal auprès du Parlement de Paris, reflètent un mouvement plus général. Cette résistance trouve des supporters même dans des régions et des pays ayant des liens bien plus étroits et anciens avec la couronne que la Bretagne, et même dans des grands fiefs de la périphérie du royaume, Flandres, Bourgogne et Guyenne par exemple. Selon divers degrés d'intensité, **cette résistance basée sur toute une série de traditions administratives, politiques, artistiques, culturelles, linguistiques et ethniques se trouve même dans des pays qui n'ont pas l'unité apparente du Duché de Bretagne**.

Indépendance bretonne

De récents travaux sur les structures économiques et sociales du Duché tendent, avec raison, à insister sur les nombreuses diversités sociales et géographiques dans la principauté bretonne. Cependant, au XIV^e siècle, les contemporains reconnaissent réellement l'indépendance du Duché derrière des frontières bien définies. Les sergents chargés de bannir les condamnés des cours ducales, par exemple, avaient pour ordre de conduire les prisonniers « dehors le duche jusques a Pontorson, et aporer relation de (les) avoir fait passer la rivière de Coaynon, comme il est de coutume ». Les frontières exactes du Duché étaient souvent connues avec une extrême précision; au XV^e siècle, les frontières étaient marquées par des bornes portant des armes ducales. Où les frontières géographiques ne correspondaient pas à notre conception moderne de la frontière, par exemple pour les marches séparantes d'Anjou et du Poitou au sud de la Loire, les coutumes prévalant dans ces régions étaient suffisamment définies pour que les habitants sachent sous quelle loi ils vivaient, quelle était leur nationalité et que les querelles s'arrangent à l'amiable entre le Duc de Bretagne et ses voisins. Quand les contemporains se réfèrent aux événements se passant « in partibus Britannie », il n'y avait pas d'ambiguïté: ils voulaient dire dans le Duché de Bretagne dont les habitants, « les plus grands vagabonds et les plus grands voleurs », avaient acquis une réputation de courage et d'audace, qualités essentielles dans leurs carrières de mercenaires et de routiers, de marins et de pirates.

Dans le contexte de la Bretagne du XIV^e siècle, il est possible d'examiner les développements administratifs sous Jean V (1364-1399) pour comprendre comment il fut capable d'utiliser la situation politique existante pour développer l'indépendance du Duché. Souvent il est constaté que la guerre de Succession entre les Montfortistes et leurs alliés anglais, et le parti Blois-Penthièvre marque un moment décisif dans l'histoire du Duché. Dans la première phase de la guerre, les Montfortistes font connaître leur droit à la succession qui leur fut reconnu par Charles V lors du premier Traité de Guérande (1365). Une seconde phase durant laquelle Jean IV combat son ancien allié Olivier de Clisson, d'autres membres de la noblesse bretonne et le roi de France, est ponctuée par l'exil du Duc (1373-1379), le second Traité de Guérande (1381) et une série d'accords menant à une paix durable avec Clisson, et enfin la paix en 1395. Comme résultat, la guerre, bien que n'affectant pas continuellement ni simultanément l'ensemble du Duché, était un important facteur de maintien de conditions troublées, de création de tensions dans la société bretonne et de développement de la machine administrative par Jean IV. Dans ces conditions, la maturité institutionnelle naissante est encouragée par le développement croissant de la vie politique avec plus de travail pour les cours ducales, le parlement et avec l'apparition des Etats. Par contraste avec l'administration ducale d'avant la guerre civile, on peut constater que le gouvernement est passé d'un type personnel, largement privé, caractéristique de la société féodale, à une administration de nature publique avec des institutions établies et un personnel, peu nombreux certes mais concentré dans les bureaux de la Chancellerie et de la Chambre des Comptes. Les registres s'accumulèrent, les traditions se développèrent et la compétence des fonctionnaires ducaux dans la défense des prétentions et de l'autorité ducale augmenta. La guerre civile, les troubles du règne de Jean IV et la guerre franco-anglaise permirent au Duc de construire *de facto* l'indépendance bretonne que ses successeurs au XV^e siècle allaient consolider. Poursuivant des politiques changeantes suivant les souhaits du Roi d'Angleterre et du Roi de France, comme ses contemporains les fils cadets de Jean II de France et leurs cousins, Jean IV utilisait le pouvoir à ses propres fins. Il est cependant inexact d'affirmer que ce fut seulement après la guerre civile qu'une volonté séparatiste apparut en Bretagne; la guerre permettra au Duc de se libérer de certaines contraintes. La compétence



Olivier de Clisson (Cl. Musée de Bretagne).

du Duc en législation, limitée précédemment par les privilèges seigneuriaux, augmenta. Un système de taxation plus moderne, prenant en compte les intérêts seigneuriaux, fut imposé avec succès après 1364, augmentant les monopoles financiers et le domaine qui étaient à la disposition des ducs avant la guerre. Les évêques, les seigneurs, les villes pouvaient s'opposer à l'autorité ducale comme ils le firent en toute impunité avant 1341, mais avec le règne de Jean IV, peu d'entre eux osèrent le faire, à moins de faire appel au roi de France, comme Saint-Malo entre 1387 et 1415. L'équilibre politique à l'intérieur du Duché penchait de plus en plus en faveur du Duc et de ses fonctionnaires dans leurs tentatives de limiter les privilèges autres que ceux accordés et autorisés par le Duc. Mais on doit souligner que les fondements idéologiques de l'action ducale n'ont pas grandement changé du fait de la guerre civile; les occasions d'atteindre l'indépendance ont simplement augmenté.

Michael Jones est professeur d'histoire du Moyen Age à l'Université de Nottingham; spécialiste de la Bretagne aux XIV^e et XV^e siècles, il est l'auteur, notamment, de *Ducal Brittany (1364-1399)* (Oxford 1970); il a publié les deux tomes de *Recueil des actes de Jean IV, Duc de Bretagne* (Institut Armoricaïn de recherches économiques et humaines). M. Jones vient enfin de faire paraître *War in the Middle Ages* (Basil Blackwell pub.) traduit du travail du professeur français, Philippe Contamine.

Relations difficiles

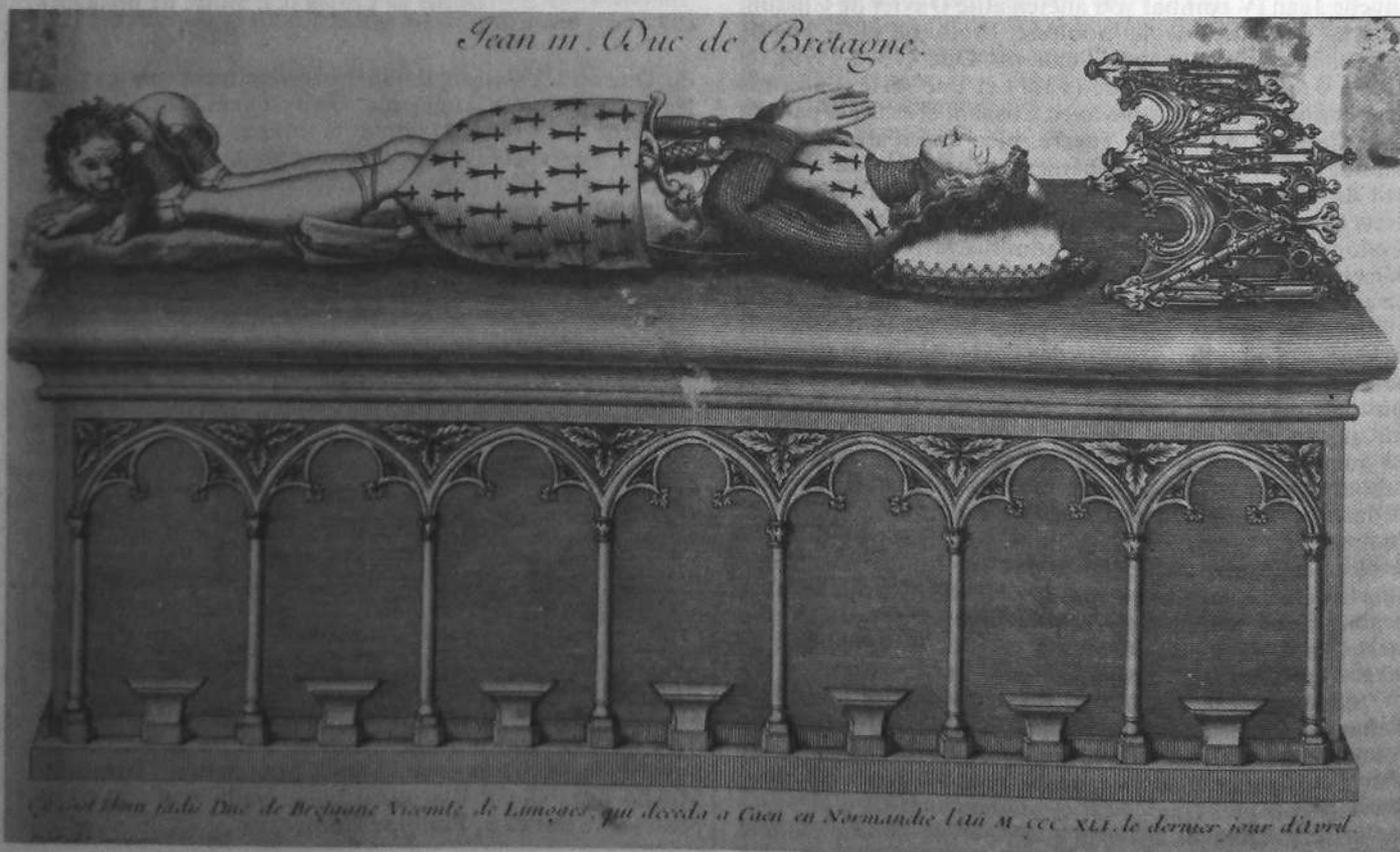
On peut constater les velléités indépendantistes à partir des réalisations ducales depuis leur acceptation du titre de Pair de France qui entraînait certaines obligations en 1297. Avec réserve, les Ducs ont servi le Roi à divers titres, sauf en tant que Pair, à la cour et aux armées. Possédant les attributs de la souveraineté, le roi pouvait accepter les appels en provenance du Duché (seulement sous deux conditions : mauvais jugement et déni de justice, conditions qui étaient constamment transgressées) mais le roi, notamment dans les moments d'affaiblissement de la monarchie, pouvait simplement confirmer les jugements ducaux. Il pouvait aussi essayer de lever l'impôt dans le Duché, y publier des ordonnances royales et intervenir dans l'émission des monnaies bretonnes. Plusieurs de ces domaines « sensibles » furent revendiqués comme faisant partie des prérogatives royales à la fin du XIV^e siècle, mais, plus tard, Jean IV put s'assurer que de telles revendications n'avaient aucune importance pratique. Des éléments d'ambiguïté apparurent dans la cérémonie de l'hommage-lige. Jean IV et ses conseillers affirmèrent en 1366 que ce n'était qu'un hommage simple, position réitérée en 1381. Ceci fut répété lors des diverses cérémonies jusque sous le règne de Louis XI : celui-ci essaya d'amener par un coup audacieux et caractéristique (mais peu rentable à court terme) le Duc François II à s'incliner en ignorant la valeur et la forme des mots utilisés lors de la cérémonie et en insistant sur la condition de sujet du Duc...

Dans le cas de l'hommage, les récits soutenant les revendications ducales ne sont pas très convaincants. Mais il y a d'autres exemples où l'utilisation des arguments traditionnels, conservés dans toute une série de dossiers de juristes, et dans d'autres documents de nature plus ou moins officielle, montre comment, à la fin du XIV^e siècle, les revendications concernant les pouvoirs du Duc et le statut de la principauté dépendent en grande partie d'une position adoptée avant la guerre civile. L'exemple classique se trouve dans le litige opposant Jean de Montfort et Charles de Blois

pour la succession de Jean III en 1341. Nombre des jugements faits alors ont déjà été préfigurés dans le cas opposant Jean III à la comtesse Marie de Saint-Pol, devant le Parlement de Paris en 1336, cette dernière réclamant une part de la succession du Duc Jean II, mort en 1305. Quelques-uns de ces jugements sont intéressants pour connaître les opinions contemporaines sur les pairies françaises. Ils indiquent notamment que « les dictes parries et baronnies (de France) furent fondées premièrement et entraduytes riches et puysstantes pour les noblesses et juridictions garder et pour la deffense des pays ou elles sont et especialement du Royaume, et que le Roy se en poust mieux aydier, quant mectier en avient, quar de tant est il plus noble, plus fort et plus puysant comme il a plus nobles et puysantz subiez, les quelz ne seroyent puysantz ne nobles si les dictes parries ou baronnies se partoyent, quart toute chose devisee est mains force de soy meymes que ne est un ensemble unie ».

De la même manière, d'autres remarques ont été faites sur les faiblesses qui résultent de la division des grandes seigneuries entre plusieurs héritiers. Les désavantages affectent non seulement le seigneur, mais également « le Roy et le Royaume » si la force de telles seigneuries est diminuée par la division. La plupart des arguments, en 1336, cependant, ainsi que les revendications reposant sur des raisons historiques furent utilisés pour démontrer que « le duc de Bretagne ne la duche ne sont pas autel condicion comme les autres pers et parries de France ». Quand la succession des ducs était en question, les fondés de pouvoir de Jean III se défendirent en indiquant qu'ils s'appuyaient sur la coutume du duché en matière de successions nobiliaires. Et alors qu'ils pouvaient trouver un argument pour le principe de l'indivisibilité dans les lois appliquées aux successions récentes d'autres pairies, ils choisirent de suivre un raisonnement beaucoup plus dangereux : « Item, que ou temps passe la terre de Bretagne fut Royaume... Item, que le Roy ou les Roys de Bretagne pour le temps ne recognoissoyent nul souverain en terre... »

En 1341, les juristes royaux commençaient à bien connaître les revendications bretonnes telle : l'acceptation du titre de pair par le Duc en 1297 n'avait en rien diminué



Jean III, Duc de Bretagne (Cl. Musée de Bretagne).

ses prérogatives en tant que successeur des anciens rois de Bretagne. Le Duché était un joyau de la couronne de France, une « vroeie escharboucle reluisant et erradiant en icelle », mais les privilèges du Duc, ses privilèges royaux, n'étaient pas partageables, que ce soit avec ses sujets ou avec son souverain parce que la Bretagne possédait « **les droits et noblesces du royaume** ». Des revendications modérées par la réserve suivante « exceptée la suzeraineté et le resort de son parlement que il volut que fust au Roy notresire », car c'était bien sûr le problème essentiel lorsque des définitions nouvelles et plus précises de ce qui constituait la souveraineté menacèrent de saper les possibilités ducales de gouverner le duché. Cependant si les juristes de Jean III pensaient en 1336 que leurs arguments sur l'indivisibilité et la succession par les hommes en appelaient à Philippe VI à la lumière des problèmes de succession royale depuis 1316, leur audace en appuyant les revendications du Duc Jean en ces termes, dans leur définition de certaines caractéristiques particulières des prérogatives ducales durent mettre les juristes royaux sur leur garde. La réitération de ces revendications en 1341 révèle un manque similaire de sensibilité envers les vues royales. Sur une grande échelle, le problème de la succession bretonne en 1341 fut déjà prédéterminé par les liens personnels étroits entre Philippe VI et son neveu Charles de Blois, avant que les deux parties ne passent en justice. Les conseillers du roi eurent la part belle pour produire des arguments afin d'étayer une décision politiquement favorable au roi sur la question des successions importantes; les revendications bretonnes pour une indépendance virtuelle, soutenues par Montfort ne pouvaient pas arranger sa cause. Ces arguments devaient, dans la même ligne, être utilisés de plus en plus fréquemment par son fils et ses successeurs. La répétition d'arguments ne valide pas leur authenticité: c'est vrai pour les revendications bretonnes, mais leur répétition aide à les implanter dans l'esprit du peuple breton.

Encouragements ducaux

Des occasions officielles de développer ce sentiment national se présentaient lors des réunions du Parlement et lors des réunions des Etats où le Duc pouvait consulter 30 ou plus des principaux nobles, les ecclésiastiques importants, ses conseillers juridiques et des représentants des communes. Ainsi que l'indique une supplique au roi en 1384:

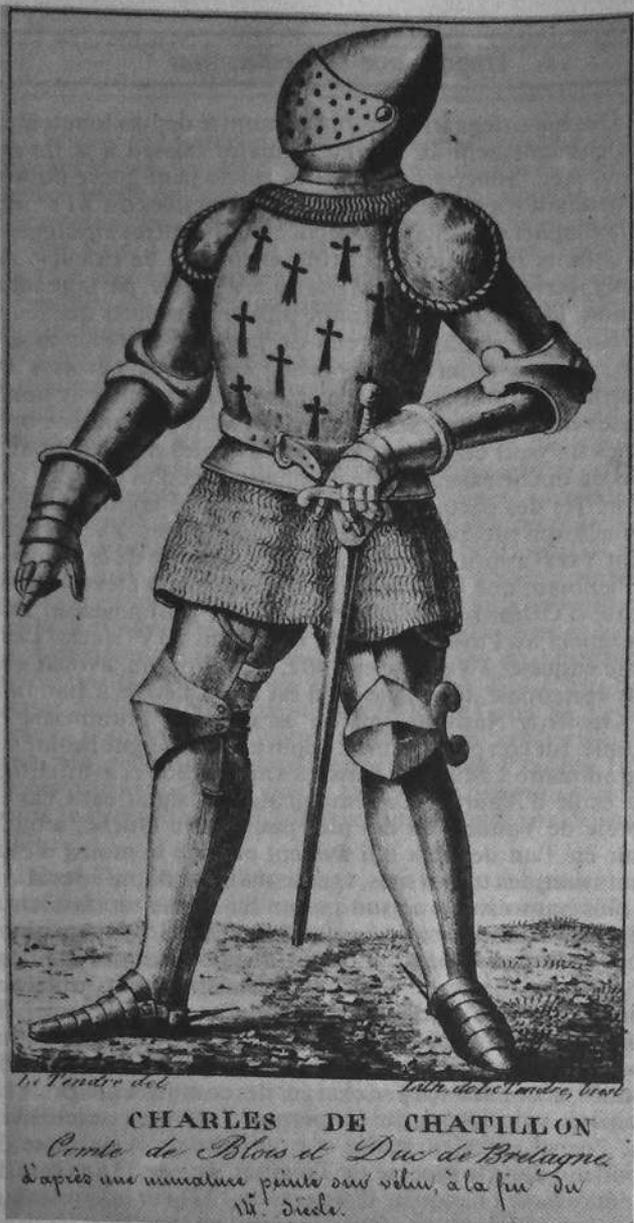
« Toutesfoiz quil en est doute et que bon semble au prince, les prelaz, barons et commun doudit pais ou chose leur estre necessaire tant de subsides que autres choses, au prouffit doudit pais le faire; len le fait, et pour laubssense de dun ne de dous ne tarde pas, puis la maire et plus saine partie se y absant et il est avise par le prince et son consaill ainssi le faire, quia quod principi placuit legis habet vigorem ».

Mais généralement, la politique se décidait au conseil ducal, plus restreint, et « **le conseil étant le reflet direct de la puissance ducale, sa compétence est pratiquement illimitée** ». Sa composition, au moins pour la fin du XIV^e siècle, est assez bien connue. Même dans les toute premières années du règne de Jean IV, après les sanglants combats de la guerre civile et malgré la présence de quelques Anglais, le Conseil présentait un bon échantillon de la noblesse bretonne, des principaux ecclésiastiques et de ceux ayant une expérience juridique et administrative souvent obtenue au service de l'ancien Duc Charles de Blois. En effet, le Duc n'était pas le seul à pouvoir influencer le sentiment national de l'opinion. Ses conseillers, qu'ils aient obtenu leur pouvoir par leur statut social ou par leur qualification professionnelle, étaient aussi en position de le faire. Il est intéressant, pour cela, d'examiner l'éducation et les traditions intellectuelles dont ils imprégnaient leur travail de conseillers ducaux. En particulier, un certain nombre d'études récentes ont souligné l'importance des juristes dans la création et le développement des nombreuses caractéristiques spécifiques des administrations de la fin du Moyen Age, et on peut supposer qu'il en fut de même pour la Bretagne.

Importance de l'éducation

Des historiens français ont démontré depuis longtemps que l'enseignement au niveau primaire existait à la fin du Moyen Age. Siméon Luce écrit: « on ne peut guère douter que pendant les années, même les plus agitées du XIV^e siècle, la plupart des villages n'aient eu des maîtres enseignant aux enfants la lecture, l'écriture et un peu de calcul ». A. Dupuy, écrivant sur la Bretagne du XV^e siècle, partage cette opinion. Des historiens récents, plus circonspects que leurs prédécesseurs et plus désireux de prouver de telles assertions, ont pu montrer que même si chaque paroisse ne possédait pas son école, celles-ci sont suffisamment nombreuses dans les diverses régions. A partir des sources bretonnes on peut établir qu'à côté des écoles des principales villes du duché existaient de nombreuses écoles dirigées par les prêtres des paroisses ou par des maîtres laïques professionnels, qui prospéraient dans les campagnes. Yves Helori (saint Yves) apprit la grammaire avec le prêtre de la paroisse de Pleubian, qui, plus tard, accompagna son élève à l'université d'Orléans. Des écoles existaient à Machecoul et à Bourgneuf au Pays de Rays au milieu du XIV^e siècle. Lors d'une enquête, à Vannes, en 1402, Jean Loppin, avocat à la cour épiscopale, témoigne qu'il est allé à l'école à Landaul où Geoffroy Nesindre, maître es sciences, grammaire et logique, fut son professeur. Loppin avait enseigné lui-même la grammaire à Muzillac dans les années 1360 et avait dirigé une école à Vannes. Ce témoignage est significatif car le diocèse de Vannes, un des plus pauvres du Duché, semble avoir été l'un de ceux qui avaient envoyé le moins d'étudiants dans les universités. Que le manque d'une éducation de plus haut niveau ne soit pas en lui-même un obstacle à l'ascension sociale est démontré dans le cas Loppin ou dans le cas de Rolland Poencé. Loppin fut aidé à Vannes par Jean Le Thiec et Pierre de Cancouët respectivement fonctionnaire de l'évêque et collecteur des impôts apostoliques. Et il assurait ainsi l'intérim lorsque Cancouët s'absentait du diocèse puis lui succéda comme receveur pour le chapitre de Vannes, et commença à se charger des commissions pour les paroisses voisines, ce qui lui permit d'exercer comme avocat. Poencé, un clerc marié et originaire de la paroisse de Gouelin dans le diocèse de Tréguier, âgé de 53 ans lors de sa déposition à l'enquête d'Angers en 1371 sur la sainteté de Charles de Blois, avait choisi une carrière séculière. Comme clerc de notaire, il servit 15 ans « in curia senescallorum » avant de devenir alloué et lieutenant du sénéchal de Guingamp. A la même époque, il fut secrétaire de Blois et garda cette fonction pendant 15 ans jusqu'à la mort du Duc, tout en étant durant les dernières années sénéchal de Cornouaille. Mais parmi les secrétaires de Charles de Blois, il y avait aussi des diplômés d'université. Le Duc lui-même avait reçu une éducation de clerc et aimait dîner en compagnie de personnes érudites.

Un facteur qui pourrait aller contre cette impression d'une montée d'une attitude ou d'une tradition intellectuelle spécifiquement bretonne au XIV^e siècle est l'absence d'une studium générale. Les Bretons recherchant un niveau d'éducation plus élevé étaient obligés de quitter le duché; l'influence des écoles de la vallée de la Loire et de Paris où 4 collèges furent créés au début du XIV^e siècle pour les étudiants bretons, peut expliquer un tel phénomène. On trouve des traces de l'influence de ces écoles et de leur enseignement dans le cercle restreint des conseillers ducaux dont, sous Jean III, les rédacteurs de la Très Ancienne Coutume avec ses emprunts à la loi romaine et aux coutumiers d'Anjou et de Touraine. Déjà, à une date précocement, saint Yves s'était rendu, après Paris, à l'université d'Orléans d'où il revint en Bretagne comme fonctionnaire des cours de justice ecclésiastiques de l'archidiacre de Rennes et de l'évêque de Tréguier. Cependant les contacts avec des horizons culturels plus larges dans les universités cosmopolites n'oblitéraient pas automatiquement les sentiments nationaux. Dans le cas de saint Yves, à son retour dans le Duché, il utilisa ses nouvelles connaissances en droit, non seulement pour développer un ascétisme personnel mais aussi pour



Charles de Blois (Cl. Musée de Bretagne).

défendre de façon appropriée la position bretonne face aux tentatives royales pour lever l'impôt dans le Duché. De nombreux Bretons allaient suivre cet exemple en recherchant une meilleure éducation hors de leur pays; à la fin du XIV^e siècle, une proportion grandissante de ceux qui reviennent en Bretagne se retrouvent au service du Duc dont la tâche était de défendre l'identité politique nationale.

On remarque des différences intéressantes de popularité des diverses universités suivant les listes des bénéfices soumises au pape et qui peuvent donner une idée des carrières des Bretons en absence de registres d'inscriptions. Paris maintient sa suprématie pour la théologie, le droit canon et la médecine et des étudiants bretons diplômés des universités d'Orléans et d'Angers allaient à Paris pour se perfectionner et continuer leurs études. Paris était aussi l'université la plus en faveur chez les Bretons des diocèses de Quimper, Saint-Brieuc, Saint-Pol de Léon et de Tréguier. De même, un certain nombre de diplômés sont originaires de Saint-Malo, alors que les quatre autres diocèses n'envoient à Paris qu'une poignée d'étudiants. Cependant, le nombre de diplômés de l'université de Paris à entrer directement dans l'administration bretonne était réduit, et, dans les années 1370, dans ce domaine, Orléans a perdu du terrain face à Angers. Là, l'élément breton, plus important même qu'à Paris, bien que n'étant qu'une des six nations présentes, semble avoir dominé l'université. La majorité de ces étudiants bretons provenait des diocèses de Rennes, Saint-Malo, Nantes et Quimper. Dans le cas des trois premiers, la proximité d'Angers, l'accent mis sur le droit et le présent patronage du Duc Louis d'Anjou, gendre de

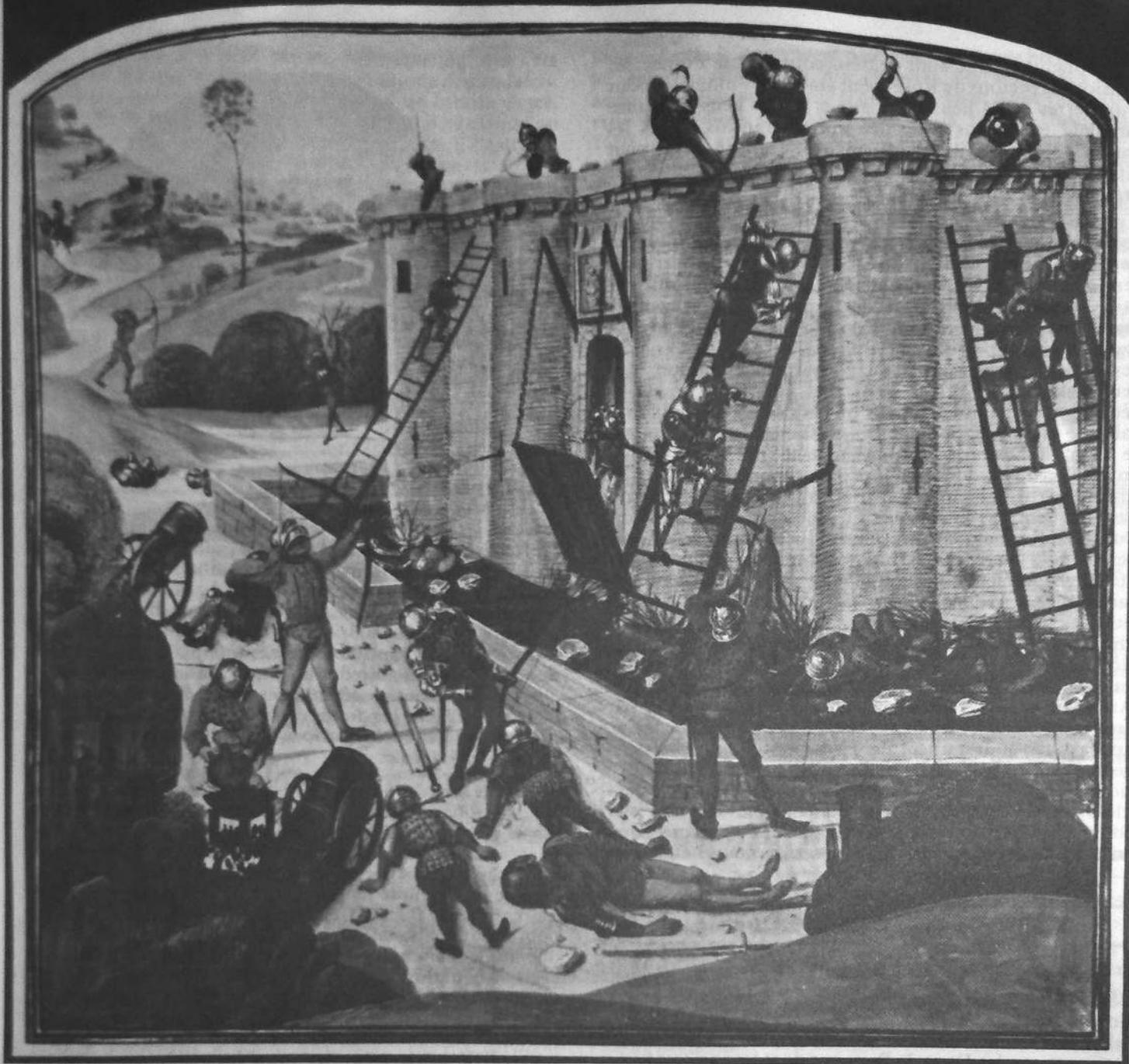
Charles de Blois, peuvent les avoir attirés. Ainsi le diocèse de Quimper, non seulement fournit à Paris et à Orléans le plus grand nombre d'étudiants bretons mais arrive au second rang au total pour les trois universités dont nous parlons. Quimper possédait une ancienne tradition d'enseignement et c'est indicatif de l'intérêt contemporain pour l'enseignement qui apparaît être encore plus important en Cornouaille que dans les autres diocèses de Bretagne en cette fin de XIV^e siècle.

Angers se distinguait par ses spécialités juridiques, et, des 286 licenciés à la Faculté de Droit en 1378, 117 étaient d'origine bretonne; en 1393, il y avait 49 bretons sur 96 étudiants. Parmi ces licenciés et étudiants se trouvaient un futur chancelier du Duché, de futurs évêques, abbés, secrétaires ducaux (dont Guillaume de Saint-André) et notaires. Parmi les détenteurs de doctorats, 22 sur 73, en 1378 à Angers, sont bretons, et les chiffres correspondants en 1393 sont de 12 sur 22. Guy de Cleder décrit en 1363 comme « legum doctoris ordinarius in eodem studio regentis et qui jam per septem annos vel circa rexit » fut conseiller de Charles de Blois et de sa femme qu'il représenta à Guérande en 1365, et aussi de Jean IV... Et en 1393 il essayait encore d'accumuler les bénéfices comme professeur à Angers. Hugues de Keroulay, docteur en droit, professeur à Angers en 1378 fit partie du conseil de Jean IV et devint évêque de Tréguier suivant un profil de carrière habituel. Il y eut 2 Raoul de Caradeuc originaires de Quimper: l'un, docteur en loi, en 1371, enseigna jusqu'en 1418; cependant, il est possible que ce soit le second qui était étudiant en 1378; de toute façon, l'un d'entre-eux, au moins, se chargea de missions diplomatiques au nom de Jean IV et entra à son conseil dont de nombreux membres dans les années 1380 et 1390 ont été ses collègues à Angers dans les années 70. Ce système continua sous le règne de Jean V.

Il a été récemment démontré que les amitiés liées lors des études entre les futurs membres du Parlement de Paris survivaient à l'université. Mais nous ne connaissons pas exactement dans quelle mesure de telles relations amicales existaient entre les conseillers bretons et entre ceux-ci et leur maître. Les évêques bretons les plus remarquables comme Geoffroy Le Marhec, évêque de Quimper (1357-1383) et Everart de Trémawgon, évêque de Dol (1382-1386) n'étaient pas très proches du duc, et d'autres évêques qui devinrent cardinaux par la suite furent écartés du Duché pour Avignon et Rome. Ceux qui restaient comme Keroulay, Bonabé de Rochefort, évêque de Nantes (1392-1398) et Gacien de Monceaux, évêque de Quimper (1408-1416) ont reçu un enseignement en droit, et, comme Henry et Guy Le Barbu, Richard de Lesmenez et Guillaume Le Briz, reçurent leur épiscopat comme remerciement pour services rendus au Duc. On peut penser que les membres des familles de la noblesse, de la plus importante à la plus modeste, essayaient d'entrer au service du Duc en s'inscrivant à l'université d'Angers.

Niveau culturel médiocre

Les intérêts culturels de la noblesse durant cette période restent encore méconnus. Il semblerait, cependant, qu'ils ne prennent pas de forme spécifiquement bretonne. Leur principal intérêt était la construction et la décoration de leurs châteaux et manoirs plutôt que des matières plus intellectuelles. Certains des serviteurs du Duc se mêlèrent quelque peu de sujets plus conventionnels. Guillaume de Saint-André, à côté de ses travaux historiques et de son travail routinier de secrétaire, fut l'auteur d'une paraphrase laborieuse du « Jeu des échecs moralisés » qui manque singulièrement d'éclat malgré une ou deux remarques plaisantes. Tout cela révèle, ainsi que le contenu des bibliothèques des clercs et autres notaires, le caractère essentiellement conservateur de la vie culturelle bretonne au moment où des travaux des plus stimulants causaient l'excitation des cercles littéraires de Paris et où une tradition artistique plus élaborée se développaient à la cour de Charles V et de ses frères.



Assaut du château de Brest par le Duc de Lancaster (1375). Miniature des chroniques de Froissart, XV^e siècle (Cliché B.N.)

Le manque d'originalité et la pauvreté générale de la vie de la cour bretonne se reflète dans le duché en général, dans le manque de legs en faveur de fondations d'enseignement et dans l'absence de manuscrits dans les testaments mis à part des manuels religieux. L'intérêt général se dirigeait vers les différents aspects de la dévotion religieuse, bien qu'il existât chez les éléments non-cléricaux de la population une conscience de l'importance de l'enseignement. De nombreux témoins bretons, lors de l'enquête de 1371, se déclarent illettrés dans la signification médiévale exacte du terme. Cependant, beaucoup de chevaliers et d'écuyers pouvaient à la fin du XIV^e siècle au moins signer de leur nom. Ceci indique une connaissance de quelques rudiments d'érudition. Mais, insistons sur le fait que ce n'était pas un phénomène spécifiquement breton. Comme le Duc et sa cour, la noblesse et le clergé suivaient en cela les traditions françaises, même quand, comme pour Mathieu Bovis (un clerc du diocèse du Léon), leurs sentiments envers les Français manquaient singulièrement de charité.

Ambiguïté

Les comportements de la noblesse bretonne étaient destinés à être ambigus. Il y a toujours eu en elle un patriotisme et

une loyauté certaine envers leur patrie. **Pugna pro Patria** est un adage bien connu ; on peut illustrer cet état d'esprit par l'exemple d'Yvo d'Alnet, un écuyer breton emprisonné à Poitiers à la Toussaint 1370. Provoqué par les grossièretés d'un maître d'armes gascon qui prétendait que les Gascons étaient meilleurs combattants et plus loyaux que les Bretons, Yvo demanda à la cour du sénéchal du Poitou l'autorisation de combattre pour l'honneur de ses compatriotes malgré la réputation de son adversaire (le Bourc de Caumont avait déjà tué trois hommes en duel). S'étant publiquement recommandé au Bienheureux Charles de Blois dont il avait brodé le nom sur sa chemise, il vainquit et tua le Bourc.

Cependant, la France offrait des perspectives tentantes pour la noblesse bretonne dont une partie suivit Bertrand Duguesclin au service du Roi. L'administration royale attirait les talents de nombreux Bretons : l'université de Paris offrait un débouché aux plus brillants d'entre-eux. Guillaume de Saint-André décrit ainsi le dilemme de Duguesclin en 1379 :

« Glequin qui Connestable estoit,
Trop grand dueil en son cœur avoit,
De la guerre et dissention,
Estant entre sa nation,
Et les Francois qu'il amoit ».

Lorsque le Duc était en désaccord avec la France, les pensionnés bretons du Roi étaient amenés à s'inquiéter pour leurs terres et les liens familiaux et autres liens d'alliance familiale entretenus avec des nobles français. Dans les années 1379-1381, ils décidèrent que le prix à payer pour rétablir la paix ne devait pas être le sacrifice de l'autonomie bretonne construite par les Ducs.

La tâche du Duc et de ses conseillers était donc de construire et de bâtir sur cette base peu solide. Ils utilisèrent de plus en plus souvent divers moyens pour nourrir ces sentiments nationaux et de fidélité. La propagande officielle utilisa le droit et la littérature, des formes visuelles et symboliques pour créer une mystique ducale qui reflétait, dans une moindre mesure, ce qui entourait le Roi de France. Pour les revendications juridiques du gouvernement breton, non seulement le Duc fit des démarches à Paris basées sur les réclamations habituelles mais on peut dire aussi qu'il existait une popularisation des thèses officielles sur l'histoire et le statut du Duché. Lors d'une enquête sur les prérogatives royales en 1392, de même lors d'une enquête en 1455, une grande partie des témoins affirmèrent et soutinrent la vérité des justifications historiques et juridiques des prétentions ducales qui se basaient directement sur des arguments avancés avant la guerre civile. Il est possible que les témoins aient été soigneusement choisis et retenus suivant leurs avis; certains répondent dans des termes fort proches de la formulation des premiers avis du conseil sur les droits ducaux. Une enquête comme celle de 1392 aidait aussi à mettre en condition les Bretons et à encourager l'expression de leur sentiment national. On trouve un but semblable dans l'œuvre de Saint-André et dans le Chronicon Briocense. L'utilisation plus tard de documents in extenso et la fabrication de documents apocryphes pour authentifier les actions des premiers dirigeants du Duché qui ne corroboraient pas les preuves historiques existantes, trahissent la proximité de l'auteur avec les idées ducales. Le Chronicon était adapté aux nécessités contemporaines et était construit sur des traditions populaires, encourageant la fidélité envers le nouvel état.

Affirmation de la « nation de Bretagne »

Etant donné que les rois de France, bénis de Dieu, dotés de la sainte Ampoule, de l'Oriflamme sacrée et d'un don de guérison des écrouelles, n'hésitaient pas à utiliser de telles méthodes pour consolider leur pouvoir, il n'est pas étonnant que les Ducs de Bretagne dont les ancêtres furent des rois et des saints, les imitèrent. Jean IV, naturellement, ne pouvait pas écraser le culte entourant son rival malheureux, Charles de Blois, mais ses dons en 1393 « pour enchasser partie des reliques de saint Salomon et de saint Gradlon jadis roys de Bretagne prédécesseurs de monseigneur » étaient un investissement intéressant vu l'aide potentielle que ces monarques pouvaient fournir dans cette guerre de propagande! De même, lorsque pour la première fois au XIV^e siècle, on ressortit des archives poussiéreuses les antiques chefs bretons des périodes romaine et carolingienne. Le père du Duc Jean fouilla tous les ouvrages possibles pour trouver des arguments à l'appui de ses droits à la succession de Jean III en 1341. Ses conseillers juridiques prouvèrent que les « croniques et escriptures » montraient de manière concluante « quil ot plusours rois en Bretagne o temps passe et le premier fut Salemons qui ot guerre contre Charles le Grant, le Roy Cohel et le Roy Chouable et le Roy Arbans et plusours autres qui sont nommez aes ystoires de Bretagne... » et nous avons vu à quels usages sont utilisées ces conclusions. Mais, Charles de Blois, malgré tous ses liens avec les Valois, mit aussi en valeur ces traditions bretonnes au point de se faire représenter en compagnie de ses bienheureux prédécesseurs Salomon et autres rois de Bretagne, dont il encouragea le culte, sur un vitrail dans un de ses couvents préférés. Le symbolisme visuel comprenait aussi l'utilisation des armoiries ducales sur les bâtiments, spécialement sur ceux qui étaient sous la sauvegarde du Duc. Ces armoiries souveraines furent, elles aussi, un sujet



Monnaie de Jean IV
(Cl. Musée de Bretagne).

controversé en 1341 et lors des négociations diplomatiques qui suivirent. Leur impact sur l'imagination était important. Des témoins, à Angers en 1371, indiquèrent avoir reconnu en vision Blois par les armes de Bretagne qu'il portait. Le Chronicon Briocense rapporte une histoire sur le Roi Arthur adoptant les hermines à la place de trois couronnes d'or sur champ d'azur. La cérémonie du couronnement ducale, d'autres cérémonies comme les chapitres de l'Ordre de l'Hermine, fondé en 1381, popularisaient auprès des Bretons les représentations symboliques et héraldiques de l'autorité ducale.

Mais il y a des limites au développement de cette propagande et quand les juristes indiquent que « le pais de Bretagne est un pais distinct et separe d'autres », nous devons relever ces limites. En particulier, il peut paraître étrange que les propagandistes ducaux n'aient pas exploité, dans la défense de l'identité nationale bretonne, l'élément celtique qui comme le flamand en Flandres aurait pu « travailler pour l'unité nationale de ces régions sous la férule de leur duc ou de leur comte ». Bien que nombre des partisans de Jean de Montfort aient été originaires des régions bretonnantes, l'appel à la langue bretonne comme point de ralliement se trouve seulement dans des réflexions indirectes dans le Chronicon. La somme totale des écrits en breton pour tout le XIV^e siècle, à part les noms de lieu, de personnes, les coutumes particulières, tient en six courtes lignes de vers écrits par un clerc plus habitué au latin qu'au breton, et en quelques phrases concertant une émeute à Vannes en 1398. Il est bien attesté que le breton était largement utilisé, et pas seulement dans la paysannerie, à l'ouest d'une ligne allant de Saint-Brieuc au Pays de Guérande. Quatre interprètes furent nécessaires lors de l'enquête pour la béatification de saint Yves; à Angers, en 1371, Alain Tardif, lecteur au couvent des Franciscains d'Angers, et Even de Haya, écuyer, « Brittones Brittonizantes » jouèrent ce même rôle. A cette occasion aussi, Erard de Léon, 55 ans, chevalier, sire de Fremèreville, dans le diocèse d'Amiens mais cadet de la famille de Léon, témoigna qu'il connut un domestique bretonnant du Comte Guy de Penthièvre, qui avait retrouvé la vie par l'intercession auprès du gendre du Comte (Charles de Blois) « et hoc scit quia Brittonicum Brictonizans bene et congrue loquebatur; et hoc scit iste quia dictum ydioma Brictonicum bene novit », bien qu'il ait été absent « a patria Britannic » durant 13 ans. Les prêtres sinon les évêques dans les quatre diocèses de la Bretagne bretonnante devaient pouvoir parler breton (afin notamment d'entendre les confessions).

De même que les Ducs, Charles de Blois, malgré ses préférences pour ses états du Trégorrois, sa curiosité et ses possibilités intellectuelles, n'apprit jamais la langue bretonne, et il n'y a guère de preuves concluantes concernant les autres ducs du XIV^e siècle qui préféraient vivre dans le

Pays Vannetais. On peut penser, bien entendu, que cela résulte du fait que les Ducs pour cette période descendaient de familles françaises et qu'ils étaient, à un certain degré, imprégnés de culture française. Mais en Angleterre où l'on trouve le même phénomène pour Edward I et Edward III, ceux-ci ont encouragé leurs sujets à défendre la langue anglaise lorsque les menaces françaises se précisèrent. Au Pays de Galles, Owen Glyn Dŵr fit de même pour préserver l'identité galloise, lors du soulèvement contre les Anglais. Les Flandres, comme la Bretagne, étaient divisées linguistiquement; Louis de Mâle, cousin du Duc Jean IV de Bretagne, un de ses proches amis, et dont les ambitions politiques étaient similaires, flattait ses sujets flamand en leur parlant flamand. C'est seulement à une époque plus moderne que la conjonction de la langue et de la nationalité en Bretagne suivit les modèles italien, français et anglais de la fin du Moyen Age.

Politique ducale « nationaliste »

La montée du sentiment national en Bretagne, à cette époque, se fait lentement et avec hésitation. Les éléments d'unité se trouvent alors dans la géographie, dans l'expérience politique et administrative bretonne, dans la fidélité envers l'Etat breton et dans l'existence d'un peuple breton. Mais la position ducale était menacée par divers facteurs. L'attraction de l'administration et de l'armée française pour la noblesse bretonne, force politique dominante du Duché, fut un facteur déterminant dans la crise de 1372, comme elle allait l'être à la fin du XV^e siècle. Cette attirance pour la

France limita le mouvement pour l'indépendance bretonne et lui enleva quelques-uns des éléments psychologiques qui auraient pu être nourris par le développement d'une vie culturelle entièrement séparée de celle de la France. Jusqu'en 1460, les Bretons désiraient obtenir un certain niveau d'enseignement étaient obligés de s'exiler dans les universités françaises ou d'autres pays. Cependant, au sein de la cour ducale, les aspirations à l'indépendance sont réelles et elles ne sont pas nouvelles. Certaines des méthodes utilisées pour projeter dans l'opinion publique une certaine image du Duché, basées sur une histoire largement remaniée, soutenues par les activités des propagandistes, montre l'importance attachée par le gouvernement au développement de l'identité bretonne. A partir de 1364, au moins, ce fut une politique délibérée de la part du gouvernement breton de conduire et de développer les expressions naturelles du sentiment national breton en « nostre nacion de Bretagne ».

Michael Jones.

Note:

Je voudrais remercier très vivement M. Le Touze pour la traduction de cet article dont la version originale « Mon Pays et ma Nation: Breton Identity in the Fourteenth Century » est parue dans *War, Literature and Politics in the Late Middle Ages*, éd. C.T. Allmand, Liverpool University Press, 1976, p. 144-168. Nous sommes redevables à cette université de nous avoir permis de faire la traduction. J'ai développé, en quelque sorte, d'autres aspects de la question dans « Bons Bretons et bons Francoys: The Language and Meaning of Treason in Late Medieval France », *Transactions of the Royal Historical Society*, 5th series 32 (1982), 91-112. En plus, on trouvera des renseignements beaucoup plus riches sur la littérature dans J. Kerhervé, « Aux origines d'un sentiment national. les chroniqueurs bretons de la fin du Moyen Age », *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, cviii (1980), 165-206.

M. Jones.

Michael Jones : un chercheur gallois passionné par la Bretagne

A l'occasion du passage de Michael Jones en Bretagne, nous avons tenu à lui poser quelques questions. Gallois, professeur d'histoire à l'Université de Nottingham, en Angleterre, il est spécialiste du Moyen Age européen.

D.S. Comment se fait-il que vous vous intéressiez à l'histoire de Bretagne?

M. J. : C'est une histoire assez longue: il y a vingt-cinq ans environ, j'étais étudiant à Oxford et je m'intéressais à la Guerre de Cent Ans, surtout à l'intervention des Anglais en France. Je me suis mis à faire des recherches dans ce domaine et j'ai trouvé un professeur à l'Université de Leeds, en Angleterre qui m'a dit qu'on pouvait faire une étude des relations entre l'Angleterre et la Bretagne pendant le quatorzième siècle.

D.S. : Où en êtes-vous de vos études actuellement?

M.J. J'étudie la noblesse bretonne au Moyen Age parce que j'ai l'intention de faire un livre sur ce sujet. Le Moyen Age breton ressemble beaucoup aux autres régions de France mais en même temps il y a des caractéristiques spécifiques bretonnes. J'ai essayé de faire des parallèles et des contrastes frappant entre la Bretagne

et le reste de l'Europe. La Bretagne médiévale est rurale, dominée par la grande aristocratie et une foule de moyenne noblesse: elle a développé ses richesses par l'agriculture et par la mer.

D.S. : Quelles étaient les relations entre la Bretagne et l'Ile de Bretagne?

M.J. : Au commencement du Moyen Age, il y a des liens assez forts entre les deux pays, mais après le VIII^e ou le IX^e siècle, ces liens se sont relâchés. Par contre, les liens se sont resserrés avec la France carolingienne puis capétienne.

D.S. : Selon vous, est-ce que la Bretagne du XIV^e et du XV^e siècle aurait pu survivre en tant qu'état indépendant?

M.J. : C'est une question qui m'intéresse beaucoup: ces dernières années, j'ai fait des recherches sur l'administration ducale qui me semble très ambitieuse à la fin du Moyen Age. A mon avis, vous aviez en Bretagne un état princier assez moderne pour l'époque, avec les rouages administratifs nécessaires à une vie indépendante, avec une armée, un parlement, des États, la loi bretonne, en somme tous les éléments nécessaires pour faire véritablement un état, certainement!

D.D. : Quelles sont les causes qui ont fait manquer à la Bretagne la conquête de son indépendance?

M.J. : Ce qui lui a manqué, c'est surtout l'argent! Les moyens en argent et en hommes a fait terriblement défaut dans la lutte contre les Français... Cette longue guerre contre la France a épuisé la Bretagne financièrement et puis il ne faut pas oublier la trahison des nobles à la fin du XV^e siècle...

D.S. : Quel était l'état de la marine bretonne?

M.J. : Au début du XIV^e siècle, on a beaucoup plus de navires, plus grands: à la fin de ce siècle, on voit des navires de 200 à 300 tonnes. Il y a une foule de navires de commerce dans les ports européens, de la Hollande jusqu'au Portugal. Les navires bretons se sont bien adaptés aux circonstances pour faire du commerce avec les ports de Hollande, de France, d'Angleterre, d'Espagne et du Portugal. A la fin du Moyen Age, la Bretagne agit en tant que puissance maritime indépendante, tout comme l'Angleterre où la France pour transporter des marchandises même pendant la guerre de Cent Ans. Et puis, à la fin du XV^e siècle, tout est terminé...

D.S. : Où en sont les études, dans le Royaume-Uni, concernant l'histoire de la Bretagne?

M.J. : Ces études concernent surtout le début du Moyen Age, les

(suite page 16)

alba - écosses - bro skos - scotland

un exemple de nationalisme :

le parti national écossais (s. n. p.)

Le XIX^e siècle a vu ce qu'on a appelé le « réveil des nationalités » notamment dans les divers pays celtiques. Ce réveil s'est concrétisé au XX^e siècle par l'apparition de mouvements politiques développant l'idée d'autonomie ou d'indépendance. Jacques Leruez retrace l'histoire du Parti National Ecossais qui regroupe depuis quelques décennies les tenants de l'indépendance écossaise.

par Jacques Leruez

La création en 1934 du parti national écossais n'a pas marqué la naissance du mouvement autonomiste en Ecosse mais elle l'a fait changer de nature. Le **Scottish Home Rule Association**, fondée en 1888, n'était pas un parti mais un rassemblement qui se voulait un vigoureux groupe de pression en faveur du **Home Rule**, cette autonomie interne, d'abord promise à l'Irlande par Gladstone, puis à l'Écosse par ses successeurs à la tête du parti libéral (dont Asquith en 1913) (1). Bien qu'ouverte à tous les partis, la SHRA fut dominée, jusqu'en 1918, par les libéraux puis, après cette date, par des éléments socialistes.

La naissance d'un vrai parti « national », à partir de deux petites formations autonomistes récemment créées : le **National Party** (1928) et le **Scottish Party** (1932), signifiait que les nationalistes ne faisaient plus confiance aux partis « britanniques » établis, pour parvenir à leurs fins. Ils renonçaient ainsi à les influencer de l'intérieur ou de l'extérieur, pour rivaliser avec eux jusques et y compris dans le domaine électoral (bien que la double appartenance ait été autorisée jusqu'en 1948). Sur-tout, l'objectif final de **self-government** remplaçait celui de **Home Rule** (2).



La croix de saint André,
drapeau de l'Écosse.

L'histoire du SNP

Ce parti cinquantenaire a connu trois phases de développement : une longue phase d'obscurité, sinon de « groupusculisme » de 1934 à 1961, une phase d'irrésistible ascension, de 1961 à 1974, une phase de régression puis d'incertitudes, de 1974 à 1984.

L'obscurité

La création du SNP avait été voulue par John MacCormick qui allait dominer le mouvement autonomiste pendant quelque trente ans et visait à l'alliance la plus large de tous les éléments indépendantistes et fédéralistes, fussent-ils très modérés. Cette ouverture que les adversaires de MacCormick taxaient d'opportunisme, prévalut jusqu'à la guerre et permit aux candidats du SNP, lors des élections de 1935 d'obtenir des scores modestes mais non ridicules : dans quatre circonscriptions, le SNP dépassait 10% des suffrages et atteignait même 28,1% dans les Western Isles. Mais la question de la conscription obligatoire divisa le parti. Le puissant courant pacifiste des années trente s'était fait sentir en Ecosse, comme ailleurs au Royaume-Uni ; en outre, les nationalistes les plus intransigeants refusaient de se faire envoyer au front par le Parlement de Londres dominé par une majorité écrasante de députés anglais (3). Néanmoins, un congrès extraordinaire, tenu le 16 décembre 1939, décida de soutenir l'effort de guerre britannique contre un pays (l'Allemagne) « qui avait déjà détruit trois nations ». La formule est significative et révélatrice de la façon dont se détermine un esprit nationaliste. Quoi qu'il en soit, la querelle eut peu d'influence sur l'opinion écossaise dans son ensemble, pas plus d'ailleurs que la création par l'Allemagne, à l'adresse de l'Ecosse, d'une radio de propagande anti-anglaise : Radio Caledonia. Mais l'aile intransigente, appuyée sur les pacifistes, finit par obtenir la mise en minorité de MacCormick, puis son départ, en 1942.

Suivi par près de la moitié des adhérents, il fonda la **Scottish Union** qui devint, après la guerre, la **Scottish Convention** puis la **Scottish Covenant Association**. Ce mouvement fit adopter, en 1949, la célèbre pétition dite du **Covenant** (en souvenir de la **Solemn League and Covenant** qui, au 17^e siècle,

avait défendu la religion écossaise contre les entreprises de Charles I^{er}) qui demandait le **Home Rule** pour l'Écosse et reçut, en deux ans, plus de deux millions de signatures. Ce succès fut éphémère et n'impressionna ni le gouvernement travailliste d'Attlee, ni l'opposition officielle, alors dirigée par Churchill. Il est vrai que les suffrages obtenus par le SNP aux élections générales de 1950 (0,4 % pour trois candidats) puis de 1951 (0,3 % pour deux candidats) n'étaient pas de nature à alarmer les deux grands partis. De fait, pendant les années quarante et cinquante, le SNP réussit tout juste à survivre, ce qui montrerait à l'évidence qu'il n'y a pas place pour deux organisations autonomistes en Ecosse.

L'ascension

Symboliquement, c'est l'année de la mort de MacCormick (1961) que le vent allait tourner. A l'élection partielle de Glasgow, Bridgeton (16 novembre), le candidat nationaliste Ian MacDonald obtint 18,7% des voix, en l'absence d'un libéral. Encouragé par ce résultat, il décida de renoncer à diriger sa ferme et de se consacrer entièrement à son parti. C'est grâce à lui que le SNP allait se doter d'une machine électorale digne d'un parti moderne. Certainement, l'environnement politique était porteur. En effet, à partir de 1962-63, les Britanniques prirent conscience que leur développement économique prenait du retard sur les économies allemande et française. En outre, alors que les phases d'expansion assuraient à peine le plein emploi, dans les zones d'industries anciennes (charbonnages, métallurgie lourde, chantiers navals) comme l'Écosse, les phases de récession, liées à la défense de la livre et à l'équilibre du commerce extérieur, signifiaient un niveau de chômage toujours accru. D'où la désaffection de l'opinion écossaise vis à vis des partis traditionnels, dont les

conservateurs furent les premiers à souffrir. Mais après les échecs économiques du gouvernement Wilson (1964-70), la voie était libre pour une percée des tiers partis. Pourtant, sans l'action d'Ian MacDonald, il est probable que, comme en Angleterre, c'est le parti libéral qui eût bénéficié du vote de protestation contre le bipartisme. Quoi qu'il en soit, à partir de 1961, sur le double plan du recrutement et des résultats électoraux, les progrès du SNP furent spectaculaires, comme le montrent les tableaux 1 et 2.

Les chiffres d'adhérents — fournis par le SNP lui-même, sont sans doute quelque peu « optimistes ». Ils n'en montrent pas moins la progression considérable obtenue en six ans seulement: 2000 adhérents et 18 sections en 1962, 120000 adhérents et 484 sections en 1968. (A titre comparatif, le parti travailliste qui, depuis 1959 est le parti électoralement dominant en Ecosse, avait moins de 80000 adhérents individuels en 1968). La même année, le SNP obtenait aussi son meilleur résultat aux élections locales (105 élus aux conseils de comtés et 30% des voix). Cette poussée n'était pas une surprise puisque, en novembre 1967, Winifred Ewing, une des personnalités nationalistes les plus connues (depuis), remportait, avec 46% des voix, l'élection parlementaire partielle de Hamilton, circonscription réputée sûre pour les travaillistes.

Face à ces succès, les résultats des élections générales de 1970, quoiqu'en progrès global par rapport à 1966, allaient constituer un échec relatif. En effet, avec 65 candidats, le SNP obtenait 4720 voix en moyenne par candidat contre 5585 en 1966, année où il n'avait que 23 candidats. C'est que les conseillers locaux du SNP, élus en 1968, n'avaient pas fait grosse impression. C'est aussi que les élections de 1970 furent dominées, même en Ecosse, par le duel Heath-Wilson (les deux grands partis rassemblaient à eux seuls 82,5% des suffrages exprimés contre 89,4% pour l'ensemble du Royaume-Uni). Il n'empêche qu'en 1970, le SNP devenait le troisième parti écossais, obtenant plus du double des suffrages du parti libéral (5,5%) qui n'avait que 27 candidats, il est vrai.

La progression reprenait de plus belle dès les premières difficultés du gouvernement Heath (1971-2) puis c'étaient les succès spectaculaires de 1974. Il faut dire que la conjoncture politique était particulièrement favorable. En Ecosse même, l'opinion commençait à être consciente des énormes possibilités qu'offrait à l'économie la découverte des gisements de pétrole dans la mer du Nord. Les aurait-elle ignorées que le SNP se serait chargé de les lui rappeler. Depuis mars 1973, le SNP s'était lancé dans une campagne virulente sur le thème: « c'est le pétrole de l'Ecosse » (plus d'un million de tracts distribués) qui eut un grand

Tableau 1: adhérents du SNP depuis 1962

Dates	Adhérents individuels	Sections locales
1962	2000	18
1965	20000	140
1968	120000	484
1971	70000	
1974-7	85000	
1980		
1984		

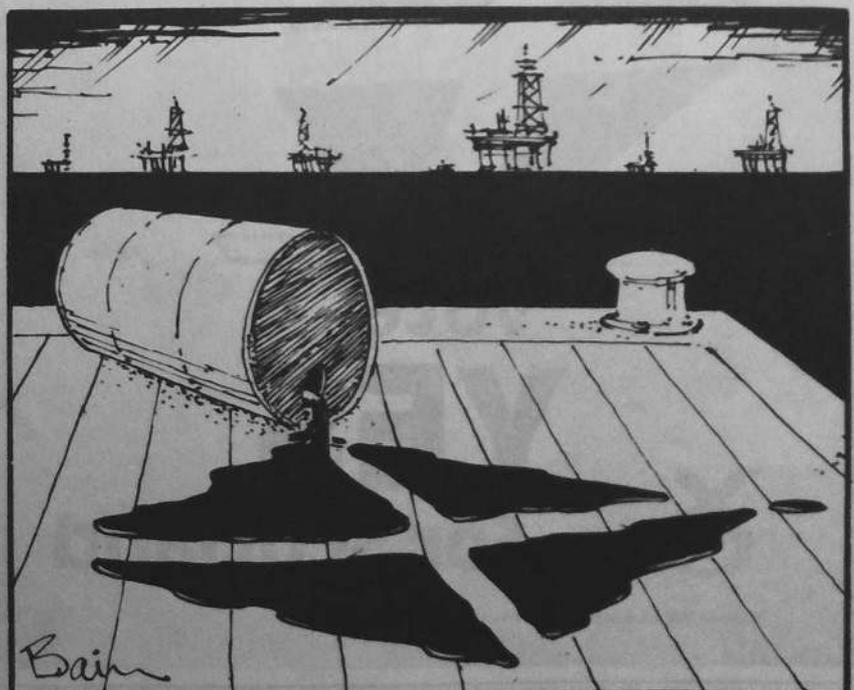
Tableau 2: résultats du SNP aux élections générales depuis 1955

Dates	Suffrages exprimés	Candidats présentés	Elus	% des suffrages exprimés à l'échelle de l'Ecosse
1955	12112	2	0	0,5
1959	21738	5	0	0,8
1964	64044	15	0	2,4
1966	128474	23	0	5,0
1970	306802	65	1	11,4
1974	633180	70	7	21,9
1974	839628	71	11	30,4
1979	504180	71	2	17,2
1983	331975	72	2	11,8

retentissement. Malgré les tonalités sectaires et égoïstes de la campagne (que dénonçaient ensemble conservateurs et travaillistes) les espoirs pétroliers donnaient incontestablement de la crédibilité à l'argumentation nationaliste selon laquelle l'Ecosse «ferait mieux toute seule». En outre, l'énergie ne pouvait que jouer une grande place dans l'élection anticipée de février 1974 puisque le gouvernement Heath était confronté à un double défi énergétique: à l'extérieur, c'était le premier « choc pétrolier », à l'intérieur, c'était la grève des mineurs et la semaine de trois jours.

Toujours est-il, que pour la première fois, le SNP réalisait une vraie percée électorale (633180 voix et 21,9% des

suffrages exprimés) et parlementaire (7 députés contre 1 en 1970). Avec les deux élus du Plaid Cymru, cela faisait 9 élus nationalistes, presque autant que de libéraux (14), à Westminster. Huit mois plus tard, en octobre, aux nouvelles élections que provoqua Harold Wilson pour tenter d'obtenir une meilleure assise parlementaire (il ne disposait en effet que d'une majorité relative, gouvernant avec la neutralité tacite des petits groupes), la victoire du SNP s'amplifia: 30,4% des voix et onze sièges. En battant le parti conservateur de 158290 voix (5,7 points d'écart), il devenait ainsi le second parti écossais en sièges et en pourcentage; mais les aberrations du scrutin uninominal à un seul tour et à majorité simple permet-



taient aux conservateurs de sauver 16 sièges dans leurs zones de force et aux travaillistes de garder plus de la moitié des députés écossais (41 sur 71) tout en n'obtenant que 36,3% des voix. En outre, ce qui était encourageant pour l'avenir, le SNP terminait second dans 42 circonscriptions: cinq tenues par les conservateurs, 35 par les travaillistes, deux par les libéraux. On comprend, dès lors, pourquoi le parti travailliste s'est estimé le premier menacé par le SNP et pourquoi les gouvernements Wilson (1974-76) puis Callaghan (1976-79) ont accéléré les projets de création d'une assemblée écossaise pour désamorcer les progrès nationalistes. C'est qu'en effet, s'il est à la rigueur possible au parti conservateur de gouverner avec le seul soutien de l'Angleterre (4), le parti travailliste sait très bien qu'il a peu de chances d'arriver au pouvoir sans disposer d'une majorité de la représentation écossaise et galloise (sans cet « appoint », il n'eût obtenu une majorité absolue au Parlement de Westminster qu'en 1945 et

1966). En outre, avec le système électoral britannique, le seuil à partir duquel un parti peut espérer obtenir la majorité des sièges se situe autour de 36% des suffrages. Or, à plusieurs reprises en 1976 et 1977, les sondages laissèrent supposer que le SNP pourrait, sinon franchir, du moins frôler, le cap fatidique. Malheureusement, pour ce parti, il n'y eut pas une seule élection parlementaire partielle en Ecosse entre octobre 1974 et avril 1978. A cette date, il était trop tard, le reflux nationaliste avait commencé.



Reflux et incertitudes

C'est qu'entre temps, le vote de la législation nécessaire pour donner à l'Ecosse une assemblée délibérative et

législative était en bonne voie (le **Scotland Act** fut définitivement voté au Parlement en juillet 1978) et la popularité du gouvernement, donc du parti travailliste, remonta, en Ecosse, tout au moins. Aussi remporta-t-il facilement les trois élections partielles d'avril, mai et octobre 1978. Certes, il s'agissait de circonscriptions travaillistes sûres mais, sauf dans la première, le vote nationaliste y était en recul par rapport à 1974. C'est donc un parti déjà diminué qui s'engagea dans la campagne pour le Oui au référendum du 1^{er} mars 1979 (5), aux côtés d'un parti travailliste profondément divisé qui, au surplus, refusa de collaborer avec les nationalistes. Après l'échec virtuel de la dévolution (6), et la chute du gouvernement, le 28 mars, l'attention de l'opinion fut presque immédiatement accaparée par l'affrontement Callaghan-Thatcher. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le vote des électeurs se soit à nouveau polarisé sur les deux grands partis de gouvernement (73% des voix ensemble au lieu de 61% en octobre 1974) et que le SNP en ait subi les conséquences: 17,4% des voix et deux sièges. Par rapport à 1974, le recul était net. Pourtant, notons-le, le SNP restait plus fort qu'en 1970; il obtenait son troisième meilleur score depuis qu'il existe, soit 7100 voix par candidat présenté; c'était moins qu'en février et octobre 1974 (respectivement 9044 et 11825) mais plus qu'en 1970 (4720) et 1966 (5586).

L'année 1979 ne marqua pas la fin des déconvenues. En effet, pour le SNP, comme pour tout parti passé près de la victoire et qui, en définitive a échoué, le temps des frictions était venu. A plusieurs reprises, entre 1979 et 1983, le parti s'est divisé entre une majorité maximaliste attachée à un slogan révélateur: « l'indépendance et rien d'autre », et une minorité, minimaliste en matière institutionnelle (elle se contenterait sans doute d'une solution de type fédéral) mais aux inclinations socio-démocrates sinon socialistes. Cette tendance, qui s'était constituée après les échecs de 1979 (d'où son nom de « groupe 79 ») et qui était surtout animée par des transfuges du parti travailliste (tel Jim Sillars, longtemps député travailliste), arguait que la société écossaise reste une société de classes et que le SNP, pour réussir, doit conquérir une partie du vote ouvrier. Pratiquement, cela voulait dire que le SNP devait se rapprocher des syndicats, quitte à mettre une sourdine à la revendication d'indépendance pure et simple. Mais, beaucoup de militants, loin de voir dans les syndicats une force de progrès estiment plutôt qu'ils constituent une force de blocage et qu'il n'y a pas lieu de privilégier l'électorat ouvrier.

Après des fortunes diverses selon les congrès, les animateurs du « groupe 79 » ont échappé à l'expulsion, au début de 1983, en raison de la proximité des élections générales. La plupart

**In the
national
interest**

**vote
YES
for Scotland**

Published SNP Edinburgh Central. Printed Diverse Marketing Edinburgh

Tract édité par le SNP en 1979.

sont donc encore dans le parti à l'heure actuelle mais semblent avoir renoncé à toute activité fractionnelle trop voyante.

Le fait d'éviter la scission n'a pas empêché l'année 1983 d'être particulièrement désastreuse pour le SNP. Avec 11,7% des suffrages aux élections générales, il dépassait à peine son score de 1970 (11,4%). Surtout après avoir été, depuis 1970, le troisième parti écossais (et même, pendant quelque temps en 1974, le second) il était largement dépassé par l'Alliance libérale et sociale-démocrate (24,5% des voix). Autrement dit, le SNP paraissait en voie de marginalisation. Certes, il pouvait arguer qu'il était, une fois de plus, victime de la loi électorale puisqu'il lui avait fallu 167987 voix pour faire élire un député (7). Il n'en restait pas moins que ce même système électoral lui avait permis de conquérir onze sièges en 1974.

Pendant l'hiver 1983-84, le moral des militants du SNP a donc été fort bas, d'autant plus que les sondages s'obstinaient à lui prédire moins de 10% des intentions de vote. Néanmoins, depuis le printemps 1984, l'avenir du SNP paraît moins sombre. En mai, aux élections de districts (le niveau inférieur des collectivités locales) le SNP a obtenu 14% des voix. Surtout aux élections européennes de juin, le parti est remonté à 17,8% des suffrages, tandis que Winifred Ewing, déjà membre de l'Assemblée de Strasbourg depuis 1979, était brillamment réélue avec une majorité accrue. Comme en 1979, le SNP obtenait donc un des huit sièges

européens en Ecosse (deux conservateurs, cinq travaillistes). En outre, il avait la satisfaction de reléguer l'Alliance à la quatrième place (15,6%). L'espoir avait donc changé de camp. Il est évidemment trop tôt pour pouvoir dire si cette hirondelle constitue un nouveau printemps nationaliste. En effet, les élections européennes ne sont peut-être pas le meilleur baromètre pour mesurer la force d'un parti comme le SNP. Comme ailleurs, en Grande-Bretagne, les abstentionnistes ont été très nombreux, en Ecosse; la participation a partout été inférieure à 40% et même, dans deux circonscriptions, inférieure à 30%. Or, il est normal, étant donné la nature du SNP, qu'il sache mieux mobiliser son électorat que les autres partis lors d'une élection sans enjeu de pouvoir, au moins à l'intérieur du cadre britannique.

L'électorat du SNP

Jusqu'en 1967, l'impact électoral du SNP est resté faible et paraissait dépendre de son implantation locale, elle-même limitée aux zones rurales ou semi-rurales du nord de l'Écosse, où il était en concurrence avec les conserva-

teurs et les libéraux. Les militants d'alors — et sans doute les électeurs — appartenaient à la classe moyenne: enseignants, médecins, petits hommes d'affaires, qui fournissent, encore maintenant, bon nombre des cadres locaux, malgré un recrutement accru et diversifié.

L'élection partielle de Hamilton en novembre 1967 — que le SNP remporta avec 46% des voix — parut montrer que les nationalistes pouvaient mordre sur l'électorat ouvrier et urbain. Mais la popularité du gouvernement Wilson était alors au plus bas et le SNP bénéficia du vote de protestation contre le gouvernement en place. Les élections de 1970 permirent aux travaillistes de reprendre Hamilton. Pourtant, le retour des travaillistes dans l'opposition, n'empêcha pas le SNP de remporter, en novembre 1973, le siège de Govan à Glasgow, autre circonscription travailliste sûre.

Aux deux élections de 1974, ce sont surtout les conservateurs qui firent les frais de la poussée nationaliste. Sur les dix sièges gagnés (le onzième, les Western Isles, avait été pris aux travaillistes dès 1970) huit l'étaient aux dépens des conservateurs, deux aux dépens des travaillistes. Mais cela ne voulait pas

Jacques Leruez, professeur de civilisation britannique à l'Institut d'Études Politiques de Paris, chercheur au Centre d'Études et de Recherches Internationales, est l'auteur, notamment de *L'Écosse, une nation sans état* (Presses Universitaires de Lille) et de nombreuses études sur la vie politique en Grande-Bretagne. A noter, sous la direction de Jacques Leruez, la parution de *Le Thatcherisme, doctrine et action* à la Documentation Française.



Les huit candidats SNP aux élections européennes de 1984. Au premier plan, Winnie Ewing qui sera la seule élue.

dire pour autant que le SNP n'avait conquis que des suffrages conservateurs. D'après les sondages post-électorales, il semble que les quelque 200 000 suffrages gagnés par le SNP entre février et octobre 1974 venaient, à peu près à égalité, des trois autres partis. Mais comme les conservateurs étaient les seuls perdants nets en sièges comme en voix, on peut penser que les suffrages travaillistes qui sont allés au SNP l'ont été dans les circonscriptions où le parti travailliste n'avait aucune chance et où le SNP apparaissait le mieux placé pour battre le candidat et (le plus souvent, le sortant) conservateur. En effet, la plupart des sièges étaient conquis dans le nord-est rural ou semi-rural.

Le SNP n'avait donc pu entamer sérieusement les bastions travaillistes de la zone industrielle et notamment les circonscriptions du centre-ouest où le vote catholique pèse lourd. Dans les circonscriptions où la minorité catholique dépasse le tiers de la population (certains quartiers de Glasgow ou autour de Glasgow), le vote SNP était toujours inférieur à sa moyenne nationale (30,4%) et le vote travailliste toujours supérieur (36,3%). On peut en conclure que la résistance de l'électorat catholique à la séduction nationaliste avait permis au parti travailliste de sauver de nombreux sièges à Glasgow et autour de Glasgow. Or, la minorité catholique, surtout dans le centre-ouest, est à 90% d'ascendance irlandaise (résultat de la forte immigration du 19^e siècle). Comment expliquer la réticence des électeurs catholiques d'ascendance irlandaise envers le parti du *Home Rule*? D'abord, compte tenu du reste de l'Écosse où la majorité protestante est écrasante, le SNP apparaît comme un parti très protestant bien qu'il se garde de tout caractère confessionnel. Ensuite, il existe dans Clydeside, (la région autour de Glasgow), des liens de clientèle très forts entre le parti travailliste et les catholiques: les irlando-catholiques appartiennent en effet à la partie la moins favorisée de la classe ouvrière, ils habitent dans les grands ensembles de logements sociaux financés par les collectivités locales travaillistes; en outre, grâce à l'appui travailliste, les écoles catholiques continuent de bénéficier d'un statut privilégié (obtenu en 1918): financement à 100% par les autorités locales, ce qui n'empêche pas la hiérarchie catholique de contrôler le recrutement des maîtres et la nature de l'enseignement.

Cet aspect assez peu connu de la vie politique écossaise a constitué incontestablement un handicap sérieux pour l'expansion du SNP, même s'il ne semble pas avoir joué un rôle quelconque dans les résultats du référendum de 1979. Plus favorable au SNP était la structure des votes par classe d'âge. Un sondage *Opinion Research Centre* de 1975, qui donnait au SNP 30% des

intentions de vote globales, montrait que plus on était jeune plus on avait tendance à voter SNP: catégorie de 18 à 24 ans: 47%; catégorie de 25 à 44 ans: 35%; 45 à 64 ans: 24%; + de 65 ans: 11%, ce qui était encourageant pour l'avenir. Le même sondage indiquait que la petite classe moyenne (techniciens et employés) et les travailleurs manuels qualifiés étaient plus favorables au SNP que les autres catégories socio-professionnelles.

Depuis le recul du SNP, les analyses détaillées de son électorat ont manqué mais il n'y a pas de raisons de penser que, toutes proportions gardées par ailleurs, sa structure sociologique ait été sensiblement modifiée.

Le SNP a été créé et s'est développé autour de l'exaltation de la nation écossaise; il est naturel, donc, que la revendication de *self-government* pour l'Écosse (qui pour lui, répétons-le, ne diffère pas d'*independence*, c'est d'ailleurs ce dernier terme qui apparaît dans les documents officiels depuis 1978) soit au centre de ses aspirations, avec la précision habituelle répétée inlassablement: « au sein du Commonwealth et avec la Reine comme chef d'État ». Autrement dit, le SNP s'inscrit dans la tradition historique du nationalisme écossais: c'est moins



« Seule l'indépendance: ● écrasera le chômage, ● stabilisera les prix, ● augmentera le niveau de vie, ● donnera à vos enfants un avenir » (1977).

IT'S HIS OIL



So why are 40,000 Scots kids on part-time education? And why is there only 1 job for every 5 school-leavers? X

IT'S HER OIL



So why are many Scotswomen in substandard houses? Why do we have 97.5% of the U.K.'s most deprived areas? X

IT'S HIS OIL



So why are there so few jobs for Scots? Why do we have the worst unemployment rate in industrial Europe? X

Campagne SNP sur le thème du pétrole (1973-1975).

l'Union des deux Couronnes de 1603 qui est condamnée que l'Union des Parlements de 1707. Le SNP n'est donc pas séparatiste au sens strict, bien que certains de ses membres ne repoussent pas cette étiquette et même se déclarent républicains. En outre, il est clair qu'une Ecosse vraiment indépendante — comme tout autre État du Commonwealth — devrait pouvoir décider elle-même du niveau de sa défense et éventuellement remettre en cause les alliances conclues par la Grande-Bretagne au nom de l'Écosse: le Pacte atlantique et la CEE. Or, précisément, une majorité des nationalistes est très réticente devant l'intégration européenne (tout en reconnaissant que le référendum du 5 juin 1975, qui a donné une majorité au Oui (8), malgré la campagne hostile du SNP et du parti travailliste, engage autant l'Écosse que le reste du Royaume-Uni) très hostile à la force de frappe nucléaire britannique (9), aux missiles de croisière américains (bien qu'aucun ne doit être implanté en Ecosse) et plus particulièrement aux bases de l'OTAN installées dans les îles du nord-ouest (Hébrides extérieures).

Pour parvenir à son objectif suprême, l'indépendance, le comportement du SNP est sans ambiguïté: il refuse toute violence, déconseille toute illégalité à ses sympathisants et répugne même à l'action directe non violente (ce qui le sépare de bon nombre de mouvements indépendantistes de même nature en Europe). Autrement dit, il fait exclusivement confiance à la «voie des urnes» — (action by the ballot-box) —. Ce comportement fait de lui — bien qu'il s'en défende — un parti très britannique et le rend incontestablement sympathi-

que. Mais, dans ces conditions, comment dans la pratique envisage-t-il le passage à l'indépendance? Il prévoit simplement que, dès qu'il aura obtenu la majorité absolue des sièges écossais à Westminster (37 à l'heure actuelle), il demandera à négocier l'indépendance avec le gouvernement de Londres qui, quel qu'il soit et compte tenu du nouveau rapport de forces, ne pourra refuser de négocier. Le problème est qu'avec le système électoral britannique (nous l'avons déjà remarqué), il est possible de gagner une majorité absolue des sièges tout en n'obtenant qu'une majorité relative des suffrages (entre 36 et 38%). Cela suffira-t-il à convaincre Westminster qu'une majorité des Écossais désire vraiment une rupture institutionnelle? Certains nationalistes sont prêts à accepter le principe d'un référendum sur la question, bien que la procédure référendaire, on l'a vu en 1979, soit en définitive biaisée en faveur du statu quo. D'autres estiment que, puisque les deux grands partis s'arrogent, depuis toujours, le droit de gouverner le Royaume-Uni en alternance, tout en n'obtenant rarement (jamais depuis la guerre), le soutien de plus de la moitié des électeurs, ils ne voient pas pourquoi le SNP ne se considérerait pas, dans les mêmes conditions, mandaté pour exiger l'indépendance de son pays, quand le moment sera venu.

En attendant, il a dû s'efforcer de proposer aux électeurs écossais un programme réaliste. C'est ce qu'il a fait, non sans discussion entre ceux qui n'envisagent son application qu'après l'indépendance et ceux qui seraient éventuellement prêts à le mettre en œuvre, en coalition s'il le faut, dans le cadre du Royaume-Uni. La question

s'est surtout posée au moment où la création d'une assemblée écossaise, dotée de pouvoirs significatifs et d'un exécutif, paraissait une possibilité (dans les années 76-79). Le SNP eût-il accepté de gouverner en coalition avec un autre parti non-indépendantiste? Il est probable que oui. D'ailleurs, au congrès de septembre 1984, le Comité exécutif du parti a été autorisé à coordonner son action sur les autres partis réformistes (travailleurs et Alliance) et à soutenir l'Association pour une assemblée écossaise qui rassemble des personnalités de tous les partis et cherche à redonner vie aux projets de 1979.

Le programme du SNP outre ses positions en politique étrangère qui le rapprochent du parti travailliste (voir supra), est un programme réformiste de centre gauche qui ne peut effaroucher personne, sinon peut-être un futur chancelier de l'Échiquier écossais! Sur le plan économique, il prône une réforme foncière, la promotion de l'agriculture familiale, le développement de la petite industrie, le soutien des secteurs en difficulté (y compris les mines de charbon, malgré leur caractère peu rentable), tout ceci grâce à l'exploitation des ressources naturelles au bénéfice exclusif de l'Ecosse. Sur le plan social, il souhaite l'élargissement du Welfare State, défend la création d'un salaire minimum garanti et l'amélioration de l'habitat avec possibilité d'accession à la propriété. Sur le plan industriel, et malgré son discours favorable à tout ce qui est «national», le SNP est réservé devant les nationalisations, sans doute parce que les grandes nationalisations d'après guerre ont été faites, sauf pour l'électricité, dans le cadre «grand-britannique» mais aussi

parce qu'il croit à l'initiative individuelle et à la petite et moyenne entreprise, familiale de préférence. En définitive, le slogan de **small is beautiful**, résume assez bien l'idéologie du SNP. Il n'y a rien là de très étonnant puisque ses modèles étatiques sont les petits pays européens indépendants de même dimension que l'Écosse. la Norvège surtout exerce une véritable fascination sur le SNP. Outre qu'elle est la voisine immédiate de l'Écosse de l'autre côté de la mer du Nord, outre des caractéristiques physiques similaires (climat nordique, longue façade maritime), elle a bien sûr l'incalculable privilège de pouvoir gérer librement les ressources pétrolières qu'elle tire de la mer du Nord!

Au-delà des aléas électoraux conjoncturels, le destin du SNP est lié à celui de l'Écosse. Sans être exclusivement dépendant de facteurs britanniques, il est clair que le SNP a dû sa progression des années soixante et soixante-dix, aux difficultés économiques du Royaume-Uni — qui étaient en

général plus sérieuses au nord de la frontière — et surtout à l'impuissance à les résoudre que les deux grands partis ont successivement montrée.

Or, l'Écosse a relativement moins souffert que le reste du Royaume-Uni de la crise mondiale. Certes, le chômage a continué de croître mais à un rythme bien inférieur à ce qu'il a été en Angleterre (dans le nord et les Midlands notamment). Certes, les emplois ont continué de disparaître dans les industries traditionnelles mais deux secteurs ont connu une expansion considérable, le pétrole bien sûr qui, directement ou indirectement, fournit du travail à plus de 100 000 personnes, mais aussi l'industrie des composants électroniques qui offre environ 50 000 emplois. C'est sans doute assez peu pour une population active de plus de deux millions de personnes, néanmoins cela a suffi pour que le salaire moyen écossais soit maintenant du même ordre que dans le reste du Royaume-Uni, ce qui n'était pas le cas, il y a encore quelques années.

Devant cette situation, l'Écosse peut réagir de deux façons, chercher à préserver une Union qui, après tout, lui a permis de surmonter une période difficile de son histoire grâce à une aide régionale importante et au Welfare State et garder un comportement électoral proche de celui de l'Angleterre, même si le parti travailliste y reste plus fort, ou bien alors accroître son particularisme au point d'exiger une séparation institutionnelle plus ou moins accentuée.

Il est clair que l'avenir du SNP sera plus glorieux dans le deuxième cas de figure. Mais, dans le cas du maintien de l'Union, ce qui reste à moyen terme possible, le SNP n'en disparaîtra sans doute pas pour autant. Chantre du passé glorieux de l'Écosse, il peut avoir pour l'avenir une sorte de « fonction tribunicienne » comparable à celle que le parti communiste s'est attribuée depuis longtemps en France et qu'il a reprise depuis quelque temps avec délices.

BRITAIN ISN'T WORKING

8

Notes:

(1) Pour les suites parlementaires données à cette promesse, voir J. Leruez, *L'Écosse, une nation sans Etat*, Presses Universitaires de Lille, 1983, tableaux 6-1 et 6-2, pp. 146 à 148.

(2) Les deux formules sont ambiguës, mais pour les nationalistes **self-government**, est l'équivalent d'indépendance.

(3) Dans la chambre des Communes élue en 1935 (et qui siégea jusqu'en 1945 du fait de la guerre), il y avait, sur un total de 615 députés, 71 députés écossais, 35 députés gallois et 12 députés nord-irlandais. Malgré tout, il faut bien préciser qu'en raison de leur population, à peine 10% du total pour l'Écosse, 5% pour le Pays de Galles et 2,5% pour l'Irlande du Nord, les trois petites nations du Royaume-Uni étaient sur-représentées et le sont encore à l'heure actuelle.

(4) C'est le cas actuellement: aux élections de juin 1983, le parti de Mme Thatcher a obtenu 362 sièges en Angleterre sur 524, 21 en Écosse sur 71, 14 au Pays de Galles sur 38. C'est ce qui fait dire à Gordon Wilson, le président actuel du SNP, qu'il s'agit d'un « gouvernement d'Occupation ».

(5) Les raisons pour lesquelles le **Scotland Act** fut finalement rejeté en 1979 sont indiquées dans *l'Écosse, une nation sans Etat*, op. cit. ch. XI, pp. 211-234.

(6) On sait que le Oui l'emporta de justesse (51,6%) mais, avec seulement le soutien de 32,9% inscrits, il était loin de franchir le seuil de 40% de inscrits requis pour que le **Scotland Act** puisse s'appliquer sans un nouvel examen du Parlement. La nouvelle chambre, élue le 3 mai 1979, estima que la majorité du Oui était insuffi-

sante et abrogea le **Scotland Act**, le 20 juin, par 301 voix contre 206. Le vote des députés écossais alla en sens contraire: 43 contre l'abrogation, 19 pour, 9 abstentions.

(7) Contre 86 547 pour un représentant de l'Alliance, 38 157 pour un député conservateur, et seulement 24 162 pour un travailliste.

(8) 58,4% des suffrages exprimés contre 64,5% dans l'ensemble du Royaume-Uni.

(9) Le mouvement pour l'abolition unilatérale de l'arme nucléaire britannique (**Campaign for Nuclear Disarmament**) a d'ailleurs constitué une section importante au sein même du SNP.



Michael Jones... (suite de la page 9)

migrations bretonnes, l'archéologie, l'architecture médiévale. J'ai quelques étudiants qui font des travaux, mais il est très difficile de diriger des étudiants anglais en France parce qu'on manque de moyens. Et puis beaucoup d'étudiants ne connaissent pas suffisamment le français ou le latin du Moyen Age...

D.S.: Avez-vous étudié des manuscrits relatifs à la Bretagne en Angleterre?

M.J.: Oui. Il y a des manuscrits bretons dans tous les coins de Grande-Bretagne et j'ai fait un fichier sur ce sujet: on a fait un inventaire très important, publié il a deux

ans sur les archives privées en Angleterre et on peut trouver des copies de la « Coutume de Bretagne » du XV^e siècle dans cinq ou six bibliothèques anglaises et il y a beaucoup de livres de Prières, des manuscrits qui concernent la diplomatie, le domaine militaire. J'ai eu la chance, il y a trois mois, d'acheter en Angleterre des notes prises par dom Lobineau au début du XVIII^e siècle pour son Histoire de Bretagne qui ont été réunies par le grand collectionneur anglais Thomas Philips au XIX^e siècle et qu'on a vendues il y a vingt ans. J'ai trouvé cela dans un Catalogue chez un bouquiniste... ».

Propos recueillis à Carnac, par Jakez Gaucher.

Nouveau!

Chants traditionnels de Bretagne par la chorale **Kanerion an Oriant**

- Kemeramb en hent trez
- An Hollaïka
- Me zo gannet e kreiz ar mor
- O noz hemb par.

45 tours, 25,00 F + 6,50 F port à Dalc'homp Soñj!



A NOS ABONNÉS: LA PÉTITION QUE VOUS TROUVEREZ DANS CE NUMÉRO, EST A RENVoyer A:

PER DENEZ - UNIVERSITÉ DE HAUTE BRETAGNE
AVENUE GASTON BERGER - 35043 RENNES

L'Énigme du Graal

par Jean-Claude Lozachmeur
et Shigemi Sasaki

De récents succès de librairie montrent que la légende du Graal intéresse un vaste public. Il est à craindre cependant que ce genre de vulgarisation, plus avide de sensationnel que soucieux d'exactitude, ne répande dans l'opinion un certain nombre d'idées fausses. C'est pourquoi, il nous a semblé utile de rappeler à nos lecteurs en quoi consiste l'Enigme du Graal.

Notre étude comportera trois parties:

- la première sera consacrée aux textes eux-mêmes,
- la seconde, présentera les principales hypothèses de la critique moderne,
- dans la troisième nous résumerons les résultats de nos propres recherches sur la question.

Quelque incomplète que soit cette esquisse — vu l'immensité du sujet, il ne saurait guère en être autrement — nous espérons qu'elle aidera les profanes à s'orienter dans un des domaines les plus difficiles et les plus passionnants de la littérature.

Première partie

Le cycle du Graal

Tout commence entre 1180 et 1190 (1) lorsque Chrétien de Troyes publie son *Perceval*, le dernier de ses romans.

Cette œuvre inachevée peut se résumer ainsi:

Le jeune Perceval a été élevé dans la forêt par sa mère qui voulait éviter qu'il ne périsse au combat comme son père et ses frères. Mais un jour, Perceval rencontre cinq chevaliers et découvre sa vocation: il décide de se rendre à la Cour d'Arthur pour se faire adouber. Il ne tarde pas à affirmer sa valeur en tuant le chevalier Rouge.

Après cet exploit, il séjourne chez le vieux Gornemant de Gohort qui lui enseigne le métier des armes et lui recommande d'éviter de poser des questions.

Un soir, Perceval s'arrête à un château dont le seigneur est infirme. L'inconnu lui fait don d'une épée qui se brisera dans « un péril que seul connaît celui qui l'a faite ». Cette arme a été apportée au château par une nièce du seigneur, la « Blonde Pucelle ». La conversation de Perceval et de son hôte est interrompue par une scène mystérieuse:

« Tandis qu'ils parlaient de choses et d'autres, un jeune homme sort d'une chambre, porteur d'une lance à l'éclatante blancheur qu'il tenait par le milieu de la hampe; il passe entre le feu et ceux qui se tenaient assis sur le lit. Tous ceux qui étaient là pouvaient voir la blancheur éclatante de la lance et de son fer. Une goutte de sang perlait à la pointe de la lance, et jusqu'à la main du jeune homme coulait cette goutte vermeille. Notre jeune homme, arrivé le soir même, vit cet étonnant spectacle mais il se retint de demander comment cela pouvait se produire car il se souvenait de la recommandation reçue de celui qui l'avait armé chevalier; il lui avait enjoint de se garder de tout excès de parole. Aussi craint-il, s'il pose une question, de se le voir imputer à grossièreté, et pour cette raison, il ne la pose pas.

Alors parurent deux autres jeunes gens tenant des chandeliers d'or pur, finement niellés. Ces jeunes gens qui portaient les chandeliers, étaient d'une grande beauté. Sur chaque chandelier brûlaient pour le moins dix chandeliers. Tenant un graal de ses deux mains une demoiselle s'avancait avec les jeunes gens, belle, gracieuse et élégamment parée. Quand elle fut entrée avec le graal

qu'elle tenait, il s'en dégagait une si grande clarté que les chandeliers en perdirent leur éclat comme les étoiles et la lune au lever du soleil. Après la demoiselle en venait une autre qui portait un plat à découper en argent. Le graal, qui se présentait en tête du cortège, était de l'or le plus pur et serti de toutes sortes de pierres précieuses, les plus riches et les plus rares qui soient sur terre ou dans les mers. Elles avaient, sans nul doute, plus de valeur qu'aucune autre, ces pierres qui ornaient le graal. Tout comme la lance, le reste du cortège passa devant le jeune homme pour aller d'une chambre à l'autre. Il le vit passer mais il n'osa pas demander, à propos du graal, à qui l'on en faisait le service, car il gardait toujours présente à l'esprit la recommandation du noble et sage seigneur. J'ai bien peur qu'il n'en vienne quelque mal, car j'ai souvent entendu dire qu'on peut à l'occasion trop se taire aussi bien que trop parler. Mais que ce soit pour son bien ou qu'il lui en arrive malheur, il ne leur pose aucune question ».

(Le *Conte du Graal* traduit par Jacques Ribard, éditions Champion, 1983, pp. 70-71).

Le lendemain matin, lorsque Perceval se réveille, le château est vide. Dans la forêt, il rencontre une cousine qui lui apprend qu'il a été reçu chez le Roi-Pêcheur « ainsi appelé parce que, blessé d'un coup de javelot dans les cuisses, il occupe ses loisirs à la pêche. Si Perceval avait posé des questions sur ce qu'il voyait, le bon roi aurait été guéri et il en serait résulté un grand bien ». Perceval rejoint Arthur à Carlion. Devant la cour rassemblée, une demoiselle d'une laideur repoussante vient lui reprocher de n'avoir pas posé les questions sur le Graal et la lance: « Par sa faute, le Roi-Pêcheur ne sera pas guéri et de grands malheurs arriveront ». Après le départ de l'étrange messagère, Perceval se jure de retrouver les mystérieux objets. Au terme d'une enquête infructueuse de cinq ans, il se confesse à un ermite qui lui fait un certain nombre de révélations. Il apprend qu'il a un grave péché sur la conscience: sa mère est morte de chagrin à son départ. C'est pour cette raison qu'il n'a pas posé les questions sur le graal et la lance. Quant au « Graal », il sert à porter une hostie au vieux père du Roi-Pêcheur: c'est là sa seule nourriture depuis douze ans, « tant le Graal est une sainte chose » (3). La fin du manuscrit relate des aventures de Gauvain apparemment sans rapport avec le thème central de l'œuvre.

L'énigme du Graal n'est autre chose que l'ensemble des problèmes posés par le texte inachevé de Chrétien de Troyes.

Ainsi donc, après avoir aiguillonné la curiosité du public tout au long des 9000 vers de son œuvre, Chrétien lui laisse le soin de trouver les réponses à un certain nombre de questions:

Qu'est-ce que la lance qui saigne?

Qu'est-ce que ce mystérieux plat (4), le graal, que Chrétien qualifie de « sainte chose » (5)?

Qu'est-ce que cette épée que le destin a réservée au héros et qui se brisera un jour?

Pourquoi le simple fait de poser des questions aurait-il suffi à guérir le Roi-Pêcheur et à arrêter les guerres qui désolèrent le pays?

Qui a blessé le Roi-Pêcheur d'un coup de javelot dans les cuisses?

Le javelot et la lance qui saignent sont-ils une seule et même arme?

Qui est la Blonde Pucelle, cette nièce du Roi-Pêcheur qui a apporté au château du graal l'épée mystérieuse?

Qui est la porteuse du Graal?

Qui est la laide demoiselle? Qui l'a informée des aventures de Perceval?

Quel rapport les aventures de Gauvain ont-elles avec la Quête du graal et de la lance?

Comment Chrétien comptait-il terminer son roman?

Comme il fallait s'y attendre, le mystérieux récit passionna les contemporains de Chrétien. Des auteurs de moindre talent écrivirent des Continuations.

Une première continuation écrite avant 1200 (6) montre Gauvain arrivant au château du graal. Il aperçoit une épée brisée posée sur le cadavre d'un chevalier, voit le graal et la lance. Il échoue dans l'épreuve consistant à ressouder les tronçons de cette épée. Néanmoins, il demande ce que signifient la lance, l'épée et le cadavre. Le Roi-Pêcheur lui apprend qu'il s'agit de la lance qui perça le flanc du Christ. Elle saignera jusqu'au jugement dernier. L'histoire de l'épée « qui fut à l'origine de tant de malheurs pour le Royaume de Logres » va lui être aussi racontée, mais Gauvain s'endort. Le lendemain matin, il se réveille sur une falaise. Le pays a retrouvé sa végétation. Les habitants le bénissent, et le maudissent tout à la fois: il les a délivrés, certes, mais en ne posant pas la question sur le Graal, il n'a pas mené sa mission à son terme.

Une deuxième continuation (probablement écrite avant 1200 elle aussi) et une Troisième continuation (des environs de 1225) attribuée à Manessier conduisent l'histoire à son terme; Perceval revient au château du Graal et réussit à ressouder presque parfaitement les tronçons de l'épée. Aussitôt le Roi-Pêcheur le salue comme le maître de sa demeure. Perceval prend place à table. Après le repas, la lance, le graal et le tailloir d'argent passent devant le Roi et son visiteur. Perceval pose des questions sur la signification de ces objets. Le Roi-Pêcheur lui fait les révélations suivantes: la lance a percé le flanc de Dieu lorsqu'il était sur la croix; le graal est le vaisseau dans lequel Joseph d'Arimathie a recueilli le sang du Christ; l'épée est l'armée qui tua Goon Désert, un frère du Roi-Pêcheur. Elle se brisa lorsque fut porté le « coup félon ». Le corps de la victime fut déposé au château du graal. La fille de Goon cacha dans ce même château les tronçons du glaive maudit en présidant qu'un jour un chevalier viendrait qui les ressoudrait et châtierait le coupable. L'assassin s'appelle Partimal, seigneur de la Tour Rouge. Perceval se rend au château de Partimal, tue ce dernier, le décapite et revient chez le Roi-Pêcheur qui guérit aussitôt. Perceval lui succède comme roi du graal.

Une Continuation due à Gerbert de Montreuil, donne une suite différente — et à notre avis moins intéressante — à la seconde visite de Perceval au château du Roi-Pêcheur.

D'autres écrivains, plus ambigus, voulurent offrir au public leur propre version de la légende.

Parmi ces versions, nous ne signalons que celles qui nous paraissent les plus importantes (7).

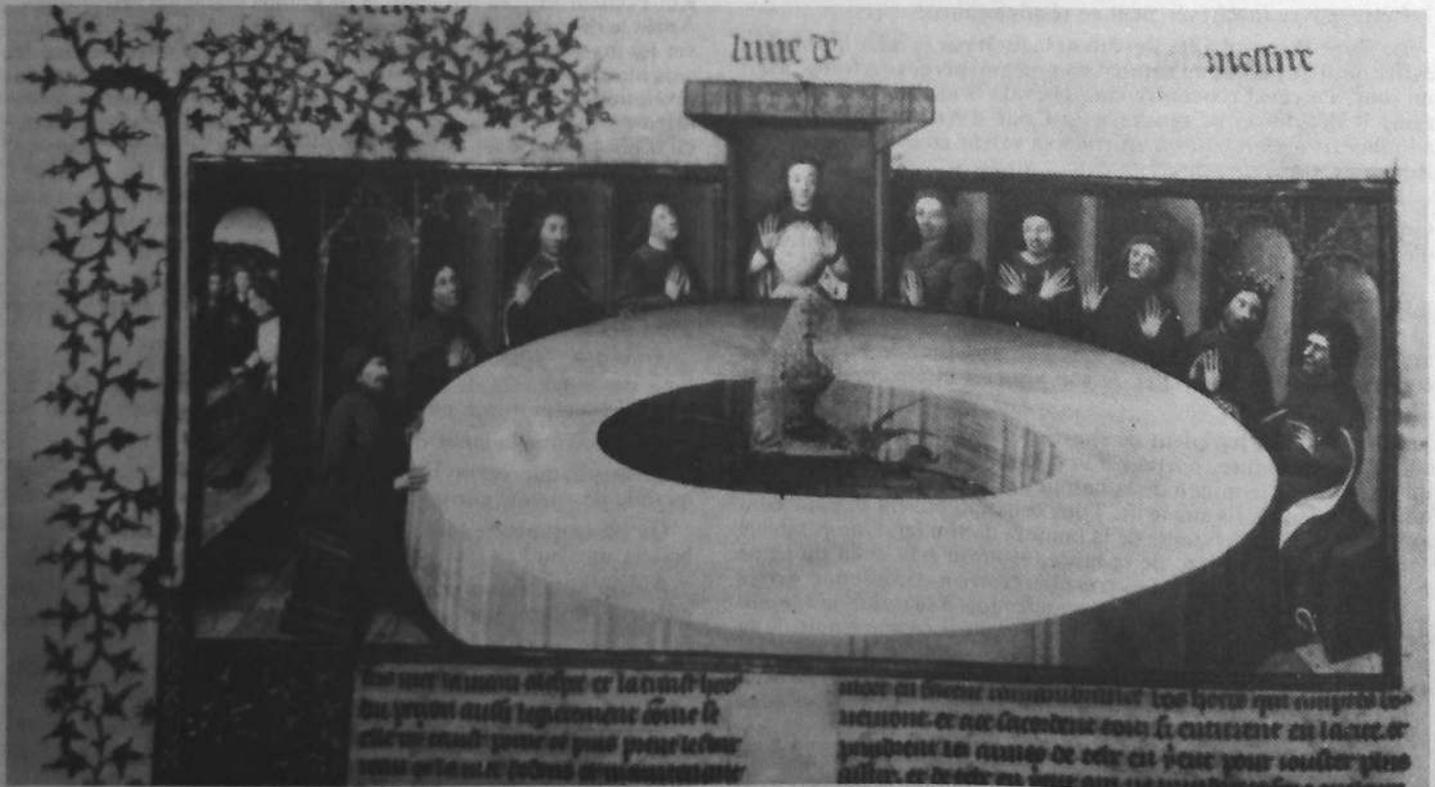
Le roman du graal de Robert de Boron (vers 1200).

Il n'est pas certain que Robert de Boron soit l'auteur de cette Trilogie en prose qui comporte un Joseph, un Merlin et un Perceval. En revanche, la critique est unanime pour attribuer à Robert un Joseph et le fragment d'un Merlin en vers qui semblent avoir servi de modèle à l'œuvre en prose. Quoi qu'il en soit, la Trilogie raconte comment le Christ confia à Joseph d'Arimathie le « graal » c'est-à-dire le plat où fut recueilli son sang. Plus tard, ce plat et la lance de la Passion furent apportés en Grande-Bretagne. Parmi les membres de la famille de Joseph fut choisi à chaque génération un gardien du graal. Bron, le Roi-Pêcheur, était précisément un de ces gardiens. Perceval devait lui succéder et le guérir. Son hésitation à poser les questions retarda cet heureux dénouement. Cependant, grâce à Merlin, Perceval réussit à visiter le château du graal une deuxième fois et à faire cesser les enchantements pesant sur le Royaume de Grande-Bretagne.

Le Parzival de Wolfram von Eschenbach (roman allemand, vers 1205).

L'œuvre de cet écrivain bavarois s'éloigne du roman de Chrétien sur plusieurs points. L'auteur justifie ces innovations en déclarant avoir eu pour modèle un certain Kyot le Provençal. La différence la plus importante concerne le graal lui-même: chez Wolfram c'est une pierre précieuse source de vie et produisant toutes sortes de nourritures et de boissons. Cette pierre est gardée au château de Montsalvatch par Titurel et sa dynastie entourés de chevaliers qui ont fait vœu de chasteté. Seul le roi a le droit de se marier.

Wolfram achève ainsi le récit de Chrétien: Parzival retrouve son demi-frère Feirefiz venu d'Orient. A la cour d'Arthur, il apprend qu'il a été choisi pour Roi du Graal. Il se rend au château mystérieux où il retrouve son épouse, Condwiramour, et ses deux fils. Il pose la question qui libère Amfortas, le Roi-Pêcheur. Feirefiz se fait baptiser et épouse Repense de Joie, la porteuse du graal.



La Table Ronde.

(Cliché B.N.)



(Cliché B. N.)

Le Combat des Chevaliers.

La quête du Saint-Graal.

Ce texte est l'avant-dernière partie de l'immense ensemble *Lancelot-Graal* qui comporte cinq parties: *L'histoire du Saint Graal*, *L'histoire de Merlin*, *Le Lancelot Propre*, *La quête du saint Graal*, *La mort d'Arthur*. Dans la *Quête*, le graal est devenu un symbole de Dieu. Perceval participe à l'aventure, mais le héros véritable est Galahad le Pur, le fils de Lancelot et de la fille du Roi-Pêcheur.

Perlesvaus (roman composé vers 1230).

Dès le début du roman, le lecteur apprend que de puissants ennemis se sont emparés du patrimoine du héros; d'où son surnom de Perlesvaus («Perd-les-Vaux»). A la suite d'événements inattendus, Gauvain part à la recherche de l'épée qui décapita saint Jean Baptiste. Au château du Roi-Pêcheur, il assiste à la procession du graal. Le Christ lui apparaît sur la croix, la lance au côté. Gauvain est trop ému pour poser des questions et s'endort. Lancelot échoue à son tour dans l'aventure. Le Roi-Pêcheur meurt et le «Roi du Chastel Mortel» s'empare de ses terres. Perleवास entreprend une guerre contre les ennemis de son lignage: le roi du Chastel Mortel est vaincu et se suicide. Arthur fait un pèlerinage au château du graal. Le vase mystérieux lui apparaît sous cinq formes différentes, la dernière étant celle d'un calice. Une nef magique vient chercher le corps du Roi-Pêcheur. Perleवास y monte et s'éloigne avec elle vers l'Autre Monde.

Peredur (roman gallois du treizième siècle).

Bien que proche de l'œuvre de Chrétien, ce texte gallois s'en éloigne sur certains points. Une des différences les plus importantes est que le plat de la mystérieuse procession contient une tête coupée et non une hostie. A la fin du roman, le héros s'entend dire par un jeune homme: «Seigneur, c'est moi qui suis venu sous les traits de la fille noire (la Laide Demoiselle chez Chrétien) à la Cour d'Arthur... C'est encore moi qui me suis présenté avec la tête sanglante sur le plat, avec la lance de laquelle découlait un ruisseau de sang... Moi-même je suis ton cousin. La tête était celle de ton cousin tué par les sorcières de Kaerlyw. Il est prédit que tu vengeras cela». De fait, Peredur, aidé d'Arthur et de Gwalchmei, extermine les sorcières.

Conclusion: la légende du graal est-elle d'origine chrétienne?

L'étude du développement de la légende ne présenterait pas de difficultés particulières si, dans toutes les œuvres du cycle, le plat mystérieux et la lance étaient des reliques de la Passion. A l'origine il y aurait eu le roman mystique inachevé de Chrétien. A partir de ce brillant canevas, les continuateurs et imitateurs auraient donné libre cours à leur imagination. Mais tel n'est pas le cas, comme on le sait, car dans *Peredur*, le plat mystérieux contient une tête sanglante et le récit tout entier est construit sur l'idée de Vengeance. Or, cette idée de Vengeance — absente chez Chrétien (8) — apparaît aussi dans les deux premières *Continuations* (9) et plus nettement encore, dans la *Continuation de Manessier* et dans *Perlesvaus*. D'où vient ce thème si opposé à celui de la Quête mystique?

On pourrait, à la rigueur, considérer qu'il s'agit d'une innovation de continuation inlassablement reprise par les œuvres postérieures. Cette hypothèse serait acceptable si le *Conte du Graal* de Chrétien ne présentait des anomalies plus troublantes encore. Assurément, on peut admettre que pour Chrétien le graal est le plat de la Cène, puisqu'il le qualifie de «sainte chose» (11). Mais comment se fait-il que ce soit une jeune fille qui porte la commission au vieux malade alors que l'Église médiévale interdisait aux femmes d'intervenir dans la liturgie? Comment se fait-il qu'aucun des assistants ne témoigne son respect pour l'Eucharistie en s'agenouillant au passage de l'Hostie? (12).

D'autre part, si la lance est la sainte lance — ce que Chrétien n'affirme nulle part — comment expliquer que cet instrument de salut puisse être à l'origine des malheurs de la Grande-Bretagne? (13) Car le texte est sur ce point très clair:

*Et s'est escrit qu'il est une hore
Que toz li roïames de Logres
Sera destruis par cele lance
(v. 6188 - 6171, ed. W. Roach).*

Enfin, que penser du motif des questions magiques si curieusement associé à une cérémonie religieuse?

De nombreux spécialistes sont convaincus que pour rendre compte de ces contradictions il faut admettre, à l'origine de la légende, un récit ou un mythe païen qui aurait été progressivement christianisé. En faisant du graal une «sainte chose», Chrétien aurait inauguré le processus.

A suivre...

(1) Si l'on se tient aux manuscrits qui ont été conservés. Mais Chrétien lui-même déclare avoir eu pour modèle un «conte du graal» que lui donna son mécène Philippe d'Alsace, Comte de Flandres (voir ed. Roach, v. 61-68).

(2) *Perceval, The story of the Grail*, Chrétien de Troyes, translated by Nigel Bryant, p. 35.

(3) «Tant sainte chose est li graals», (*Le roman de Perceval ou Le conte du Graal publié par William Roach*, coll. Textes Littéraires Français, V. 6425).

(4) En français du douzième siècle le mot *graal* n'avait rien de mystérieux: il désignait une sorte de plat rond.

(5) Voir note 3.

(6) Les dates de composition que nous donnons sont, bien entendu, approximatives.

(7) Pour simplifier notre présentation des problèmes du graal, nos analyses des différentes œuvres du cycle sont entièrement succinctes.

(8) Pas totalement toutefois: ainsi, Perceval promet de venger la mort de l'ami de sa cousine (voir ed. W. Roach, vers 3635-3637).

(9) Dans le motif de l'épée brisée posée sur le cadavre au château du Graal (voir notre analyse p.?).

(10) Perceval doit venger la mort de son oncle Goon Desert en tuant Partinal de la Tour Rouge (voir note analyse p.?).

(11) Voir note 3.

(12) Dans le *Lancelot* de Chrétien, le héros s'agenouille devant la chambre de Guenièvre, «comme s'il se trouvait devant un autel». (*Con s'il fust devant un autel*, éd. Mario Roques, CFMA, v. 4718).

(13) Nous reproduisons ici les arguments de Jean Frappier dans son ouvrage *Chrétien de Troyes et le Mythe du Graal*, Paris, 1972, p. 198.

Anjela Duval

(1905-1981)

Anjela Duval (ou plutôt Dual), n'est pas seulement un de nos meilleurs poètes contemporains et la dernière d'une longue lignée de poètes-paysans depuis la mort de Loeiz Herrieu, elle a été aussi pendant près de vingt ans l'incarnation et le symbole de la **résistance bretonne**, comme elle le disait-elle-même, « **sur tous les fronts** », la résistance d'un peuple que l'on s'efforce de tuer dans son âme, dans sa langue, dans sa foi, dont on détruit la terre afin d'en extirper jusqu'à la dernière racine, « car celui qui n'a pas de terre n'a pas de racines ».

Seule enfant survivante d'une famille de cultivateurs de Kozh-Varc'had (Vieux-Marché), Anjela ne quittera jamais ses parents ni la ferme familiale de Traoñ an Dour et, après leur mort, elle continuera à la cultiver seule, avec parfois l'aide d'un voisin complaisant, jusqu'à ce que ses forces l'abandonnent complètement donnant ainsi l'exemple de son attachement à cette terre sacrée : (« La terre est la seule chose au monde pour laquelle il vaille la peine de vivre et de mourir »), à la nature, à son pays, la Bretagne, auquel elle va se consacrer entièrement, (« J'appartiens à mon pays et à personne d'autre »).

C'est alors que s'éveille peu à peu sa vocation d'écrivain en cette langue qui a toujours été exclusivement celle de sa vie quotidienne, de ses pensées et de son cœur, le breton. Car elle ne s'est jamais faite au français qu'elle a été contrainte d'apprendre à l'école.

Chaque soir, après sa longue journée de labeur, et souvent très avant dans la nuit, c'est l'heure du « papier », celle où elle compose des poèmes d'une simple et émouvante beauté dont elle tire la substance du petit monde qui l'entoure, de son amour pour son pays, son peuple, sa glorieuse histoire, ceux qui combattent pour sa défense et doit répondre, hélas, aux lettres innombrables qui lui parviennent de toute la Bretagne et bientôt, après son apparition à la télévision en décembre 1971, de bien au-delà !

Son petit domaine de Traoñ-an-Dour est devenu un lieu de pèlerinage. De toutes parts on y accourt pour la voir et l'entendre et si cet afflux de

visiteurs souvent importuns, qui lui dévorent son temps et sa substance, a été pour elle l'une des plus lourdes croix qu'elle ait eu à porter, elle n'en a pas moins semé à travers les cœurs de bien de jeunes gens de son pays des graines qui livreront un jour et produiront une ample moisson.

Poétesse nationale. A ses obsèques devant son cercueil, l'abbé Marcel Klerg qui a été son dernier guide vers l'Eternité lance comme un défi : « Viva Britanniae irridente ! » et les drapeaux bretons gwen ha du et à croix noire qui l'escorteront jusqu'à sa dernière demeure seront portés par d'anciens détenus du F.L.B.

C'est à la fin de 1962 qu'Anjela publie son premier poème dans la revue de Roparz Hemon : « Ar bed Keltiek ». Elle en donnera par la suite des centaines d'autres dispersés dans les revues « Barr-Heol », « Hor Yezh », « Skol », « Al Liamm », « Imbourc'h », « Bleun-Brug ». En 1973, « Hor Yezh » en publie 41 et Skol 65 sous le titre « Hiboud al Leger » (« Le murmure du Légier »). Différentes revues ont publié des récits en une prose simple et pure comme l'eau de la « Vieille fontaine » à laquelle elle se comparait : « Va bed brezel », « Eñvorennoù brezel » (souvenirs de guerre), dans « Barr Heol », « Kaer al Louarn », dans « Hor Yezh » en 1972 ; « Leve ar paour » en 1980 dans « Al Liamm » et enfin en 1982 « Tad Kozh Ropers Huon », un long recueil de très vieux souvenirs de famille, sans recherche littéraire mais en un breton très sûr, témoignage précieux sur la vie des campagnes d'autrefois (Ed. « Hor Yezh »).

Les éditions « Al Liamm » ont publié l'essentiel de son œuvre poétique en deux volumes : en 1973 « Kan an Douar » (« Le chant de la terre »), réédité en 1978 et en 1982, « Traoñ an Dour » (« Le bas de l'eau »). Poèmes simples comme les fleurs des haies, puis comme l'eau de la source, harmonieux comme le chant des oiseaux et le murmure du vent parmi les branches. Un témoignage après que tout eut été saccagé, la terre et le cœur des hommes, d'une beauté indestructible, d'une beauté pour laquelle il est bon de se battre et de mourir.



(doc. Roger Laouénan).

Dans son petit domaine de « Traoñ an Dour » Anjela a vécu tout au long de son existence solitaire et laborieuse comme une princesse riche de toutes les splendeurs de la terre et du ciel, comme une magicienne pour qui le langage des animaux et des plantes n'a pas de secret, en la présence de Dieu, Seigneur et Créateur de toutes choses, se préparant comme les prophètes dans la pénombre et le silence, à jeter son cri d'indignation et de révolte, à porter témoignage pour son peuple humilié, sa langue interdite, la Bretagne en danger de mort, afin qu'un jour, telle Israël, elle se souvienne de son passé, elle relève ses ruines et fasse reflurir ses déserts.

Anjela Duval nous a quittés, mais quand bien même son corps s'en irait un peu plus chaque jour se dissolvant et se confondant avec cette terre qui l'avait faite et à qui elle est retournée ; grâce à la magie du lieu, son âme tout entière, sa parole vivante, resteront présentes et perdurables à travers ces pages, à travers ces poèmes, message d'espoir, de courage et d'immortalité. Car cette Bretagne d'hier, cette civilisation paysanne dont elle avait été le dernier héraut, le dernier porte-flambeau et qu'on pouvait croire effacée à jamais se retrouve à travers ces lignes dans son intégralité, préservée désormais des atteintes du temps.

Yann Bouëssel du Bourg.

Les retables de Bretagne

L'architecture religieuse en Bretagne a, depuis de nombreux siècles, paré notre pays d'un nombre considérable de monuments qui n'ont rien à envier aux autres foyers de grandes cultures d'Europe. Mais ce que l'on connaît moins, ce sont tous ces ornements d'architecture ou de menuiserie sculptée qui parent nos chapelles et nos églises de Kemper à Clisson et de Guérande à Saint-Malo.

par Yannick Pelletier

Ces ornements regroupés sous le vocable de « retable » ont fait l'objet de savantes recherches de la part de Yannick Pelletier, professeur de lettres classiques à Saint-Brieuc, qui ont été publiées sous le titre de « Les retables bretons » (Editions Ouest-France). Yannick a pu nous tracer les grandes lignes de son ouvrage et évoquer l'histoire de cet art religieux mais aussi populaire breton.

Yannick Pelletier: C'est un livre dont j'ai eu l'idée après avoir étudié les enclos paroissiaux (1): en visitant les églises des différents enclos, je me suis rendu compte qu'il y avait à l'intérieur une architecture exceptionnelle en Bretagne. Puis, en travaillant sur différentes études universitaires, je me suis aperçu que le retable était **un fait véritablement breton et européen**. Ma grande découverte, c'est qu'il y avait une **grande présence de l'art maniériste et baroque en Bretagne** dont on pouvait retrouver un équivalent en Bavière, en Autriche, en Italie. Cet art existait aussi en Espagne, mais il est très différent. Par contre, il y a un vide entre la Bretagne et le reste de l'Europe: ce creux étant... nos voisins français! Encore qu'il y ait un exemple à Versailles. Ceci est un phénomène remarquable.

J.G.: *Comment expliquer ce désert si l'on peut dire?*

Y.P.: Ceci peut s'expliquer de deux façons. Le baroque privilégie tout ce qui est exubérant, lignes courbes, et donne un sens de la fête et de l'accumulation. Dans la tradition de l'art celtique, regardez un triskell: ce n'est pas rien en lignes courbes. L'art gothique en Bretagne est surtout représenté par une floraison de flamboyant. Un enclos paroissial comme Saint-Thégonnec est une accumulation de monuments différents: la porte, l'ossuaire, le calvaire, l'église...

A Pleyben, il y a deux clochers... Il y a aussi une accumulation d'éléments architecturaux du décors. L'état d'esprit celte s'accommode fort bien de cet art baroque qui appartient à l'Europe.

D'autre part, ce « trou » peut s'expliquer par la richesse bretonne au Moyen Age. Jusqu'au XVI^e et même le XVII^e siècle, cette richesse est maritime: on ne se rend pas compte à quel point le commerce breton était florissant: entre 1493 et 1499, 80% des navires qui fréquentaient le port d'Arnemuiden, en Hollande, étaient des navires d'armement breton! Des navires, qui vont et viennent à travers toute l'Europe, ramènent aussi des cartons, des dessins, etc... Par exemple, il y avait un peintre qui s'appelait Barthélémy Spranger qui vécut à Prague au XVII^e siècle. A Lampaul-Guimiliau, sur le tableau d'un retable de saint Jean-Baptiste, en bas à droite, se trouve une Sainte-Famille qui est exactement la reproduction sculptée d'un tableau de Spranger!

On pourrait donner aussi une explication sociologique: la Bretagne se signale comme un lieu paysan et de petits hobereaux. C'est-à-dire ce sont des campagnards, même s'ils se sont de temps en temps fricotés entre eux comme dans la Révolte des Bonnets Rouges ou s'ils se sont alliés dans la Chouannerie, au départ, ils ont eu un élan populaire... En France, l'art classique a été un art dans lequel s'est engouffrée la bourgeoisie du XVII^e ou tout au moins la noblesse de robe, qui n'est pas la noblesse campagnarde. Et n'oublions pas le courant de la Loire: il y a un baroque angevin qui est passé par la Loire, a occupé le Pays nantais puis est remonté vers Vannes et qui a ensuite essaimé dans toute la Bretagne. Il faut noter le rôle de certaines familles, on sait que les retableurs baroques angevins sont arrivés par les Cossé-Brissac par exemple...

J.G.: *Avez-vous recensé les retables bretons?*

Y.P. Dans le livre que j'ai fait, il n'y a pas toutes les œuvres: il y a actuellement en Bretagne 1300 retables, à peu près! Imaginez ce que cela représente! J'ai donc fait un choix mais je les ai pratiquement tous vus! J'ai fait 15.000 km en Bretagne pour faire ce

livre! Ensuite, j'ai fait mon choix en fonction de la représentation des différents types de retables. A côté de l'étude historique, dans la mesure où ce livre se veut aussi un guide, j'ai tenu compte des églises et des chapelles qui étaient résolument fermées, dont on ne peut pas se procurer les clés... Ensuite il y a aussi les qualités esthétiques qui entrent en ligne de compte, certains états de conservation...

Quand je dis « esthétiques », il faut comprendre que l'on a mis parfois des retables de l'art baroque rustique qui sont cocasses, charmants, où l'on sent que des artisans locaux ont voulu imiter parfois des grandes œuvres, alors qu'ils n'avaient pas la place voulue dans l'église. J'ai surtout voulu donner une image la plus équilibrée possible des retables bretons en 200 pages...

J.G.: *Quel est l'état général de ces retables?*

Y.P. Ce n'est pas aussi catastrophique qu'on pourrait le croire. En Ille-et-Vilaine et en Loire-Atlantique, dans les Côtes-du-Nord et une partie du Morbihan, beaucoup de retables sont en **marbre et en pierre blanche** qui, par nature, résistent au temps... Le problème est celui des retables en bois: au XIX^e siècle, le clergé, qui trouvait cela un peu triste, a tout peint en marron! Quand on les retrouve ainsi, ce n'est pas beau mais la peinture a protégé le bois. Lorsqu'ils sont remis en état, on a des fêtes de couleurs avec des peintures à l'or fin: c'est la grande somptuosité! Mais plus de la moitié est dans un bon état. Ce qui est important, c'est que les Bretons devraient être **un peu plus sensibles à ce qui se trouve chez eux**: que les gens aillent voir les retables dans les chapelles, les connaissent: cela empêcherait les dégradations auxquelles on assiste comme le vol, ou plus rarement quand le brave recteur vendait ses retables pour acheter du « Saint-Sulpice » en plâtre...

J'ai aussi fait un montage audiovisuel sur les retables bretons et je me suis amusé à glisser certaines diapositives prises en Bavière qui sont passées



Entre les stylobates somptueux des colonnes du retable de Saint-Joseph, une niche abrite le groupe de Saint-Yves rendant la justice (photo Ouest-France - Hervé Champollion).

inaaperçues... Car on retrouve des retables absolument équivalents en Bavière et en Autriche, qui est la grande zone du baroque. Mais s'il y a mieux que chez nous, dans certains cas, souvent en Bretagne, on n'a pas démerité!

J.G. : Est-il possible de dater les retables bretons?

Y.P. : Pour la partie maniériste et baroque, c'est le XVI^e siècle: les retables ont commencé assez tôt mais la grande période part de la fin du XVI^e, couvre le XVII^e et XVIII^e. La création se tasse à partir du milieu du XVIII^e siècle. Les grands retables maniéristes ont été apportés par des architectes de Laval parce qu'à côté de là se trouvaient des carrières de marbre: Tugal Caris a travaillé sur la façade de la cathédrale de Rennes par exemple. Ensuite, ils ont été invités par un certain nombre de paroisses, comme Lannion où a travaillé un retableur lavallois. Tugal Caris a travaillé à Redon. Ils ont essaimé un peu partout puis ils ont été imités. On arrive à dater assez facilement un bon nombre de retables parce qu'on trouve encore des archives. Pour ce genre de travail que j'ai effectué, comme les universitaires, nous sommes bien aidés par les Sociétés savantes: ces personnes fort sérieuses ont permis de connaître beaucoup mieux notre histoire. On sait énormément de choses grâce au travail de tous ces gens.

J.G. : Et en Pays Guérandais ainsi qu'en Pays Nantais, quelle est la situation de ces retables?

Y.P. : Châteaubriant a un retable angevin baroque absolument magnifique, qui est répertorié par les spécialistes internationaux du baroque comme étant l'un des plus beaux d'Europe: il se trouve à Saint-Jean de Béré. Guérande, dans sa collégiale a des retables latéraux maniéristes remarquables. Le problème de la Loire-Atlantique est que c'est une région qui a beaucoup souffert des guerres de la Révolution et il y a eu des destructions. Puis s'est ajoutée une période néfaste pour l'art religieux: c'est la ferveur de la reconstruction d'une «Église triomphante» au XIX^e siècle. On a abattu des églises anciennes et on fait du «néogothique»... De ce fait, sur le plan du retable, la Loire-Atlantique est moins représentée, surtout qu'il est fortement marqué par le maniérisme des Lavallois. Mais par contre, à Saint-Aignan-de-Grandlieu, il y a un retable à pavillon, dans le chœur qui est absolument splendide: il est sculpté avec des bas-reliefs à la peinture dorée. Prigny, les Moutiers et le Pays de Retz sont assez bien représentés dans cet art.

Mais quand on considère un art comme celui des retables, on se rend compte que la Bretagne est véritablement une unité. Et je dirais que la Loire-

Atlantique aussi bien que l'Ille-et-Vilaine, que l'on tend à négliger, font absolument partie de la Bretagne: il n'y a pas à s'imaginer que la Bretagne serait réduite au pays bretonnant — car parfois on a un peu cette image — mais justement, une étude comme celle-là permet de lutter contre cette fausse idée et de montrer qu'en réalité il y a une parfaite communauté d'esprit entre les Bretons des cinq départements qui composent la Bretagne».

Propos recueillis par Jakez Gaucher.

(1) Les enclos paroissiaux, par Yannick Pelletier (Ed. Ouest-France).

Yannick Pelletier, né à Saint-Brieuc, est professeur de lettres classiques. Docteur en littérature française pour sa thèse sur Louis Guilloux, il est aussi l'auteur de nombreux articles et études parus dans diverses revues culturelles et littéraires.

*Skoazellit
Diwan!*

La famille royale écossaise des Bruce était-elle d'origine bretonne ou normande ?

Dans son article « Les guerres d'indépendance écossaises » (D. S. n° 9), Seumas Filbin émettait l'hypothèse que les Bruce et les Stuart étaient d'origine bretonne. Bernard Le Nail apporte quelques précisions.

Après la défaite de Jean de Bailleul (John Balliol) devant les troupes anglaises d'Edouard I^{er} en 1296, puis celle de William Wallace, exécuté à Londres en 1305, un autre noble écossais prit la tête de la résistance contre les Anglais qui occupaient l'Écosse : Robert Brus (ou Bruce), comte de Carrick, fut reconnu roi d'Écosse le 27 mars 1306. Il devait remporter le 24 juin une éclatante victoire sur les Anglais à Bannockburn, où un grand et superbe monument rappelle aujourd'hui le souvenir de cette bataille. Robert Brus régna sur l'Écosse de 1306 à 1329. Son frère Edouard Brus fut un éphémère roi d'Irlande de 1316 à 1318. De nombreux autres Brus (ou Bruce) devaient jouer un grand rôle aussi dans la suite de l'histoire de l'Écosse.

Comme Bailleul et comme les Stuart, les Brus appartenaient à la noblesse « normande », venue en Grande-Bretagne, avec Guillaume le Conquérant en 1066 mais en fait l'armée du Conquérant n'était pas seulement composée de Normands, elle comptait dans ses rangs des Lorrains, des Picards, des Angevins et surtout un corps d'armée flamand et un corps d'armée breton. Les Bretons auraient constitué 10 à 30 % de l'armée « normande » et ils reçurent 8 à 9 % de la superficie de l'Angleterre, dont

le fameux « Honneur de Richemont » mais Guillaume eut la prudence de donner aux Bretons des fiefs dispersés à travers son Royaume car il se doutait bien que s'il avait laissé les Bretons prendre le contrôle d'une grande région, ils auraient formé une communauté distincte et auraient pu même s'allier avec leurs cousins gallois, tôt ou tard. Au lieu de cela, les Bretons furent rapidement absorbés dans la nouvelle classe dominante « normande » à tel point que depuis, la plupart des historiens ont ignoré ou sous-estimé cette présence bretonne en Grande-Bretagne à partir de 1066. S'il est maintenant établi de manière certaine que les Stuart étaient originaires de Dol en Bretagne, en revanche, tous les historiens britanniques et a fortiori les écrivains normands ont toujours considéré les Bruce comme étant originaires de Normandie.

Il n'est pas douteux qu'il y avait un Bruce ou Brus ou encore Bris à la bataille d'Hastings. Le prologue en vers français de « Decem Scriptorem Angliae » rapporté par Brompton énumère :

« ...George et Spencer
Brus et Botteler... »

et Wale dans le roman de Rou et les ducs de Normandie dit :

« Li Archier du Val de Roie
A maint Engleiz creverent l'oïl
Cels de Brius... ».

Guillaume le Conquérant aurait donné à ce Bruce 94 seigneuries dans le Yorkshire et le roi David d'Écosse, lui concéda le territoire d'Estrahanent en Écosse. Ce Bruce mourut en 1090 laissant deux fils, Adam, seigneur de Skelton, et Robert, seigneur d'Arndale. C'est de ce dernier que descend la famille royale d'Écosse. Guillaume Bruce, fils de Robert, donna naissance à un autre Robert, lequel fut le grand-père du futur roi d'Écosse.

Les historiens et généalogistes n'ont jamais établi avec certitude les origines des Brus ou Bruce sur le continent mais comme le seul nom de lieu qui s'en rapproche en Normandie est celui de **Brix** (appelé au XI^e siècle en latin **Brucius**), une tradition s'est établie selon laquelle la famille serait originaire de cette petite commune du Cotentin, située à 10 km de Valognes. Mais certains pensent en Bretagne que les Bruce seraient en fait d'origine bretonne probablement sans rapport cependant avec la commune de **Bruz** près de Rennes, dont le nom ancien était **Breud** au XI^e siècle).

Qui pourra étayer cette hypothèse et fournir des éléments d'information à ce sujet ? Si cette origine bretonne se vérifiait, ce serait évidemment un lien de plus aujourd'hui entre la Bretagne et l'Écosse...

Bernard Le Nail.

*A quand l'effigie
de Nominœ et une scène
de la bataille
de Ballon sur des billets
de banque
émis par la Banque de Bretagne
ou le Crédit Mutuel
de Bretagne ?*



Robert Bruce, roi d'Écosse (1306-1329).



Scène de la bataille de Bannockburn (24 juin 1314).



Le Comité consultatif de Bretagne au travail (III)

Ainsi qu'il avait été décidé au cours de la séance plénière qui avait vu la création du Comité Consultatif de Bretagne le 12 octobre 1942, la Commission Permanente chargée de suivre l'exécution des décisions du C.C.B. dans l'intervalle de ses sessions commença à se réunir chaque mois comme prévu. Nous reproduisons ci-dessous le compte rendu des séances du 13 novembre et du 18 décembre 1942.

Compte rendu de la séance du 13 novembre 1942

La Commission Permanente du Comité Consultatif de Bretagne s'est réunie le vendredi 13 novembre 1942 dans l'après-midi, à la Préfecture Régionale, 1, rue Martenot. Tous les membres de la Commission étaient présents. En outre, avaient été spécialement convoqués M. Daniel, Inspecteur Primaire, à Saint-Brieuc et M. Quentel, Professeur au Lycée de Rennes,

M. Jardin, secrétaire, met la Commission au courant de diverses questions qui se sont posées depuis la dernière réunion. Il est précisé que M. Martray figure au Comité Consultatif de Bretagne au titre de l'Union Folklorique Bretonne, récemment créée.

1. Candidature au C.C.B.

M. Jardin donne ensuite connaissance de la lettre de candidature au Comité Consultatif de Bretagne, émanant des sociétés suivantes: «Seiz Breur», «Chanterie de Haute-Bretagne» et «Cercle Celtique de Paris». La Commission estime qu'aucune suite ne doit être donnée à ces demandes, puisque le Comité Consultatif de Bretagne n'a fait appel qu'à quelques grandes associations, et que l'on ne peut étendre indéfiniment le nombre de ses membres. En outre, presque toutes les activités bretonnes sont représentées par les grandes associations dont il s'agit. La Commission laissera toutefois au Comité Consultatif de Bretagne, réuni en séance plénière, le soin de prendre une décision définitive.

2. Financement

M. Jardin parle ensuite du financement du Comité Consultatif de Bretagne. Il fait part à la Commission des frais de fonctionnement qu'il suscitera, et qui s'élèvent à 50000 francs par an; ces 50000 francs étant employés à couvrir seulement les frais de déplacement en deuxième classe des membres du Comité, et leurs indemnités de séjour. Sur ces 50000 francs, 19000 seront absorbés par la Commission Permanente. M. Jardin fait connaître que cette somme sera inscrite au budget de la région. A l'unanimité, la Commission décide de demander au Préfet l'officialisation par un acte solennel, du Comité Consultatif de Bretagne, auprès de la Préfecture Régionale. Un vœu à soumettre à M. Quentel est rédigé dans ce sens.

M. Jardin évoque ensuite quelques questions relatives au contingent d'importation de dentelles pour coiffes bretonnes, à une Société du Souvenir Breton ou de la Reconnaissance Bretonne, et indique que les Conférences Universitaires de Bretagne seront éditées, dans la mesure du possible, par la section bretonne de l'association Guillaume Budé.

3. Questions culturelles et Beaux-Arts

La Commission passe ensuite à l'examen des questions culturelles, qui doivent faire l'objet principal de la réunion. Lecture est donnée d'une lettre du Recteur de l'Académie de Rennes, qui accepte que la Commission Permanente soit accréditée auprès de lui, comme elle l'est auprès du Préfet Régional. La Commission décide d'exprimer à M. Souriau sa satisfaction.

M. Dezarrois fait ensuite part à la Commission, de différentes questions relatives aux Beaux-Arts en Bretagne. Il signale notamment que le poste de Conservateur de la Bibliothèque de Nantes étant vacant, il convient que la Commission émette un vœu, pour que le nouveau titulaire soit breton. Certains suggèrent le nom de M. Levron, actuellement dans le Maine et Loire. La même question se pose pour le poste de Conservateur au Musée d'Archéologie de Rennes.

M. Dezarrois signale ensuite que l'ordre des Architectes est loin de l'unanimité en Bretagne, et qu'il conviendrait que le Comité Consultatif s'en préoccupe. La Commission décide de confier à M.

Dezarrois le soin d'élaborer un rapport à ce sujet.

M. Dezarrois fait ensuite part de la possibilité qui se présente, de faire acheter par le commissariat au Tourisme, les châteaux ou demeures historiques, dont la conservation serait nécessaire au maintien de l'intégralité du patrimoine breton.

4. Collège pour instituteurs bretonnants

La Commission aborde ensuite l'examen du projet d'institut pédagogique pour instituteurs bretonnants. M. Jardin rend compte de la visite qu'il a faite au château de Prat ar Raz, en Penhars, accompagné de Daniel et de Martray. Il signale que le château dont il s'agit est utilisable principalement en été, mais qu'un certain nombre de travaux sont à accomplir. La première question à régler est la question juridique, le château étant actuellement réquisitionné. La Commission estime qu'il serait préférable de l'acheter, ou de conclure un bail régulier avec le propriétaire, M. Le Bolloc'h. M. Fouéré faisant part des relations qui existent entre M. Guillemot, industriel à Quimper, et M. Le Bolloc'h, il est chargé de s'entretenir avec M. Guillemot auprès de M. Le Bolloc'h. Il y aura lieu ensuite de trouver à Quimper, sur place, un entrepreneur et une personne active qui pourrait surveiller les travaux d'aménagement et de réparation. M. Fouéré est également chargé de s'en occuper, après avoir réglé la première question. M. Martray, enfin, est chargé de régler la session de Prat ar Raz avec le Ministère de la Jeunesse, qui y entretient actuellement un centre de Jeunesse. Il apparaît cependant que l'utilisation du château de Pen ar Raz devra dépasser, autant que possible le cadre de la simple école d'été. S'il s'agit néanmoins d'une session en cours d'année, même si l'on fait appel au volontariat, un accord devra être pris avec l'Université. M. Daniel présente un rapport à ce sujet. Il suggère de faire coïncider le stage de formation bretonne avec le stage d'Education Physique. La question sera posée par M. Jardin au Recteur d'Académie. En outre, M. Jardin est chargé de se mettre en rapport avec M. Ségur, pour la même question.

5. Cours de breton

La commission aborde ensuite l'examen de l'enseignement facultatif de breton dans les lycées. Il paraît indispensable que les instituteurs, qui doivent actuellement posséder le baccalauréat, soient encouragés à suivre les cours de breton, qui pourraient être créés dans chaque lycée. Il en existe déjà un cours au lycée de Saint-Brieuc, autorisé par l'Inspecteur d'Académie. M. Quentel fait connaître à la Commission qu'il a effectué une demande et l'a soumise à son Proviseur. Il n'a pas encore reçu de réponse favorable du Recteur. Ce dernier dit avoir soumis la question à Paris. La Commission charge MM. Jardin et Fouéré de se mettre en rapport avec le Recteur, pour lui signaler qu'il n'est pas nécessaire d'en référer au Ministère, et qu'il peut régler cette question lui-même, immédiatement. MM. Jardin et Fouéré sont chargés en outre de poser la question au Ministère de l'Éducation Nationale, et de demander à ce dernier l'extension à l'Enseignement Secondaire, des facultés données à l'Enseignement Primaire par l'arrêté Carcopino.

Quant à l'introduction de cours de langue bretonne dans les programmes actuels des Instituts de Formation Professionnelle, dont la réforme est en cours, elle paraît extrêmement difficile. Le programme de ces Instituts comporte en effet 53 heures de cours par semaine, parmi lesquels une heure seulement par semaine consacrée à l'histoire, à la géographie, au folklore et aux traditions locales. La Commission est unanime à protester contre l'insuffisance de la part faite aux activités provinciales. Elle charge M. Daniel de faire un rapport détaillé sur la réforme des Instituts Pédagogiques, et la nécessité d'y accroître la part des activités provinciales, ce qui permettrait d'y introduire notamment une étude de la langue bretonne. M. Quentel signale que toutefois, malgré ces inconvénients, M. Le Guilcher, professeur au lycée de Nantes, fait une demi-heure de cours par semaine, consacrée à la langue bretonne, aux élèves instituteurs et institutrices qui en ont témoigné le désir. MM. Jardin et Fouéré sont chargés de signaler le cas à M. le Recteur, et de lui demander l'extension de cette mesure à Rennes, en donnant toutes facilités aux élèves d'instituteurs qui le désireraient, de suivre le cours que se propose de faire M. Quentel au Lycée de Rennes.

6. Rapport sur l'enseignement à l'étranger

La Commission passe ensuite à l'examen du rapport présenté par M. Mocaer sur l'enseignement des langues locales à l'étranger.

Le château féodal et les remparts de Guingamp

témoins oubliés de notre histoire

Nous ouvrons avec Guingamp et Georges Brujan une nouvelle rubrique consacrée aux vestiges monumentaux de notre histoire : villes, châteaux, églises, maisons... tous racontent peu ou prou une partie de notre histoire et méritent d'être sauvegardés, si ce n'est déjà fait.

par Georges Brujan

Les touristes venant en visite à Guingamp sont surpris de voir encore dressée en face du Syndicat d'Initiative situé place du Vally la masse imposante des tours et courtines, vestiges émouvants du château-forteresse de Guingamp.

Le Château

Ce château féodal construit par l'architecte ducal Jean de Beuves sur l'ordre de Pierre II, Duc de Bretagne de 1450 à 1457 et auparavant Comte de Guingamp, fut élevé dans les années 1438 à 1442 en remplacement de la forteresse que les premiers Penthièvre élevèrent sur la place actuelle du Vally. Connue par les textes sous l'appellation de «château de la Motte du Comte», elle fut détruite sur l'ordre du Duc Jean V (1399-1442) à la suite du guet-apens de Champtoceaux qu'ourdit contre lui en 1420 Marguerite de Clisson, fille du connétable de France, Olivier de Clisson (1336-1407). Cette première forteresse construite simplement en bois, fut ensuite édifiée en pierre. Hélas, peu de documents en parlent et aucun plan ne la représente.

Cette résidence préférée des Penthièvre et séjour favori de Charles de Blois (1319-1364) fut assiégée de 1343 à 1345 par les armées anglaises. En 1387, le Duc Jean V fit mettre le siège devant Guingamp et prit la forteresse. En 1408 et en 1409, à la demande de ce duc, les troupes anglaises revinrent assiéger et occuper le château. Lors de la révolte de Marguerite de Clisson, le château fut détruit et ses pierres formèrent un amas informe jusqu'en 1780, année où le régiment de Rouergue en garnison à Guingamp les utilisa pour construire les murs de soutènement et nivela son emplacement pour en faire la place d'armes qui devint l'actuelle place du Vally.

Le château-forteresse de Pierre II qui le remplaça fut élevé dans le style du XV^e siècle : il comprenait quatre belles tours couronnées d'un parapet

de mâchicoulis de style courant en Bretagne, c'est-à-dire en pyramide renversée ; les tours étaient coiffées de toits en poivrières. Un pont-levis donnait sur la place au Duc, maintenant place du château ; et une poterne donnait sur la place du Petit Vally. Deux corps de logis du XV^e siècle reliaient les trois tours encore visibles.

Ce château féodal subit les nombreux sièges de Guingamp ; notamment pendant les guerres d'indépendance en 1488-1489 et 1491 ; ensuite en 1591, lors des guerres de la Ligue, puis enfin démantelé sur l'ordre du Cardinal de Richelieu en 1626 après la conspiration de Challais à laquelle César de Vendôme eut l'imprudence de participer.

De cette splendide forteresse qui garde le souvenir de Pierre II dit le simple et de sa femme la bienheureuse Françoise d'Amboise, il ne reste que trois grosses tours arasées à la hauteur des courtines, elles-mêmes privées de leurs mâchicoulis.

On peut encore voir les embrasures de tir à la base des tours et en-dessous des fenêtres de courtines épargnées par les destructions successives. La courtine donnant sur la place du Petit Vally a gardé la base de sa poterne et celle du côté de la place du Vally, ses fenêtres

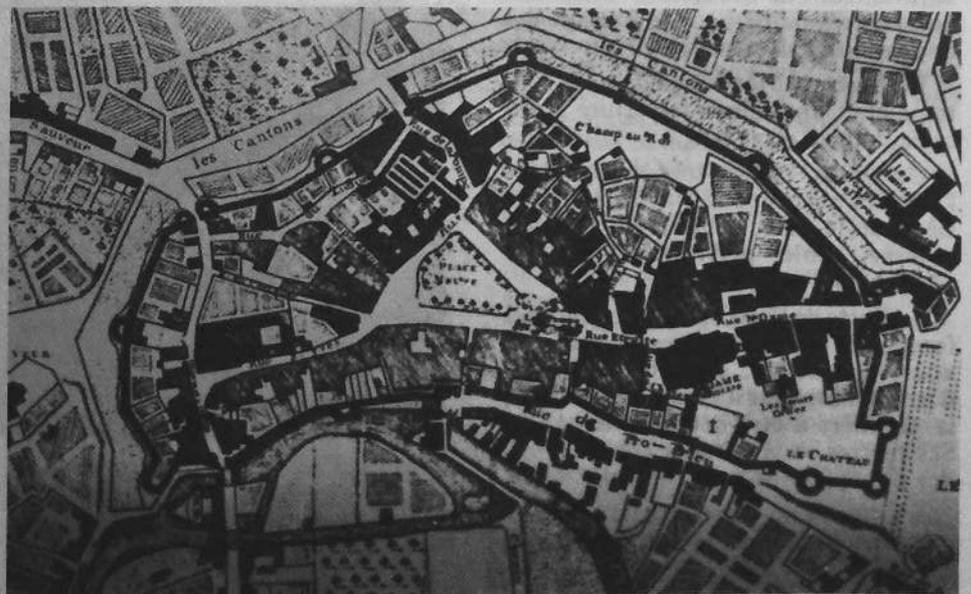
avec les attaches des grilles aujourd'hui disparues.

Les vestiges bien ignorés des archéologues bretons et des Guingampais attendent leur mise en valeur. Des fouilles permettraient de mettre à jour les courtines Nord et Nord-Ouest ainsi que la tour enfouie dans le sol et de retrouver le pont-levis... **Des salles souterraines et celliers pourraient être dégagés et les tours ouvertes au public...** Les tours et l'emplacement du château furent simplement arasés et comblés lors de son démantèlement. Les corps de logis furent eux complètement détruits jusqu'au ras du sol ; le château échappa à la destruction complète, commencée par le Sire de Rochegude, capitaine des gardes de Louis XIII, grâce à une délégation conduite par Jean Coupé, maire de la ville, qui supplia le Maréchal de Themines, gouverneur de Bretagne d'arrêter les destructions ; quelques casemates de tir encore voûtées sont visibles dans les tours.

Les vestiges du château sont inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 20 janvier 1926.

Les remparts de la ville

Les remparts s'étendaient sur un parcours de 1627 mètres avec par





Tours nord-est et sud-ouest du château de Guingamp.

endroit 3 mètres d'épaisseur. Leur tracé rappelait la forme d'un demi-cercle de 300 mètres de rayon. Leur périmètre était renforcé de six tours demi-circulaires couronnées de mâchicoulis et de créneaux avec à leur base plusieurs embrasés de tir. Quatre portes donnant accès à la ville étaient pratiquées dans l'enceinte.

La principale ouverture nommée **Porte de Rennes** fut stupidement détruite vers 1830 par une municipalité ennemie des arts. C'était une grande arcade de forme ogivale, percée entre deux grosses tours, protégée par une demi-lune qui remplaça un ravelin élevé sous François II, lors de la modernisation de la place. A l'intérieur de cette demi-lune existait un donjon formé d'un corps de logis qu'encadrait à chacun de ses angles une tourelle. Il servit de prison jusqu'à sa démolition qui eut lieu en même temps que la Porte de Rennes. Des vestiges des souterrains de cette porte furent retrouvés en 1981 lors des travaux de voiries qu'exécuta la ville de Guingamp.

La Porte de Tréguier était une ouverture en ogive percée entre deux tours surmontées de tourelles avec des embrasés de tir pour le passage des coulevrines. Il n'en reste rien...

La Porte de Montbareil ou de la fontaine était une simple ouverture pratiquée dans le rempart.

Ces deux portes très rapprochées l'une de l'autre expliquent qu'à chaque siège de la ville, elles furent choisies comme cible privilégiée par les assaillants.

La Porte de Brest ou de Lockmickaël fermait la rue Saint-Yves; c'était une voûte très basse, ouverte au milieu d'une grosse tour à cinq pans. Elle fut la première à être détruite vers 1778. Ses pierres servirent à la construction des ponts Saint-Michel actuels.

Toutes ces portes étaient fermées par une herse et un pont-levis; au-dessus de

chacune d'elle, étaient apposées les armes des Penthièvre. Aucune trace n'en est actuellement visible.

Les tours qui renforçaient l'enceinte de la ville s'appelaient:

La Tour de Traouzach: une redoutable tour d'artillerie en fer à cheval construite à la fin du XV^e siècle. Il en reste actuellement des vestiges bien mal entretenus et pour ainsi dire laissés à l'abandon.

La Tour Saint-Sauveur: visible dans la cour des établissements Montjarret. Cette tour de forme semi-circulaire a gardé ses mâchicoulis de type breton, bien qu'ayant perdu son parapet crénelé. De grosses fissures sont visibles dues au manque d'entretien et il est à craindre qu'elle ne s'effondre bientôt!

La Tour du Luduec: il en reste les bases de forme semi-circulaire. Elle est transformée en garages, ce qui l'a peut-être sauvée d'une démolition probable.

La Tour de la fontaine: semi-circulaire elle aussi, mais englobée dans une propriété privée.

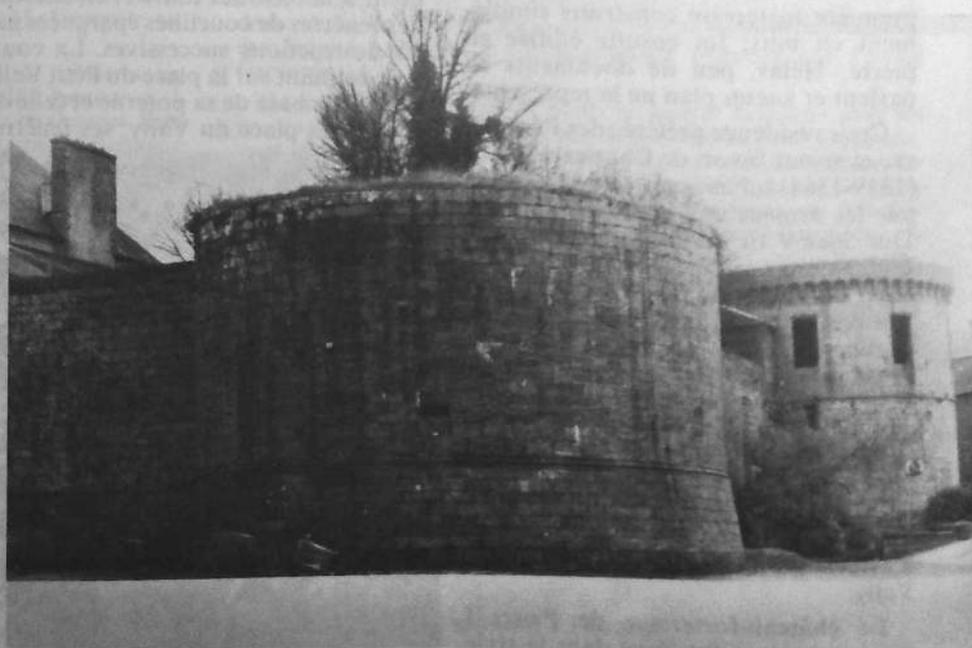
Les Tours du **Champ du Roy** et de **Touquellenic** furent détruites au XIX^e siècle. Quant aux vestiges de l'enceinte médiévale construite par Pierre II, il en reste de visibles, de nombreux et beaux fragments le long du Trieux, visibles des ponts Saint-Michel, dans la rue du Trotrieux. Entre la rue Traouzach et la rue Saint-Sauveur et l'avenue Maréchal Joffre, à côté du château, près de la tour nord-est, etc...

Ces tours et remparts encore existants malgré leurs démantèlements successifs (notamment sous Richelieu), leurs réparations en 1489-1492, 1591-1592, 1598-1603, 1619-1625, 1626, 1636, 1649, 1662, 1668, 1675-1676, 1741, puis leur destruction à partir de 1778, et enfin dans la seconde moitié du XIX^e siècle qui vit la démolition des tours du Champ du Roy et de Touquellenic, de la plus grande partie de l'enceinte entre la porte de Rennes et la tour Saint-Sauveur, restent les témoins de ce que fut la place-forte de Guingamp à travers notre histoire. Ces remparts ont été classés le 30 août 1943 à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Nous ne pouvons que souhaiter que les archéologues et historiens bretons ainsi que les Guingampais prennent conscience de la valeur historique et monumentale représentée par les vestiges du château-fort et des remparts de Guingamp, actuellement bien oubliés et à l'abandon!!! et de plus voués à une lente destruction. Ils n'attendent que consolidations et fouilles jusqu'à maintenant jamais entreprises.

Nous espérons que d'autres personnes intéressées par la sauvegarde des fortifications de Guingamp suivront cette voie. *Dalc'homp Soñj!!!*

Georges Brujan.



Tour Saint-Sauveur, place Saint-Sauveur.

A LIRE

— La Bretagne des saints et des rois. V^e-X^e siècle par André Chédeville, Hubert Guillotel, Ouest-France (Université) 1984: 410 p., ill.

Les éditions Ouest-France ont entrepris récemment la publication d'une collection historique (Ouest-France: Université), en douze volumes « la plus importante histoire de Bretagne du XX^e siècle ». C'est une bien grosse affaire, délicate à mener à bonne fin. En principe, les auteurs pour chaque volume sont tous professeurs d'Université, en Bretagne ou hors Bretagne. Trois volumes sont déjà parus: Préhistoire de la Bretagne, Protohistoire de la Bretagne, Fastes et malheurs de la Bretagne ducale (1213-1532). Le volume qui vient de paraître prend logiquement la troisième place dans la collection.

Par le souci des détails, les discussions d'école qui se multiplient à propos de tel ou tel événement, apportant le maximum d'arguments pour et contre et le fruit des dernières recherches, confirmant ou infirmant les thèses jusqu'ici admises, l'ouvrage ne semble pas s'adresser en priorité au grand public, mais aux spécialistes, étudiants et chercheurs. Ceux-ci seront heureux d'y rencontrer de nouveaux points de vue, des mises à jour inévitables, avec le solide appui, à la fin de chaque chapitre, d'une bibliographie détaillée, comportant ouvrages mais aussi articles des revues historiques spécialisées, donnant là un groupement des études de détails et donc un instrument de travail de premier ordre pour les érudits. Un exposé historique qui se veut au point ne pourra se passer d'un pareil ouvrage.

Les auteurs ne se contentent pas du seul récit des événements. Des chapitres intéressants sur la toponymie, ses avantages et ses limites, sur l'importance de la vie religieuse, l'influence des moines et des évêques, ont leur juste place.

Et maintenant, l'un ou l'autre détail qui traduit le renouvellement apporté par ces pages dans l'exposé traditionnel de l'histoire de Bretagne: la venue des Bretons d'Outre-Manche en Armorique fut beaucoup moins un départ brusqué qu'une lente infiltration allant du troisième au septième siècle, avec un maximum très accusé aux cinquième et sixième siècles: thèse déjà soutenue par Léon Fleuriot, qui fait autorité sur l'époque. Les incursions qui poussaient les Bretons à émigrer sont autant le fait des Gaëls d'Irlande dans l'Ouest et le Sud-Ouest de la Bretagne insulaire que des Angles et Saxons dans l'Est. Nominœ prêta serment de fidélité à l'empereur Louis Le Pieux mais aussi à Charles le Chauve et ne le rompit que sur provocation directe du comte de Nantes. Le récit traditionnel détaillant le déroulement de la bataille de Ballon (845) est une attribution erronée et s'applique en vérité à la victoire d'Erispoë au Grand-Fougeray (851).

Très dense, un pareil ouvrage suppose souvent chez le lecteur connaissance des grandes lignes de l'histoire de Bretagne, avec un cadre qui lui permet de s'y retrouver. Sinon, il risque d'être noyé dans le flot des détails, les redites, les retours indispensables en arrière et parfois les trop longues incursions dans l'histoire franque. La Borderie, mentionné bien des fois et à juste titre, avait pour lui au moins deux avantages: une table des matières détaillée qui fournissait des repères aisés, et la clarté d'un style vigoureux et ardent d'un écrivain qui passionnait le lecteur. Telles de ses assertions sont aujourd'hui dépassées.

Dans cent ans, n'en sera-t-il pas de même des nouvelles thèses?

— **Ur bloazleür diwar-benn ar C'hazetennoù e Breizh.**

Emañ Skol Uhel ar Vro a paouez embann ur bloazleür bihan evit an holl re a labour war dachenn ar sevenadur e Breizh: renerien kevredigezhioù ha kreizennoù sevenadurel, skrivagnerien, sonerien, embannerien, h. a... Kavet e vez ennañ titloù ha chomlec'hioù ur bern kazetennoù a vez embannet e Breizh hag ivez titouroù diwar-benn ar skinwel hag ar skinvaou foran. N'eo ket ar bloazleür-se ur renabl peurglok eus an holl gazetennoù embannet er vro-mañ — bez ez eus kantadoù anezho — met ur benveg-labour o reiñ titloù ha chomlec'hioù ar re a c'hell brudañ an obererezhioù arzel ha sevenadurel aozet a Breizh.

Arabat klask ennañ eta an holl gelañ-hazetennoù a lennegezh hag a varzhoniezh, embannadurioù an holl gevredigezhioù gouziek, kannadoùigoù ar c'hevredigezhioù, ar c'homiteoù-embregerezh, ar sindikadoù, h. a... N'eo bet lakaet ennañ nemet ar c'hazetennoù ha prest da embann keleier sevenadurel. Pañ al levrig-mañ a zo pal Skol Uhel ar Vro: skoazellañ an holl re a ra traoù talvoudus e Breizh war dachenn ar sevenadur evit skoulmañ darempredoù startoc'h gant ar c'hazetennoù e sell da vru-dañ gwelloc'h o labour e-touez pobl Vreizh.

Evit degemer al levrig-se e c'heller skrivañ da *Skol Uhel ar Vro* B.P. 66 A - 35031 Rennes Cedex o kas ur golo-lizher 21 X 15 cm warmañ timbroù evit ur gwerzh 6,50 F.

— **Deiziataer 85**, 25,00 F, Skol an Emsav (8, rue Hoche, 35000 Rennes).

L'agenda, entièrement en breton, que publie chaque année SAE, n'est plus à présenter maintenant. Plus simple cette année, il sera plus accessible à toutes les bourses. On y trouve au côté des photographies de Pascal Né et Y.-B. ar Barzh, des rubriques très utiles, quantité de renseignements sur les mouvements culturels, les publications bretonnes (sauf Dalc'homp Soñj... sans doute un oubli!).

— **Lom er foar**, Skol an Emsav et Institut Culturel de Bretagne, 35,00 F.

Un livre plein de bonne humeur pour les 5-10 ans, plein de gaieté dessinée par Violletta Denou qui à chaque page enjouera les jeunes lecteurs par ses couleurs vives et ses dessins pleins de vie! Une histoire en breton simple, accessible à tous par son lexique à la fin du livre et les conseils pédagogiques donnés aux parents et éducateurs utilisant ce livre.

— **Jakez Karter, morær ha kavadenner brudet Kanada**, gant Loeiz Andouard, 144 pg, 60,00 lur, embannet gant Hor Yezh.

Il est paru cette année une bonne douzaine d'ouvrages consacrés à Jacques Cartier à l'occasion du 450^e anniversaire de son premier voyage vers l'estuaire du Saint-Laurent (1434): rééditions d'ouvrages anciens comme ceux de Charles de la Roncière ou de Jouon des Longrais, bande dessinée de Le Rallic sur un texte de Janig Corlay, somptueux livre cadeau comme le gros ouvrage collectif: « Le Monde de Jacques Cartier », livres d'enfants dont un des plus beaux, « Le Bateau de Jacques Cartier », illustré par François Vincent sur un texte de Dan Lailier, est paru également en breton sous le titre de « Lestr Jakez Karter »

aux éditions An Here de Quimper... On peut citer encore le « Jacques Cartier » d'Yves Jacob et « Jacques Cartier, l'aventurier exemplaire » de C. Mosse et M. Beunat, parus aussi il y a quelques mois.

Mais l'ouvrage sans doute le plus original de l'année sur ce sujet est celui que doivent faire paraître les Ed. Mouladurioù Hor Yezh de Lesneven au début du mois de décembre: « Jakez Karter » (Jacques Cartier). L'auteur, Loeiz Andouard, capitaine au long cours retiré près du Cap Fréhel et écrivain breton, auteur de nombreux articles et travaux en breton, sur les questions économiques, la pêche, le théâtre, la littérature irlandaise, etc..., a mené une véritable enquête policière sur la trace de Jacques Cartier, dépouillant une quantité considérable de documents sur le capitaine malouin et ses voyages, mais aussi sur son temps, sur la société, l'économie, les techniques et les idées de cette époque de profondes mutations.

Dans cet ouvrage, au style clair, Loeiz Andouard trace de Cartier un portrait qui n'est ni celui d'un fabuleux héros, ni d'un aventurier sans scrupule, mais celui d'un marin, d'un Breton et d'un honnête homme qui n'a manqué ni de courage, ni d'expérience, mais qui a eu aussi ses limites et ses faiblesses. De plus Loeiz Andouard nous aide à mieux comprendre la situation de la Bretagne à l'époque de la Renaissance.

Écrit dans un style populaire et vivant, ce livre intéressera tous ceux qui parlent le breton ainsi que ceux qui l'apprennent. On peut le commander à l'éditeur: Mouladurioù Hor Yezh, 1, place Charles Péguy, Poullbriant, 29260 Lesneven.

— **Actes de la rencontre internationale « Cultures, manières de boire et alcoolisme »**, Rennes, Bretagne, Alcool et Santé - 1984, 570 p.

L'association « Bretagne, Alcool et Santé » vient de publier les actes de la rencontre internationale qu'elle avait organisée en janvier 1984 à Rennes, sur le thème « cultures, manières de boire et alcoolisme ». 95 communications reflètent l'intérêt de cette importante manifestation qui a réuni 103 chercheurs et praticiens d'horizons fort divers (historiens, sociologues, animateurs socio-culturels, etc) représentant 17 régions métropolitaines ou d'outre-mer et 10 pays étrangers dont l'Écosse, le Pays de Galles et l'Irlande.

Ces actes témoignent d'une réelle volonté de dialogue pluridisciplinaire. À côté de la médecine et de la psychiatrie, le lecteur trouvera l'histoire, la sociologie, l'ethnologie ainsi que la création et l'animation culturelles. Rien à voir donc avec les discours antialcooliques traditionnels, volontiers moralisateurs, mais au contraire une distance critique vis à vis de ces discours. L'ensemble des communications permet une meilleure approche d'une des dimensions de l'alcoolisme et des manières de boire souvent niées; leur grande diversité régionale, sociale et culturelle.

En raison de l'assise bretonne de l'association et de ses nombreux contacts avec les autres pays celtiques, un grand nombre de communications et d'expériences vécues concerne ces régions. Toute personne intéressée par la matière celtique trouvera là des éléments essentiels de réflexion, tant sur les coutumes (place de l'alcool, de l'ivresse dans les fêtes du passé) que sur le processus d'acculturation, facteurs essentiels du développement de l'alcoolisme en Bretagne (perte de la langue, honte d'être Breton, etc). Elle y trouvera aussi quelles sont les

A LIRE (suite)

propositions qui émergent actuellement dans notre région pour favoriser la prévention (société d'ethnopsychiatrie, activités culturelles, etc).

Les actes de cette rencontre internationale constituent donc un ouvrage de référence, et ce, pas seulement pour les alcooliques. Leur contenu éclaire une page fondamentale de notre histoire collective. Qui plus est, à la qualité des interventions, s'ajoute la qualité de la présentation de ce document dont la lecture s'impose.

En vente à : Bretagne, Alcool et Santé, 12, square de Provence, 35000 Rennes. Tél. (99) 54.15.60.

T.F.

— **Un Cercle celtique, 1948-1983: réflexions sur le mouvement des cercles en Bretagne**, collectif, Institut Culturel de Bretagne, 206 pages, 70,00 F.

Cet ouvrage est un document basé essentiellement sur des témoignages. Il comporte deux thèmes bien distincts mais intimement liés entre eux.

D'une part, les réflexions qu'inspirent à plusieurs personnalités bretonnes (Y. Brekilien, Per Denez, Y. Gicquel, A. Henrio, Job Jaffré, etc...) les 35 dernières années de mouvement des Cercles Celtiques et ce, afin de connaître l'ambiance, l'évolution et l'avenir possible de ce secteur de la culture bretonne.

D'autre part, la vision particulière de la Presse, du journaliste qui relate, critique, mais aussi photographie les événements et le cheminement des cercles celtiques. Est ainsi retracée l'histoire du Cercle Celtique Brizeux, de la guerre à aujourd'hui.

— **Le voyage de saint Brendan**, collectif, biennale des abbayes bretonnes (3, rue Harrouys, 44000 Nantes), 260 pages, 630,00 F.

Au VI^e siècle, ces moines celtes ont-ils effectivement touché le nouveau monde

Cette rubrique est ouverte à tous ceux qui recherchent des ouvrages, des revues, des cartes postales, des gravures, etc. neufs ou anciens, ayant un rapport avec la Bretagne et les pays celtiques, ainsi qu'à ceux qui désirent vendre ou échanger de tels objets. Il est demandé pour chaque annonce de joindre un timbre à 2,10 F pour les réponses. Acheteurs et vendeurs éventuels sont ainsi mis en contact direct (s.v.p. : toujours rappeler le numéro de l'annonce dans votre courrier).

— N° 76: recherche **Documents de l'Histoire de Bretagne**, Ed. Privat, Toulouse 1971.

— N° 82: recherche **La Sirène de la Rance**, roman de la Côte d'Emeraude, par Pierre Rochebonne, Plihon et Hommay Ed., 1925, Rennes.

— N° 83: recherche **Nous les gueules noires**, roman du rail, par Pierre Rochebonne, Ed. Argo, Paris, 1931.

— N° 84: recherche tout numéro de **Buhez Breiz** (1919-19247)

— N° 85: recherche tout numéro de **Feiz ha Breiz** de 1900 à 1906, 1912, 1921.

— N° 87: recherche **Histoire de la ville de Pontivy au XVIII^e siècle**, par F. Le Lay, réédition Slatkine-France.

— N° 88: recherche **Les revendications des paysans de la sénéchaussée de Ploërmel d'après les cahiers de doléances de 1789**, par E. Corgne, Rennes, 1938.

— N° 89: recherche cartes postales sur **Landévant** (56), pour achat ou prêt.

— N° 811: recherche **Le Paradis Breton** de J. Corlay et R. Mischeau, Ololé, 1944.

1000 ans avant Christophe Colomb? Chacun trouvera une réponse dans les admirables pages calligraphiées; la précision de la recherche, la vigueur de la traduction, l'interprétation proposée en post-face séduisent le lecteur. Sans parler de l'attrait esthétique des enluminures et des quadrichromies. Un livre original et magnifique mais dont on ne comprend pas qu'il soit présenté comme « le » livre du V^e centenaire de l'imprimerie en Bretagne! Ce voyage n'était ni une œuvre bretonne ni une œuvre imprimée. Ceci dit, « Le Voyage de saint Brendan » est un des plus beaux livres sur la matière celtique parus cette année (d'où un prix élevé malheureusement).

— **Le petit atlas de l'histoire mondiale**, sous la direction de Geoffroy Barraclough, Albin Michel, 164 pages, illustré, 250 F.

Ouvrage remarquable, sérieux et précis, très bien illustré, cet atlas permet d'observer et d'analyser les grands mouvements et les grands conflits qui ont jalonné le développement des civilisations. On ne peut plus aujourd'hui parler d'histoire sans l'intégrer non seulement dans le temps mais aussi dans l'espace; c'est l'objectif de l'ouvrage: une cartographie exceptionnelle matérialise en quelque sorte la vie des hommes et des civilisations dans le monde. A remarquer que l'histoire des pays celtiques, dont la Bretagne est très bien traitée, ce qui est assez rare! Il est vrai que cet atlas a été réalisé par une équipe britannique très au courant de l'histoire des peuples.

— **L'Europe des Régions, stratégie institutionnelle pour une relance démocratique**, Les Cahiers de l'Avenir, n° 14 (21, place Duguesclin, 22000 Saint-Brieuc), 80 pages, 35,00 F.

Petite plaquette très instructive qui en sept articles de divers auteurs tente de décrire une nouvelle voie pour l'Europe. L'unité européenne ne se fera réellement qu'avec les régions et une des solutions préconisées par les auteurs est la mise en place d'un sénat européen des régions à côté de

l'assemblée de Strasbourg. Un livre d'actualité!

— **Bretagne** par Hervé Champollion, Michel Renouard. Album 26×29. Edit. Ouest-France. 140 p., 150 F. 180 F au 1.1.85. Illustré.

Que voilà un beau et bon bouquin, ou plutôt un album! La qualité des photos, aux couleurs tantôt vives, tantôt subtilement nuancées, dues à Hervé Champollion, laissera croire qu'il s'agit là avant tout d'un livre-cadeau. Il l'est bien sûr; mais il est bien plus; car le texte de Michel Renouard dépasse, et de loin, le simple commentaire de l'illustration.

Par son « Nouveau Guide de la Bretagne » par son « Guide du Morbihan », l'auteur est connu pour sa compétence artistique et son érudition bretonne, historique et géographique. En quelques pages, l'essentiel est dit sur la Bretagne d'hier et d'aujourd'hui, le passé et l'archéologie, la structure et la situation de la langue bretonne pour aujourd'hui et pour demain: le tout sans un faux pas, sans une fausse note, appuyé sur les plus récentes conclusions des chercheurs, érudits et savants bretons.

Des pages où l'on sent vibrer, avec conviction et sincérité, l'amour du pays. Des pages lucides qui n'hésitent pas à reconnaître les défauts de leurs compatriotes, le manque de confiance des Bretons qui ne voient l'avenir qu'à Paris. Des pages qualifiées sur cet art religieux d'architecture et de sculpture que l'on dit breton.

Ces 140 pages embrassent la Bretagne historique, à cinq départements, la seule vraie, et non cette « région » officielle, d'une Bretagne mutilée à dessein. On les trouve trop brèves. On aurait pu dire et présenter tout et tant d'autres beautés, enrichissant et développant encore une variété qui est l'un des charmes les plus séduisants et attirants de notre pays. Il fallait un choix; et un choix est d'avance sujet à critique. Au demeurant, la sélection de cet ensemble reste une réussite.

Joseph Chardonnet.



On recherche...

— N° 812: recherche **Au temps où les bêtes parlaient breton**, par Benjamin Rabier, Ololé, 1944.

— N° 90: recherche **Les vicissitudes du Domaine congéable en Basse-Bretagne**, tome 1, par Léon Dubreuil, imprimerie Oberthur, Rennes, 1915.

— N° 91: recherche **La Très ancienne Coutume de Bretagne, avec les Assises, Constitutions du Parlement et Ordonnances Ducales**, par Marcel Planiol, Bibliothèque Armoricaire, Rennes, 1896.

— N° 92: recherche **Appropriances par bannies**, par Marcel Planiol, Paris, 1890.

— N° 93: recherche **La Vicomté de Rohan**, par Du Halgouët, Prud'homme, Saint-Brieuc, 1921.

— N° 94: recherche **Le Duché de Rohan et ses Seigneurs**, par Du Halgouët, Prud'homme, Champion, Saint-Brieuc-Paris, 1925.

— N° 95: recherche **Mœurs et Coutumes de Bretagne**, par Fraim, 3 volumes, Rennes, fin XIX^e.

— N° 96: recherche **Sturier Yaouankiz et Sturier Bleimor**, d'août 62 jusqu'à la fin.

— N° 97: recherche toute affiche politique bretonne (entre-deux guerres, après guerre) plus particulièrement **Breiz Atao** et **MOB**.

— N° 101: recherche « **Patira** », « **Le Trésor de l'Abbaye** », « **Jean Canada** », trilogie écrite au siècle dernier par Raoul de Navery, originaire de Ploërmel.

— N° 102: la société historique « Sauvegarde du Patrimoine culturel du Mené » désire retrouver tous documents photographiques ou manuscrits, cartes postales anciennes, relatifs à l'histoire de cette région; pour achat ou prêt.

— N° 103: vend le « **Cours de littérature celtique** » de d'Arbois de Jubainville 1889 (reprint 1969), 13 volumes in 8° + 2 volumes in 12°.

— N° 104: recherche ouvrage religieux en breton, tout dialecte, toute époque.

— N° 105: collectionneur breton recherche insignes militaires bretons toutes armes y compris F.F.I., gendarmerie, police, pompiers.

— N° 106: recherche « **Le vieux breton, éléments d'une grammaire** » et « **dictionnaire de gloses en vieux breton** » par Léon Fleuriot.

Nous conseillons vivement aux personnes intéressées d'adhérer à l'association des « **Multi-collectionneurs de Documents Bretons et Celtiques** », 2, allée de Cancale, 35000 Rennes, tél. (99) 63.22.60.

● Tous les vendredis soirs, les Bretons émigrés à Paris et dans sa région peuvent écouter la «voix du pays» grâce à l'émission bretonne de Radio Pays (89,5 Mhz; 6, place de la Madeleine, 75008 Paris, tél. (1) 846.93.43). De 22h30 à 1 heure s'étagent diverses rubriques: informations, magazines, chroniques diverses dont «Istor Breizh» prise en charge par le comité D.S. de Paris. Dans le cadre d'Istor Breizh, ont été diffusées ou vont l'être des émissions portant sur l'enseignement de l'histoire en Bretagne, les Bonnets Rouges, le Renouveau celtique du XIX^e siècle, etc...

● Il semble que les députés bretons appartenant à la majorité ont bien du mal à se faire entendre de Paris. C'est ce qu'il ressort des interventions d'Yves Dollo (Député P.S.-Saint-Brieuc) à la Chambre de Députés concernant la culture bretonne. Les réponses des ministres sont des plus évasives...

● Le souvenir breton a protesté auprès de Charles Hernu, ministre de la Défense, pour que le nom de Primauguet (déformation française de Portzmoguer) ne soit pas donné à un navire de la «Royale». Réponse du distingué ministre: «Si, en définitive, j'ai préféré Primauguet à Portzmoguer, ce n'est pas tant à cause des navires anciens qui ont porté le nom de Primauguet qu'en raison d'un principe qui peut se résumer ainsi: chaque fois qu'un héros provincial a atteint une gloire nationale, il convient de conserver le nom ainsi transcrit par la légende; ceci afin de ne pas réduire une figure nationale à un rang inférieur à celui qu'il mérite». Nous savons maintenant que pour ces messieurs de Paris, il existe deux sortes de culture: les ou plutôt la supérieure (parisienne bien entendu), les inférieures (sans doute le reste du monde)...

● L'association Savenn Douar (22 rue Molière, 22000 Saint-Brieuc) recherche une propriété en Bretagne pour ouvrir un espace culturel, un espace accueil et restauration, un espace artisanal et artistique. Huit emplois sont prévus au départ, 15 dès la seconde année de fonctionnement. Savenn Douar recherche soit une location-vente, soit un bail très long. Téléphoner au (96) 61.95.32.

● Vient de paraître aux Éditions du Seuil dans la collection Points Actuels, **Comment peut-on être Breton?** de Morvan Lebesque, au prix de 24,00 F.

● Le 23 septembre dernier a eu lieu la «Journée des monuments historiques». Le ministère de la «Culture» a réitéré une opération qui avait déjà fait crier en son temps: la publication et la distribution d'un dépliant sur les monuments de la Bretagne. Une fois de plus, c'est une carte remplie d'erreurs avec en prime l'absence de la Loire-Atlantique! On continue à prendre les Bretons pour des imbéciles!

● Forte d'une cinquantaine de membres, enfants et adultes, l'association culturelle bretonne Skol Erispoë a repris ses activités depuis novembre dernier. L'étude des langues et de la civilisation celtiques en reste toujours l'axe de travail principal. Les cours ont entre autres pour but de donner aux étudiants les moyens nécessaires à la préparation de la licence de breton et celtique de l'Université de Rennes. A ces cours s'ajoutent comme dans les années passées diverses conférences et projections ainsi qu'un voyage vers l'Irlande à Pâques 85. Contact: Mikael Keraotred, 22, rue de Rochefort, Changé, 53940 Saint-Berthevin.

● Célébration du centenaire de l'écrivain trégorrois Jarl Priel. Le 23 avril 1885 naissait à Plouguiel (Priel en breton), près de Tréguier, Charles Joseph Marie Tremel qui devait devenir bien plus tard un des grands écrivains de langue bretonne de ce siècle, sous le nom de Jarl Priel. Charles Tremel eut le breton comme langue maternelle mais apprit le français à l'école et devint lui-même professeur de français de 1911 à 1914 à Borovitch, en Russie. Mobilisé pendant la première guerre mondiale, il se fit ensuite un nom à Paris dans le

Keleier Berr ha Berr

théâtre et la littérature. Collaborateur et ami de Louis Jouvet et Charles Dullin, il collabora à «Candide» au «Mercure de France» et à «Marges». Il publia aussi plusieurs romans qui eurent un certain succès.

Ce n'est qu'après avoir dépassé la cinquantaine que Jarl Priel se révéla également un écrivain fécond en langue bretonne, la langue de son enfance. On lui doit une cinquantaine de pièces de théâtre, un grand roman maritime «An Teirgweren Pembroke» (Le Trois-Mâts Pembroke), divers contes, la traduction de diverses nouvelles russes et une savoureuse autobiographie en trois volumes, parue de 1954 à 1957. Son œuvre en langue bretonne est profondément inspirée par le monde paysan du Trégor de son enfance, et aussi de son séjour en Russie à la veille de la Révolution. Jarl Priel fut également un grand comédien, aussi bien en français sur les scènes parisiennes qu'en breton dans le rôle de Salaun ar Foll (Salaun le Fou) dans le fameux film des Frères Caouissin, tourné au lendemain de la dernière guerre, «Le Mystère du Folgoët». Jarl Priel est mort en 1965.

A l'occasion du centenaire de sa naissance et du vingtième anniversaire de sa mort, l'Association des Ecrivains de Langue bretonne, que préside l'écrivain et éditeur brestois Ronan Huon, va organiser le dimanche 12 avril prochain à Plouguiel et à Tréguier une grande journée en langue bretonne en l'honneur de Charles Priel.

● Samedi 13 avril, à Londres, colloque et exposition sur la création littéraire et l'édition aujourd'hui dans les diverses langues celtiques: **Scrif Celt 85**.

● Du 22 juillet au 4 août 85, à Boston (U.S.A.), premier festival américain des arts et de la culture celtiques: **Interkelt 85**.

● La perte de la langue bretonne: une blessure toujours vive. Une centaine de psychiatres, psychologues et travailleurs sociaux, venus des cinq départements bretons ont participé le 20 octobre dernier, au Centre Hospitalier Charcot, près de Lorient, à une journée d'étude organisée par la Société Bretonne d'Ethnopsychiatrie et l'Institut Culturel de Bretagne, sur le thème: «La perte de la langue bretonne: une blessure toujours vive».

On remarquait parmi les participants, la présence du professeur Jean-Jacques Kress, du C.H.U. de Brest, auteur d'un travail sur le changement de langue et le traumatisme psychique, ainsi que celle du professeur André Badiche, du C.H.U. de Rennes.

Le docteur Philippe Carrer, président de la Société Bretonne d'Ethnopsychiatrie (créée en 1976) a ouvert cette journée, au cours de laquelle les participants ont aussi pu entendre successivement des exposés, du professeur Per Denez de l'Université de Haute-Bretagne (Rennes), de Madame Patricia Violette, psychologue à Brest, de Monsieur Gilles Morin, historien à Rennes, du professeur Jean-Jacques Kress de Brest, du docteur Yann Daumer, psychiatre à l'Hôpital de Caudan, ainsi que de larges extraits d'un texte du sociologue Fañch Elegoët.

Cette journée qui marque une étape nouvelle et importante dans les recherches de la Société Bretonne d'Ethnopsychiatrie, devrait avoir pour suite l'édition d'un livre par l'Institut Culturel de Bretagne, dans quelques mois, sur ce thème de la perte de la langue bretonne et de ses conséquences psychiques.

L'Institut Culturel de Bretagne a déjà publié à la fin de 1983, un premier ouvrage collectif, intitulé: «Rencontre de Cultures et pathologie mentale en Bretagne» (120 p., 75 F), qui a reçu un accueil très favorable du public breton.

● Nouvelle transformation pour Radio Armorique (qui était en complète perte de vitesse): elle s'appellera désormais Radio France Armorique et émettra sur 103,1 Mgh toute la journée. Ce nouveau nom n'augure rien de bon pour la place de la Bretagne, des Bretons et de notre culture sur ses ondes. Wait and see!

● Dalc'homp Sofij serait-il censuré à FR3-Bretagne? En tout cas, depuis que la revue D.S. existe, pas une seule fois (à notre connaissance) FR3-Bretagne n'a présenté D.S. ni n'en a parlé. Qu'est-ce à dire?

● Parution dans le numéro de novembre du «Peuple Breton» d'un dossier Histoire de Bretagne abordant divers aspects dont un texte de J.-Y. Le Touze et R. Le Honzec sur Dalc'homp Sofij.

● La réforme des études à l'Université de Haute-Bretagne (U.H.B.): et le breton?

La situation de la langue bretonne à l'Université de Haute-Bretagne-Rennes 2 est plus que préoccupante. Il y a moins d'étudiants en section de celtique cette année: en licence, 85 inscrits cette année, contre 343 en 81-82, 254 en 82-83, 116 en 83-84. Il est vrai que l'Université n'est pas la seule responsable de cet état de fait: de nombreux militants du mouvement breton s'étaient inscrits en licence les deux premières années et ce phénomène se tasse actuellement; de même pour la maîtrise.

Mais d'autres chiffres sont plus préoccupants encore: 123 débutants cette année, contre 293 l'année dernière. Une telle chute n'est pas un fait du hasard. Les études ont été réformées cette année à l'U.H.B.: on modifie tout d'abord le DEUG (Diplôme d'Études Universitaires Générales), c'est-à-dire les deux premières années d'études: ces deux années sont organisées en quatre semestres. Le premier semestre (du début de l'année universitaire au mois de janvier) est un semestre d'orientation: l'étudiant choisit deux matières: une «orientation principale» et une «orientation optionnelle». Après six mois on évalue son niveau et il doit choisir une des deux matières. Ce schéma est basé sur les DEUG déjà existants. Or, il n'existe toujours pas de DEUG de breton, bien qu'il y ait une licence. Vous ne pouvez donc pas choisir le breton comme orientation principale. Les étudiants ont pu cette année, à «titre exceptionnel» (c'est-à-dire qu'il n'est pas sûr que cela soit possible l'année prochaine), choisir le breton comme orientation optionnelle. Mais on se charge d'informer les candidats au breton: «Vous savez, vous pouvez faire du breton, mais de toutes façons, il n'y a pas de DEUG». Trente-quatre étudiants de première année seulement n'ont pas été découragés par ces méthodes.

Aux étudiants qui envisagent de préparer un DEUG de LEA (Langues Etrangères Appliquées), on demande d'avoir le niveau bac en anglais, allemand, espagnol, italien, portugais ou russe. On a «oublié» qu'il vous est possible d'avoir le niveau bac en breton (comme option, deuxième ou troisième langue).

Il était question, pour de nombreux étudiants, d'avoir deux heures de français par semaine; à la place du français, ils pouvaient choisir de s'initier à l'italien, au portugais, au russe, et parfois au grec ou en latin. On avait encore oublié le breton, ainsi que les autres «petites» langues (telles que le serbo-croate ou le tchèque). Sur plainte des enseignants, le breton a été admis... un mois après le début des inscriptions, alors que le fascicule d'information de l'Université était déjà publié et diffusé!

Quelle sera la place du breton en ce qui concerne les deuxième, troisième et quatrième semestres? On l'ignore. Les décisions concernant le fonctionnement de l'Université et la vie des étudiants au mois de janvier prochain

ACTUALITÉ: Deux millions de livres sterling pour la radio en gaélique

Au moment où l'on constate, après deux années de fonctionnement, une réduction inquiétante du volume réel des émissions en langue bretonne sur Radio Bretagne Ouest, on apprend la décision qui vient d'être prise en Grande-Bretagne de porter à 35 heures par semaine à compter du mois d'avril prochain le volume des émissions en gaélique d'Ecosse, langue celtique parlée par moins de 80.000 Ecossois (alors que le breton est parlé par au moins 400.000 ou 500.000 personnes). L'écrivain et journaliste gallois Harri Roberts analyse dans un nouvel article cette importante décision.

Au moment où S4C, la chaîne de télévision en langue galloise fête son second anniversaire, on a appris que le service des émissions de radio en gaélique de la B.B.C. en Ecosse allait recevoir 2.000.000 livres sterling (soit environ 24 millions de francs ou 2,4 milliards de centimes) pour porter le volume de ses émissions à 35 heures par semaine.

Le Conseil d'Administration de la B.B.C. à Londres et le Conseil Ecossois de l'Audiovisuel de la B.B.C. en Ecosse ont approuvé ce développement qui prendra effet à partir du mois d'avril 1985. Mais ils ont bien précisé que cette mesure était subordonnée à l'augmentation de la redevance de télévision en Grande-Bretagne l'année prochaine comme l'a demandé la B.B.C.

Le montant de la redevance de télévision qui est pratiquement la seule source de financement de la B.B.C. doit en effet être révisé au début de 1985. Il est actuellement de 46 livres (552 francs) par an et l'on prévoit que la B.B.C. demandera au Gouvernement dans la négociation qui s'engagera prochainement que cette redevance soit portée à plus de 60 livres (720 francs).

On imagine mal la B.B.C. revenant sur son engagement envers les Ecossois, à moins que l'augmentation de la redevance ne soit vraiment très inférieure au chiffre souhaité. En fait, cet engagement pourrait bien être un élément important dans la négociation laborieuse prévue entre la B.B.C. et le Gouvernement britannique. Il y a quelques années, lorsque le Gouvernement avait accordé à la B.B.C. une substantielle augmentation du montant de la redevance, il avait précisé qu'une partie de cette augmentation de ressources devait servir à permettre à la B.B.C. du Pays de

Galles d'offrir une heure supplémentaire d'émissions pour les enfants chaque semaine. Quelque chose de semblable devrait se produire pour le service de radio en gaélique.

On pense qu'il va falloir embaucher prochainement une trentaine de personnes supplémentaires et que les frais de fonctionnement supplémentaires du service d'émissions en gaélique de la B.B.C. seront compris entre 750.000 et 800.000 livres sterling (9 à 9,6 MF) par an.

Il y a 80.000 personnes parlant gaélique en Ecosse et beaucoup d'entre elles ne peuvent actuellement entendre que 6 heures d'émissions de radio en gaélique par semaine, provenant en partie des studios de la B.B.C. d'Ecosse située à Glasgow.

Ceux qui vivent dans les Highlands bénéficient de deux heures supplémentaires d'émissions en gaélique, diffusées par une station locale, B.B.C. Highland, située à Inverness, tandis que ceux qui se trouvent dans la zone de diffusion de Stornoway (Hébrides) peuvent capter 8 heures et demie d'émissions supplémentaires en gaélique diffusées par une autre station communautaire, Radio nan Eilean (la radio des îles).

La plus grande partie de l'accroissement du volume des émissions en gaélique sera réalisée par la station d'Inverness (avec des bulletins d'information et des magazines d'actualité) et par celle de Stornoway, qui aura la responsabilité des émissions générales et des reportages sur la vie locale, des magazines, des documentaires, des émissions religieuses et des émissions pour les jeunes.

En plus de cela, il y aura des émissions produites par les studios actuels de Glas-

gow, par la future nouvelle station Radio Argyll qui doit commencer à émettre en 1986 et par des studios autonomes situés dans des régions isolées à Skye, Islay, Uist, Barra, Tiree et Fort William.

Déjà 150.000 livres (1.800.000 francs) viennent d'être mis à la disposition de la radio en gaélique et une partie de cet argent servira à créer des petits studios fonctionnant avec seulement un réalisateur-reporter et rediffusant en partie des enregistrements proposés par leurs auditeurs locaux.

Le responsable des émissions en gaélique de la B.B.C., Neil Fraser, a déclaré: « Ces studios autonomes feront partie du réseau de collecte d'informations et le premier d'entre eux — dans l'île de Skye — devrait entrer en service très prochainement ».

« Le développement de la radio en gaélique a une très grande importance pour ceux qui parlent le gaélique et qui depuis des années réclament vigoureusement plus d'émissions dans leur propre langue ».

« La langue gaélique a besoin d'être soutenue et notre principale priorité est donc de réaliser des émissions pour les jeunes, depuis l'âge préscolaire jusqu'à l'arrivée à l'âge adulte. Ceci représente pour nous un pari audacieux bien sûr car ils aiment bien mieux regarder les émissions en gaélique à la télévision que d'écouter cette langue à la radio ».

Actuellement, la B.B.C. ne diffuse que 45 minutes en gaélique par semaine à la télévision mais il est envisagé d'accroître aussi ce volume à l'avenir.

Il serait tout à fait vain d'envisager un changement à la radio sans tenir compte des émissions en gaélique à la télévision et c'est une chose à laquelle nous avons l'intention de nous attaquer aussi prochainement » a dit Neil Fraser.

« Deux stations de télévision privées — Grampian dans le Nord-Est de l'Ecosse et S.T.V. dans la région centrale — diffusent un certain volume d'émissions en gaélique et nous devons envisager une coopération avec elles afin d'offrir un service de télévision performant aux gens qui parlent gaélique ».

Avant la création de S4C, une telle coopération entre la télévision de service public et la télévision privée existait au Pays de Galles, la B.B.C. et la chaîne commerciale H.T.V. se concertaient pour ne pas diffuser d'émissions en gallois aux mêmes heures.

Les choses sont en train de bouger en Ecosse. Pendant ce temps, la chaîne de télévision en gallois S4C vient de fêter son deuxième anniversaire (elle est entrée en service le 1^{er} novembre 1982). Les indices d'écoute n'ont pas chuté cet été aussi dramatiquement qu'ils l'avaient fait durant l'été 1983 — les émissions en gallois ont été programmées à une heure plus tardive pendant la période d'été — et une enquête d'opinion spécialement réalisée récemment sur un échantillon de 900 personnes, a montré que cette chaîne avait gagné maintenant le soutien fidèle d'une grande partie de la population parlant gallois.

Elle a montré également que certaines émissions en gallois, notamment la transmission d'événements sportifs (tels que les matchs de rugby), étaient regardés par un grand nombre de téléspectateurs ne parlant pas gallois...

Harri Roberts.

Faites la comparaison avec la situation en Bretagne.

Keleier Bèrr ha Berr (suite de la page 29)

n'ont pas encore été prises. Leur vote ne saurait tarder, paraît-il. Pendant ces trois semestres, le cursus des étudiants sera composé d'« enseignements spécifiques » en partie obligatoires, en partie optionnels, et en plus: d'« enseignements fondamentaux », de « tronc commun » et de « langage de base ». La définition du contenu de ces derniers enseignements n'est pas très claire. Et on ne sait pas dans quel cadre sera admis le breton et à quelles conditions.

Pour ce qui est des étudiants qui ne sont pas sous le coup de la réforme (ceux de deuxième, troisième année, etc.), un problème se pose également: dans de nombreuses sections, on diminue le nombre des « Unités de Valeur » (matières) libres: alors qu'il y avait dans le cadre d'une licence, par exemple, deux U.V. libres (sur le sujet qui vous intéresse), il n'y en a plus, ou bien une seulement. La section de celtique perd là encore une part importante de ses effectifs: de nombreux étudiants étaient heureux de pouvoir faire quelques U.V. de breton, de gallois, d'irlandais, ou de civilisation bretonne et celtique; ils ne le peuvent plus.

La situation est donc très grave. Mais les

réactions ne se sont pas fait attendre: les enseignants de l'U.H.B. ont lancé une pétition qui a pour but de défendre les « petites » sections et plus particulièrement la section de celtique. Plus de cinquante d'entre eux l'ont déjà signée. Les étudiants ont également publié une pétition: ils demandent que la situation du breton à l'Université soit améliorée et rappellent leur volonté que soient créés un DEUG et un CAPES de breton. Pour populariser leur combat, ils ont organisé un stand-exposition dans le grand hall de l'UHB, ainsi qu'un fest-noz rock.

Ils appellent tous ceux qui sont d'accord avec leurs revendications à les soutenir: vous pouvez les aider en donnant votre temps ou par une contribution financière, en diffusant la pétition pour le CAPES destinée au Président de la République, en demandant à votre conseil municipal de voter un vœu en faveur du CAPES, de breton et de l'envoyer aussi au Ministère de l'Éducation Nationale.

Adresse: Unvaniezh Studierien Vreizh/Union des Étudiants Bretons, Kevrenn Geltiek/Section de Celtique, Skol-Veur-Breizh-Uhel/Université de Haute-Bretagne, 6 balï Gaston Berger, 35000 Roazhon/Rennes.

Si fleurissent les sources...

Cette formule peut résumer les activités culturelles diverses que l'Association B.A.B. réalise à travers les départements bretons. En effet, par le truchement de « l'échelle de Mélusine » différents comités d'adhérents ou de sympathisants s'attachent (à partir de ce fil conducteur médiéval extraordinairement riche et souple « Les Abbayes Bretonnes »), à l'information, à la sensibilisation, à la re-création, à la remise en état de visite, à la restauration, à la documentation, à la recherche et à la réflexion. Ambitieux programme sans doute, le bulletin semestriel « Oida » donne le panorama périodique, son titre même indique les axes choisis: Observer, Inventer, Découvrir, Animer.

L'année 1984 sur le thème du Sel, choisi à partir des prieurés du sel, origine de nombreuses communes de nos régions, a été marquée par le Concours « Réaliser une saline » pour les 10-18 ans des divers départements du Morbihan à la Gironde, la Fête historique de Guérande a retenu ce thème, les routes du sel ont retenu l'attention de France Inter pour devenir « La Rue des Entrepreneurs » le 28 juillet, enfin une exposition itinérante « Le Sel » a vu le jour cet automne et commencera une péripétie inter-régionale au fil des Centres Culturels, des bibliothèques, des musées pour finir sa course en un village lointain qui se jumellera avec l'un de la région.

1984, fut aussi l'année de Saint-

Gildas-des-Bois avec le vernissage d'une exposition historique qui doit se développer sur trois ans, en liaison avec la mise en valeur du monument historique: sa découverte par la messe télévisée du 8 juillet, son animation par « Les Esprits » de Camus, grâce au concours de la troupe Jean Guichard et ensuite la mise en place de concerts, etc.

A retenir l'automne dernier la sortie d'un volume exceptionnel pour marquer le Demi-Millénaire du Livre en Bretagne:

« Le voyage de saint Brendan »

Une calligraphie française de Micheline Nicolas, la collaboratrice mondialement connue de Salvador Dali, pour la célèbre Apocalypse de saint Jean. Cette réalisation originale du Comité du Livre de la B.A.B. a bénéficié des concours du Professeur O'Meara de Dublin pour la préface, d'Isabelle Brizard et du professeur Miniconi pour la traduction, les Notes et Commentaires sont de Daniel Andrejewski.

L'Association apporte ainsi en souvenir des moines copistes sa pierre au Demi-Millénaire de l'Imprimerie en Bretagne, et la pierre est si belle et séduisante pour nos amis du Nouveau Monde qu'il a fallu sauvegarder un quota pour les Bretons et les Français!

Daniel Andrejewski.

Biennale des Abbayes Bretonnes, 3, rue Harrouys, 44000 Nantes.



Eau et Rivières
de Bretagne

Maison des Associations
Cité Allend
Rue Colbert
56100 LORIENT
Tél. 84.88.95

Défendre ce que l'on aime...

La Bretagne, nous l'aimons.

Mais que serait-elle sans la beauté de ses paysages, l'harmonie de ses sites, la richesse de son patrimoine?

Alors que tant d'agressions la défigurent et bouleversent ses équilibres naturels, il est essentiel que des voix s'élèvent...

« Eau et Rivières de Bretagne » est une d'entre elles.

Cette revue trimestrielle qui vient de publier son 50^e numéro ne se contente pas de stigmatiser la pollution et les atteintes à l'environnement.

Elle s'efforce de mieux faire connaître les richesses esthétiques et économiques que constituent les rivières et elle met en valeur toutes les actions susceptibles de réconcilier les hommes et la nature...

Numéro gratuit sur simple demande.

Le fureteur breton

Cette rubrique vous est ouverte soit pour poser des questions sur l'histoire bretonne, soit pour répondre aux questions posées. Toujours rappeler le numéro de la question à laquelle vous répondez.

Questions:

— A9) de **Padrig Le Guernic**, Dijon: Pourquoi les Bretons habitant des villes comme Pleyben, Trébeurden, etc., prononcent-ils *un* à la fin du mot. On ne dit pourtant pas Pont-Avon... Ce « en » à la fin de ces noms se prononcent-ils — *un* ou *enn*? Est-ce une francisation de la prononciation de ces noms bretons ou est-ce la prononciation correcte bretonne?

— B9) de **Mme Solinot**, Noisy le Sec: ayant fait tout récemment un séjour dans le Tyrol autrichien, nous avons fait une excursion en Bavière et visité le château de Louis II. Nous avons été surpris de voir dans la salle dite de la chevalerie un blason de Bretagne bien en vue sur l'un des murs de cette salle. Notre guide français n'a pu nous donner l'explication de cette présence. Louis II de Bavière ayant été un nostalgique du Moyen Age et de la chevalerie, nous avons pensé que c'était peut-être un hommage à l'ordre de l'Hermine. Y aurait-il une autre raison?

Réponses

— de **M. Lucien Raoul**, Pordic, à la question C9) de **M. Jean Kergrenne**, Chatou:

Voici ce que je peux dire de Keralio, sa femme et sa fille:

Louis Félix Guinement de Keralio: littérateur né à Rennes en 1731, mort en 1793. Il

suit d'abord la carrière des armes, devint major, abandonna le service pour se livrer aux Lettres. Il devint plus tard professeur à l'Ecole Militaire de Paris puis, enfin, inspecteur des Ecoles militaires de France. J'ignore s'il enseigna à Brienne. Il était membre de l'Académie des Inscriptions. Il a écrit: « Voyage de Gmelin en Sibérie » (traduction) 1767, « Histoire de la guerre de 1759 entre la Russie et la Turquie » édité à Amsterdam 1773.

Keralio collabora au « Journal des Savants » de 1785 à 1792 et au « Mercure National » de 1789 à 1791.

Son épouse Marie-Françoise Abeille était également bretonne et traduisait en français des fables anglaises.

Sa fille Louise de Keralio née à Paris en 1758, morte à Bruxelles en 1821 a publié une « Histoire d'Elisabeth reine d'Angleterre » une « Collection des meilleurs ouvrages composés par des femmes » (1786-89), plusieurs romans et des traductions de l'anglais et de l'italien.

— de **M. Yann Morvan**, Nantes à la question D9) de **M. Goulven Hersart**, Ajaccio:

Le nom de « Nouvelle Bretagne » n'a malheureusement aucun rapport avec la (petite) Bretagne. C'est la traduction du nom anglais. « New Britain » qui fut donné à cette île en 1699 par le célèbre navigateur anglais William Dampier (1651-1715). Après avoir pratiqué le métier de pirate sur les côtes occidentales de l'Amérique du Sud de 1678 à 1791, William Dampier explora pour le compte de l'Armada Britannique les côtes de l'Australie (alors dénommée New-Holland), de la Nouvelle-Guinée et de cette terre qu'il baptisa New-Britain.

Ces côtes avaient été reconnues déjà en

1616 par le navigateur hollandais Jacques Le Maire qui pensait que la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Irlande ne faisaient qu'un. Ce fut le mérite de William Dampier de découvrir le paysage qui porte son nom et de prouver que la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Bretagne étaient deux îles distinctes.

Le récit de ces voyages, publié d'abord en anglais, connut un vif succès en Europe et fut publié en français à Rouen en 1715 sous le titre **Nouveau voyage autour du monde**, en cinq petits volumes. Les tomes IV et V sont consacrés au « Voyage aux terres australes, à la Nouvelle-Hollande, etc... fait en 1699 ». Voici ce que l'on peut lire à la page 124 du tome IV de l'édition française de ce récit passionnant:

«...Après que nous eumes tourné vers les Isles, nous regardâmes fixement vers le Nord, sans pouvoir découvrir aucune terre de ce côté-là; ce qui me donna une pleine certitude que nous avions passé à travers un canal, et que cette étendue de païs à l'Est ne joint pas à la Nouvelle-Guinée; ainsi je la nommai la **nouvelle Bretagne**. D'ailleurs, j'imposai le nom de Gloucester au Cap Nord Ouest, de même qu'à la montagne voisine, et celui d'Anne au Cap Sud Ouest ».

L'île qui porte le nom de Nouvelle-Irlande fut baptisée Nova Hibernia par Philip Cartret en 1767.

Bougainville ne passa dans ces parages, à bord de navires dont les équipages étaient en grande partie composés de Bretons qu'en 1775.

(suite page 32)

Reconquête

J'apprécie beaucoup Dalc'homp Soñj; votre action pour vulgariser l'histoire de la Bretagne est le meilleur moyen de reconquérir, voir «réhabiliter» l'identité bretonne. Les Bretons ne peuvent se contenter ni d'une fierté imbécile, ni d'un complexe adroitement entretenu tout aussi imbécile. Bon courage.

Pierrick Boterf (Groix).

Courageux

Je tiens à vous dire que je trouve votre revue très intéressante, honnête et surtout très courageuse! Je crois que c'est ça le mouvement breton!

Daniel Salaün (Jugon-les-Lacs).

Longue vie!

Après avoir pris connaissance de la publication de votre revue très intéressante, par l'intermédiaire du mensuel «Le Peuple Breton», j'ai décidé de m'abonner à Dalc'homp Soñj. Je souhaite longue vie à votre journal, en espérant le lire le plus longtemps possible. Et, à vous beaucoup de courage.

Pascal Grouiec (Paimpol).

Hag ar brezhoneg?

Kas a ran deoc'h ma c'houmanant bloaz evit ho kelc'hgelouenn a gavan dedennus-tre. Me a gav din e vanke ur seurt gelaouenn evit Breizh. Ur rebech a-meus d'ober koulz-koude a gavoc'h dister marse hag a neubet a bouezh — ez eo am bije c'hoaret e vefe skrivet ma chomlec'h e brezhoneg — bez'z eus tud a striv evit ma vije implijet ar brezhoneg er vuhez foran (chekennoù e brezhoneg, stourm ar panneloù hent hag all). A galon.

Loeiz Ardeven (An Oriant).

Veme centenaire de la première imprimerie de Bretagne

Le fureteur breton

(suite de la page 31)

Aucun doute n'est donc possible sur l'origine du nom de la Nouvelle-Bretagne.

Ce qui est cependant à signaler aussi, c'est que cet archipel faillit bien devenir breton il y a près d'un siècle lors de la tentative du Marquis de Rays, originaire de Bannalec, de créer dans cet archipel la «Colonie libre de Port-Breton». De 1878 à 1882, quatre expéditions furent envoyées dans l'archipel avec un total de près de mille personnes, dont moins de soixante-dix devaient revenir en Europe. L'aventure s'acheva en tragédie.

En 1884, l'Allemagne s'empara de l'archipel et lui donna le nom du chancelier de Fer. La Nouvelle-Bretagne devint la Nouvelle-Poméranie (Neu-Pommern) et la Nouvelle-Irlande, le Nouveau-Mecklembourg (Neu-Mecklenburg)...

Courrier des lecteurs

Histoire cachée

Bravo pour votre revue dont j'ai eu l'occasion de lire déjà le n° 3 relatant la tragédie de Conlie et l'œuvre de Nominé dont à l'école on nous a toujours caché l'existence au profit de l'histoire de France, qui, elle, nous est étrangère à nous, Bretons. Aussi pour en apprendre plus sur la nation bretonne et sur le peuple breton, je m'empresse de m'abonner.

Christian Chapin (Muzillac).

Longue vie! (bis)

Et merci encore pour votre très belle revue. Le seul vœu qu'on puisse formuler, c'est que vous puissiez continuer à la faire paraître aussi longtemps que possible, pour notre plus grand bien, à nous, les lecteurs.

Colette Trublet (Saint-Brieuc).

Débat (suite)

En page 36 de notre n° 9, vous avez répondu au courrier de Loïk Camus qui s'étonnait de votre manque de réaction aux déclarations reproduites dans un précédent numéro émises par quelques partis politiques ainsi que par M. Marcellin. Les deux dernières phrases m'apparaissent pleines d'ambiguïté: «Les réponses publiées n'engagent que leurs signataires et non pas Dalc'homp Soñj» et «A chacun de se faire sa propre idée».

Si votre revue s'adresse à des lecteurs déjà bien informés, votre réponse me semble juste. Mais si, en même temps, cette revue est destinée à des «peu ou pas du tout informés» sinon «mal informés», votre position devient indéfendable, car pour que chacun puisse se faire «sa propre idée», vous devez de rectifier les informations inexacts ou tendancieuses dont nous sommes submergés. C'est la raison d'être de Dalc'homp Soñj. Ayant jugé bon de

C'est en décembre 1484 que fut fabriqué à Bréhan le premier livre imprimé de l'histoire de Bretagne. Robin Foucquet et Jean Cres, les deux premiers imprimeurs connus de l'histoire de Bretagne, étaient venus s'installer dans cette commune du centre du Duché à l'invitation de Jehan de Rohan, seigneur du Gué de l'Isle. Ils y restèrent huit mois, y composant et y tirant douze ouvrages dont le premier «Le Trespassement Notre Dame» ou «Trépassement de la Vierge» est un poème de 355 vers octosyllabiques, présenté sous la forme d'un cahier de huit pages. Un exemplaire de cet ouvrage imprimé il y a exactement 500 ans est précieusement conservé à la Bibliothèque Nationale à Paris.

Pour fêter ce 500^{ème} anniversaire, la Municipalité de Bréhan et l'Association Bretonne ont organisé le dimanche 16 décembre une série de manifestations qui ont attiré plusieurs centaines de personnes venues des cinq départements bretons.

Monsieur Michel Simonin a fait plusieurs révélations importantes au cours de sa conférence. Il n'y a pas eu dix ouvrages imprimés à Bréhan entre 1484 et 1485 comme le pensait Arthur de la Borderie à la fin du siècle dernier, mais au moins douze car on a découvert depuis deux autres ouvrages, la «Danse des Aveugles» (dont

répondre à Loïk Camus, vous pouviez tout aussi bien consacrer quelques lignes à redresser si besoin les déclarations dont il est question. L'Histoire en a besoin. Il suffit d'appeler «sereinement» un chat un chat.

Louis Badouel (Malestroit).

Dalc'homp Soñj est passionnant, sa documentation illustrée très intéressante, c'est une revue soignée, originale.

En ce qui concerne la réponse de M. Marcellin, j'espère que nos plus jeunes amis bretons sauront faire le rapprochement entre la touchante sollicitude de cet ancien Ministre de l'Intérieur voué, aujourd'hui, à la culture bretonne, et sa féroce répression des nationalistes d'hier... Il ne serait pas inutile également que les Bretons se souviennent des récentes réclamations d'une centrale nucléaire par M. Marcellin, Président du Conseil Régional, alors que les Bretons à Erdeven puis à Plogoff ont prouvé qu'ils n'en voulaient pas! Et ils ont raison car un autre beau projet réalisé, le barrage d'Arzal (cadeau de M. Marcellin), ruine pêcheurs et éleveurs d'aniaux marins de la Mor Braz... Une centrale nucléaire ou les extractions d'uranium risquent de nous apporter des nuisances encore plus grandes, irréremédiables.

Edith Perennou (Neulliac).

Réponse

(Suite à la lettre de Mme Kerhuel parue dans le n° 9).

Tant en Gaule qu'en Armorique, et à certains degrés pour mettre en place la réforme agraire, créer des centres urbains, améliorer le réseau de communications etc... les Romains avec le concours de notables armoricains séduits par l'assurance de la paix, le développement du pays, l'élévation de leur niveau social, s'efforcèrent de faire passer leur message. S'il est vrai que l'intérieur du pays fut moins sensibilisé, un certain bouleversement des usages et des mœurs interviendra pour une grande partie des populations du littoral. Pour de nombreux auteurs la «romanisation» ne fait aucun doute.

Maryannig Urvoy (Lanester).

un exemplaire est conservé à la Bibliothèque Nationale à Paris et un autre à la Pierpont Morgan Library aux États-Unis) et la «Lettre à Ramon de Saint-Bernard» (conservé à la Bibliothèque de Chantilly). Il a révélé que le matériel d'imprimerie utilisé à Bréhan était probablement d'origine flamande, les caractères ressemblant étrangement à ceux qu'utilisait vers 1470 un imprimeur de Gand. Cela n'a rien d'étonnant compte tenu des relations maritimes étroites qui existaient alors entre la Bretagne et les Flandres. Rapprochant enfin la liste des ouvrages imprimés à Bréhan d'une série de manuscrits découverts à Lille, il a pu montrer le caractère remarquable et original des impressions de Bréhan, qui correspondent à la bibliothèque idéale d'un gentilhomme cultivé de l'époque comme devait l'être Jehan de Rohan.

De très nombreuses autres manifestations se préparent dans l'ensemble de la Bretagne dans le cadre du demi-millénaire de l'introduction de l'imprimerie: expositions, conférences, émissions de radio, opérations «portes ouvertes» dans les imprimeries, un colloque universitaire, plusieurs salons régionaux du livre, la publication de catalogues, l'édition d'un livre (de M. Michel Simonin) sur l'histoire du livre en Bretagne, etc...

Stal Dalc'homp Soñj

Dans cette rubrique vous trouverez un certain nombre de produits intéressants du point de vue historique breton. Tous ces livres, posters, timbres, cartes, etc. sont à commander à **Dalc'homp Soñj**.

- Paiement à l'ordre de Dalc'homp Soñj.
- Pour les commandes supérieures à 200 francs, franco de port.

Posters

- 1932, sepia, 60 × 40 15F + 8,50F port
- Pontkalleg, sepia, 60 × 40 30F + 8,50F port
- Cadoudal, noir et blanc, 60 × 45 30F + 8,50F port
- Nominoë, sepia, 60 × 45 30F + 8,50F port
- Llywelyn, couleurs, glacé, 75 × 50 50F + 8,50F port
- Carte de l'ancienne Bretagne, armoriée, couleurs, 48 × 64 44F + 8,50F port
- Carte d'Europe en 1500, couleurs, 40 × 55 30F + 8,50F port
- Dimanstrou Breizh (Angela Duval), 57 × 45, SAE 10F + 8,50F port
- Divroañ (Anjela Duval), 65 × 45, SAE 10F + 8,50F port

Timbres

- Timbres aux effigies de grands personnages de l'Histoire de Bretagne, les 8 différents 10F franco

Cartes

- Bretagne-Arménie 1900, jeu de huit cartes postales anciennes représentant des scènes de la vie traditionnelle en Arménie et en Bretagne, publié par le Centre de Recherches sur la Diaspora Arménienne 28F + 5,00F port
- Jeu de 4 cartes postales éditées par l'Association des Multi-collectionneurs de Documents Bretons et Celtiques (Arthur, Nantes en Bretagne, Lannion 1927, Is) 12F + 5,00F port

Livres

- Tanguy Malmanche, témoin du fantastique breton, par Mikaela Kerdraon, 140 pages 35F + 11F port
- Contes, par Tanguy Malmanche, 180 pages, illustré par P. Peron 35F + 11F port
- Gurvan et les Païens, par Tanguy Malmanche, 250 pages, version française, illustré 35F + 11F port
- Anjela Duval, par Roger Laouénan, 190 pages 50F + 8,50F port
- Le Tocsin de la Moisson, août 14 en Bretagne, par Roger Laouénan, 330 pages 52F + 11F port
- Breizh, visions d'histoire, par Herri Caouissin, gravure Xavier Haas 50F + 11F port
- Mémoires sur la guerre de Vendée, par Lucas Champonnière 150F + 11F port
- Emsav, histoire du Mouvement Breton, par Michel Nicolas, 380 pages 89F + 11F port
- Histoire résumée du Mouvement Breton, par Yann Fouéré, 160 pages 40F + 8F port
- La Bretagne écartelée, par Yann Fouéré, 190 pages 40F + 11F port
- Kammdro an Ankou, étude du journal de guerre de Loeiz Herriou, par Fañch Morvannou, en breton, Skol Vreizh, 60 pages 24F port compris
- Jarl Priel, écrivain bretonnant du Trégor, Skol Vreizh 10F franco
- Maisons rurales de Bretagne, Skol Vreizh 30F franco
- Tristan et Iseult, étude, Skol Vreizh, 50 pages 24F franco
- Les druides, les sociétés initiatiques contemporaines, par Michel Raoult, 340 pages 90F + 11F port
- Istor Breizh betek 1790, un diverrañ eus Istor Breizh, Skol Ober 25F franco
- Guérande... en Bretagne, par R. Guillemin, 110 pages 78F + 11F port
- Laënnec face à l'Ankou, par Janig Corlay, 180 pages 40F franco
- Yves de Tréguier, par Jean Le Mappian, 350 pages 110F + 11F port
- Anne de Bretagne en B.D., par Hoël 56F + 11F port
- Jacques Cartier, par Janig Corlay et Le Rallie 30F + 8,50F port
- Olivier de Clisson, par Yvonig Gicquel, 310 pages 80F + 11F port
- Le Comité Consultatif de Bretagne, par Yvonig Gicquel 50F + 8,50F port
- Les Biens de la Couronne dans la sénéchaussée de Brest et Saint-Renan, par J. Kerhervé, A.-F. Perès, B. Tanguy, Institut Culturel de Bretagne, 310 pages 150F franco
- Nous les avons oubliés, patois de la Brière, par Joseph Péréon, 75 pages 50F + 8,50F port
- Skol Vreizh, Histoire de la Bretagne et des Pays Celtiques
 - Tome I 30F franco
 - Tome I bis, édition revue et augmentée 70F franco
 - Tome II 40F franco
 - Tome III 70F franco
 - Tome IV 70F franco
 - Tome V 80F franco

Divers

- Autocollant « Dalc'homp Soñj, heb Istor, Breizh ebet », à l'unité 4F + 2,10F port à partir de 10 3F pièce franco
- Casette « La révolte des Bonnets Rouges, 1675 », histoire de Bretagne et musique celtique 50F + 4F port
- Disque chants traditionnels de Bretagne par la chorale Kanerion an Oriant, 45 tours 25F + 6,50F port

Anciens numéros de Dalc'homp soñj

- N° 4, La Bretagne Ducale 15F + 5F port
- N° 6, Relations Bretagne-Espagne 10F + 5F port
- N° 7, spécial Nantes 11F + 6,50F port
- N° 8, Le Roi Arthur 11F + 6,50F port
- Les numéros 1, 2, 3 et 5 sont disponibles en photocopie,
 - N° 1, le traité de 1532 30F + 10F port
 - N° 2, 1932, Gwen-ha-du 30F + 10F port
 - N° 3, le camp de Conlie 30F + 10F port
 - N° 5, la Bretagne sous Colbert 30F + 10F port

Comités locaux

Le but des comités locaux est de contribuer à vulgariser l'Histoire de Bretagne au niveau local: tout en restant dans cette ligne générale, ces comités décident eux-mêmes de leur action, des activités à entreprendre et la plus large autonomie leur est laissée par rapport à la revue et à l'association au niveau national; ils contribuent à faire connaître la revue et l'association au niveau local.

Pour les personnes intéressées, prière de prendre contact avec:

- Pays de Guérande: Jakez Gaucher, Ti Waroc'h, La Madeleine, 44350 Guérande. Tél. (40) 24.97.45.
- Pays nantais: Brice Malet, 6, rue du Nil, 44800 Saint-Herblain. Tél. (40) 63.49.27.
- Pays rennais: Armel Lorey, 9, rue de la Borderie, 35000 Rennes. Tél. (99) 36.32.69.
- Pays de France: Marie Deque, Nonizan, Corseul, 22130 Plancoët. Tél. (96) 27.94.86.
- Pays de l'ouest: Eric Leclerc, Oberlin, 2, rue Montaigne, 56300 Pontivy. Tél. (45) 25.75.25.
- Kreiz Breizh, Cornouaille: Jean-Louis Lemoine, Kreiz Breizh, 22340 Maël-Carhaix. Tél. (96) 26.02.04.
- Pays de la mer: Bernard Kour, 8, rue de des Courbes, 29129 Le Relecq-Kerhuon.
- Port-Louis, Riantec: Philippe Le Squer, 10, rue de Kerdurant, 56670 Riantec. Tél. (97) 33.54.01.
- Pays de Lorient: Jacques Y. Le Touze, 36, rue Emile Zola, 56100 Lorient. Tél. (97) 64.11.38.
- Région parisienne: Alan Souffes-Despré, 69, route des gardes, 92190 Meudon. Tél. (1) 626.48.80.
- Mayenne: Iwan Guéhennec, 39, rue du Val de Mayenne, 53000 Laval.
- Belgique: Jean-Pierre Conan, « Kerdraon », rue du Valon 107, 1320 Genval, Belgique. Tél. (02) 235.83.43.—653.52.42.

Comité consultatif (suite de la page 24)

Elle interromp la séance pour se rendre en groupe à la conférence de M. Durtel de Saint-Sauveur sur « La Province de Bretagne » et est unanime à féliciter l'auteur de la compréhension dont il fait preuve vis à vis de l'histoire de la Bretagne.

De retour en séance, la Commission reprend l'examen du rapport de M. Mocaer. Son auteur en est bien vivement félicité. M. Fouéré demande, approuvé par la Commission, que ce rapport soit non seulement soumis au Recteur d'Académie et au Ministre de l'Éducation Nationale, mais encore répandu dans les milieux de l'enseignement public. M. Jardin est chargé d'étudier le moyen de le faire ronéotyper ou publier à cette fin.

Avant de lever la séance, la Commission confie à M. Jardin la mission de procéder à la confection d'un timbre et de papier à lettre au nom du Comité Consultatif de Bretagne. Elle fixe sa prochaine séance au Vendredi 18 décembre, dans l'après-midi.

A suivre...

Votre meilleur soutien:
un abonnement.

La Bretagne au XIV^e et XV^e siècle

